

Au moins 40 pour cent des automobiles examinées ont des défauts (page 3)



(Photo La Tribune, par Studio Breton)

Repêchée dans la rivière Magog

SHERBROOKE — Le cadavre d'une femme, qui a été identifié plus tard comme étant celui de Mme Henri Gaudet, 62 ans, de Rock Forest, a été repêché hier, alors qu'il flottait à la dérive sur la rivière Magog, au niveau de Rock Forest.

Le cadavre a été transporté immédiatement à la morgue Duranleau et Jolbert.

L'identification du corps a subi quelque retard du fait que, au moment de la découverte, aucune disparition n'avait été rapportée à la police.

Le corps a été découvert hier par MM. Bernard Perreault et Roméo Thibault, de Coaticook, alors qu'ils pêchaient dans la rivière.

W.H. ADAM LTD.
HUILE A CHAUFFAGE
POELES et FOURNAISES
569-9744

METEO — Dans les Cantons de l'Est: généralement nuageux avec quelques averses ou orages dans la journée; peu de changement dans la température. Minimum et maximum à Sherbrooke: 50 et 75. Aperçu pour samedi: nuageux avec quelques averses; temp. inchangée.

LA TRIBUNE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN DE LA RIVE SUD

SHERBROOKE
PURE MILK
CIE LVEE

PRODUITS LAITIERS SUPERIEURS
SERVICE COURTOIS
LIVRAISON A TOUS LES JOURS
Tél.: 562-1585

61e ANNEE — No 114

SHERBROOKE, VENDREDI, 3 JUILLET 1970

DERNIERE EDITION 10 CENTS

La victime n'est pas un motard

Individu recherché à la suite de l'assaut au couteau à Bury

SHERBROOKE — Le détachement de Cookshire de la SQ recherche pour interrogatoire un individu soupçonné de l'agression au couteau contre un célébrant de la fête du Canada.

Cette nouvelle a été confirmée hier par le caporal Pierre Brazeau.

La police poursuit son enquête au sujet de cet attentat, qui a failli coûter la vie à Jean-Marc Beaudoin, âgé de 27 ans, et demeurant à East Angus. Ce dernier repose à l'hôpital général St-Vincent-de-Paul, où il avait été opéré d'urgence pour des perforations aux poumons et à l'abdomen.

Beaudoin est dans un état satisfaisant pour le moment.

Il a été poignardé vers 11h40 p.m. mercredi, à la salle de danse Chez Jean-Paul, à Bury.

Beaudoin a réussi à sortir dehors, où des motocyclistes lui ont apporté leur aide.

On se perd toujours en conjectures sur le mobile de cette agression.

Beaudoin n'est pas un motocycliste lui-même comme certains l'avaient d'abord cru.

On pense que l'agresseur a profité du remous général pour s'enquêter de la salle et prendre la fuite.

La police possède des informations sur cet individu, qui est recherché pour interrogatoire.

Cet incident a jeté une douche froide sur les festivités à la salle de danse de Bury, municipalité dans laquelle on avait célébré la fête du Canada.

Lutte contre l'inflation au Canada: pas encore d'influence sur le coût de la main-d'oeuvre

PRINCE GEORGE, C.B. (PC) — Le gouvernement fédéral et la Commission des prix et des revenus n'ont pas encore réussi à influencer le coût de la main-d'oeuvre, alors que les profits des corporations, les taux d'intérêts des prêts et des hypothèques bancaires, de même que les honoraires professionnels ont diminué.

Tel est le tableau d'ensemble des résultats de la guerre anti-inflationniste qu'a brossée, jeudi, le président de la Commission des prix et des revenus, M. John Young, s'adressant aux membres d'un club social de Prince George, en Colombie-Britannique.

Manifestement mécontent de la collaboration du mouvement ouvrier, M. Young a servi cet avertissement sans équivoque: "Il y a une limite aux réductions de profits qu'on peut imposer, alors que les salaires continuent de grimper, sans affecter l'emploi et l'expansion des entreprises."

"Il ne serait pas non plus réaliste de croire que le monde des affaires continuera à limiter l'augmentation des prix, ni que le monde professionnel consentira à plafonner ses honoraires s'il n'y a pas de limite de fixation aux augmentations de salaires," a-t-il ajouté.

M. Young a tenu à rappeler que la restriction des augmentations de salaires de 6 pour cent que la commission préconise pourrait être adoucie en faveur des groupes d'ouvriers qui gagnent présentement moins de \$2 l'heure. On sait que le salaire moyen de l'industrie manufacturière est présentement de \$3 l'heure.

D'autre part, le président de la commission fédérale, qui constitue en somme le fer de lance de la guerre contre l'inflation entreprise par le gouvernement Trudeau, a fait valoir que l'indice des prix au consommateur a grimpé de 5,3 pour cent au cours des derniers mois.

Prévision pour les cinq prochaines années

Progression rapide de l'économie québécoise

MONTREAL (PC) — Une équipe d'économistes de l'université de Montréal a découvert que l'économie québécoise, malgré son retard sur

Toutefois, selon l'équipe de trois membres, la stabilité de l'économie québécoise dépendra directement de la croissance de Montréal et de la capacité de la métropole à s'adapter aux innovations créées hors du Québec.

Sous la direction du professeur André Raynaud, l'équipe a fait cette étude de l'économie québécoise à la demande du ministère de l'Expansion économique régionale. Les autres économistes sont les professeurs Benjamin et Fernand Martin.

Créée en octobre, l'étude avait pour but de mousser l'expansion économique du Québec. Le rapport se trouve maintenant aux mains du fédéral, en attendant d'être publié.

Au cours d'une entrevue donnée jeudi, M. Raynaud a souligné une conclusion de l'équipe: les innovations technologiques acquerront de l'importance dans l'expansion du Québec et les richesses naturelles en auront moins que par le passé.

Le groupe a fait porter ses travaux sur les façons d'accélérer la croissance

économique du Québec. Il a examiné, en même temps, la part que joue Toronto dans le développement de l'Ontario.

Meilleure position

La croissance du secteur industriel de la métropole a été plus lente que celle de Toronto, parce que la concentration industrielle américaine s'est dirigée vers la région de Chicago.

Par conséquent, le développement de la région métropolitaine s'est trouvé ralenti par la position plus stratégique de Toronto et par la plus grande concentration des villes satellites qui entourent la ville-reine.

Les économistes ont tenu compte des statistiques de 1960-65 montrant que la région industrielle torontoise comptait une population totale de 4.555.000 habitants, au regard de 3.700.000 pour Montréal.

De plus, la région de Toronto est bien placée par rapport à des centres industriels comme Chicago, Detroit, Buffalo et New York, sans compter les villes

l'Ontario, était fondamentalement saine et qu'elle devrait progresser rapidement pendant les cinq prochaines années.

comme Hamilton, Kitchener et Peterborough.

Le groupe d'étude a découvert que Montréal en tant que région, au regard de Toronto, est petite et faible, mais que les deux villes se situent parmi les grands centres urbains nord-américains.

Le taux de croissance de Toronto est de 18,3 pour cent, comparativement à 15,3 pour cent pour Montréal.

Depuis 75 ans, a souligné M. Raynaud, les centres manufacturiers ont constitué le facteur déterminant de croissance et de développement, ce qui prouve qu'une bonne position géographique favorise davantage la prospérité.

Cependant, a ajouté l'économiste, le facteur manufacturier aura moins d'influence qu'au cours des 50 dernières années alors que l'administration, la finance et les communications joueront un rôle plus important.

Toronto sera toujours un grand centre, a souligné M. Raynaud, mais il n'y a aucune raison pour que Montréal ne connaisse pas un sursaut de croissance,

pourvu qu'elle resserre les liens internationaux.

Principes

L'équipe Raynaud a formulé cinq principes devant servir de base à la croissance économique québécoise:

- Favoriser l'expansion de Montréal pour en faire le centre de polarisation de la province;
- Stimuler à Montréal l'activité économique qui mènerait à une expansion économique différente de la croissance régulière;
- Fortifier la position de Montréal sur les marchés canadiens et internationaux;
- Encourager une certaine décentralisation de Montréal vers les villes satellites et construire dans ces dernières des centres susceptibles d'avoir des populations d'au moins 100.000 habitants d'ici à 10 ans;
- Multiplier l'impact sur l'économie provinciale de la région métropolitaine par des politiques positives de croissance qui intégreraient les autres centres économiques au cœur de Montréal.



La Lune à Montréal...

LE MAIRE DRAPEAU regarde, émerveillé, le petit morceau de sol lunaire qui est exposé, depuis hier, dans le Pavillon "L'Homme et son Monde", à l'Expo 70 de Montréal. Même si ce n'est qu'un morceau de roche, il n'en demeure pas moins qu'il s'y attache toute l'attente des pionniers de l'espace. A sa droite, le consul général des E.-U., M. Harrison Burgess, et à sa gauche, Don Martin, du Comité international "Discover America".

Québec ne tolérera aucune intervention politique à la RAQ

QUEBEC (PC) — Le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, a affirmé jeudi à l'Assemblée nationale que son ministère ne tolérera pas d'intervention politique dans l'émission et les transferts de permis de la Régie des alcools.

En réponse à une question de M. Yvon Brochu (Créd. - Richmond), M. Choquette a déclaré qu'il est "exact que la pègre et le monde interlope" se sont infiltrés dans le "domaine des cabarets et des clubs à Montréal" et "peut-être dans le Québec".

Le ministre a fait état de mesures particulières qu'il avait prises, telle la nomination de M. Albert Tanguay au poste de directeur du service des enquêtes de la Régie des alcools, et il a annoncé qu'il est encore à "étudier la situation dans son ensemble parce que la politique du gouvernement et du ministère de la Justice est d'assurer le climat à Montréal et dans le Québec à cet endroit-là."

"La politique du gouvernement, a insisté le ministre, est de ne pas accorder d'intervention politique dans l'émission et les transferts de permis de la Régie des alcools et que tous nos efforts tendront dans ce sens."

Le ministre a annoncé encore qu'il a retenu les services de Me Gérard Beaudry, de Montréal, comme procureur dans "certaines causes qui nous paraissent mériter le recours aux services d'un avocat de l'extérieur"

Nouvelles brèves

Québec: port paralysé

QUEBEC (PC) — Le port de Québec est paralysé, depuis hier matin, par le débrayage des 135 travailleurs membres du local 1958 de l'Union internationale des débardeurs.

Les manutentionnaires de fret, préposés au chargement et au déchargement des wagons de chemins de fer, et à la manutention de marchandises sur les navires côtiers, sont en grève depuis 8 heures, hier matin, pour appuyer leurs revendications dans le cadre des négociations pour une nouvelle convention collective de travail.

Les 500 autres membres de l'Union internationale des débardeurs, soit environ 400 préposés à la navigation océanique, les vérificateurs et les préposés au service et à l'entretien, ont refusé de franchir les piquets établis par leurs collègues.

Rivard n'a pas tout perdu

MONTREAL (PC) — La Cour supérieure du Québec a accordé une somme de \$11.010 au roi des trafiquants, Lucien Rivard, qui purge depuis 1965 une sentence de 20 ans de prison en Géorgie pour avoir participé à un trafic de drogues du Mexique aux Etats-Unis.

La somme forme les deux tiers du total de \$16.515 qui avait été trouvé sur Rivard à son arrestation en juin de 1965, près de Montréal. Le trafiquant avait été appréhendé plus de quatre mois après sa spectaculaire évasion de la prison de Bordeaux.

Dans son jugement rendu public, la cour a accordé le dernier tiers, soit \$5.505, à la Banque Royale du Canada. La Banque avait réclamé le montant total, affirmant qu'il faisait partie du butin pris dans un vol de camion postal en 1964.



"C'est le Premier ministre Trudeau, Anne... Il est célibataire".

Un foie de cinq mois

MONTREAL (PC) — Bébé Benoit, le premier greffé du foie au Canada, est rentré à la maison, cinq mois après son historique opération.

Le Dr Pierre Daloze, de l'hôpital Notre-Dame, a affirmé que son patient se remettait bien et que l'organisme du bébé n'avait subi aucun des phénomènes de rejet qui se manifestent souvent chez les greffes adultes.

Le petit Benoit, maintenant âgé de 10 mois, souffrait d'un cancer incurable du foie quand il a été hospitalisé à Notre-Dame en janvier. Le 12 février, il recevait le foie d'une fillette de 14 mois qui était morte d'un arrêt du cœur.

Un afflux de déserteurs

MONTREAL (PC) — Deux organismes créés pour aider les déserteurs américains attendent au cours de l'été un immense afflux de "réfugiés".

Les porte-parole du Conseil montréalais d'aide aux objecteurs et le Comité des déserteurs américains ont prédit que le nombre de nouveaux venus au Canada augmenterait de 9.000 à 11.000 d'ici à septembre.

"Des maintenant, nous traitons une douzaine de cas par jour, a déclaré M. Bruce Garside, assistant-professeur de philosophie à l'université McGill. Mais ce chiffre augmentera énormément en été et sera porté à une vingtaine de cas par jour".

Assurance-maladie: vote unanime en deuxième lecture

QUEBEC (PC) — Le projet de loi sur l'assurance-maladie a été accepté à l'unanimité en deuxième lecture jeudi, par les députés présents à l'Assemblée nationale.

Le projet de loi a été adopté en

principe par 85 voix contre aucune.

Le leader parlementaire du groupe ministériel, M. Pierre Laporte, a alors immédiatement proposé que le bill 8 soit renvoyé à la Commission parlementaire de la Santé, dont les membres étudie-

raient le projet de loi article par article.

Cette mesure a été prise afin d'accélérer les travaux de la Chambre. Normalement le projet de loi aurait été renvoyé au Comité plénier et à ce moment les députés

n'auraient pas pu étudier d'autres projets de loi.

Après étude en Commission le projet de loi sera de nouveau soumis à l'Assemblée nationale pour la troisième lecture et adoption.

C'était la première fois hier, depuis que le nouveau gouvernement

siège, qu'un projet de loi était soumis au vote.

Manque d'envergure et de générosité (Laurin)
Loi incomplète... de la poudre aux yeux (Samson)
Désengagement: une décision néfaste (Cloutier)
(en page 16)

Opposition des médecins spécialistes au projet d'assurance-maladie

Par BERNARD RACINE

MONTREAL (PC) — La Fédération des médecins spécialistes du Québec ne signera pas de convention avec le gouvernement si la loi sur l'assurance-maladie demeure telle qu'elle est actuellement, a déclaré hier, lors d'une conférence de presse, le président de l'organisme le Dr Raymond Robillard.

Affirmant que le gouvernement avait opté pour un style de négociations anti-syndicales, le Dr Robillard a déclaré: "Nous n'avons jamais parlé de grève. Serons-nous amenés à un état de guerre avec le gouvernement comme cela s'est produit ailleurs? Je ne le sais pas, mais la fédération ne signera pas de convention si la loi demeure telle quelle".

Les médecins spécialistes sont prêts à négocier publiquement et ne veulent pas être taxés ni d'hypocrisie ni d'opportunisme, a-t-il dit. Ils sont d'accord avec

le principe de la loi mais non avec les modalités.

Il a expliqué que les médecins avaient accepté, le 28 mai dernier, de reprendre les négociations après avoir reçu du ministre de la Santé M. Claude Castonguay l'assurance que le gouvernement reconnaissait le principe du dialogue avec les médecins et qu'il eut affirmé que la loi contiendrait les principes directeurs du régime, laissant à la négociation le champ des modalités de ces principes.

Le Dr Robillard a affirmé que depuis le mois de février dernier, les discussions entre les médecins et le gouvernement avaient été plutôt un monologue que des négociations, le gouvernement se contentant de recevoir toute l'information possible sans faire une seule contre-proposition. Le bill 8, projet de loi sur le futur régime d'assurance-maladie du Québec, a été présenté à l'Assemblée nationale sans tenir compte des représentations des médecins, a-t-il dit.

AUJOURD'HUI DANS

LA TRIBUNE

● Le CEGEP de Sherbrooke face à un grave problème: manque de 550 places en septembre.

page 3

● La restructuration des corps de police au Québec pourrait s'inscrire dans le cadre des nouvelles communautés urbaines, avant de s'étendre au reste de la province.

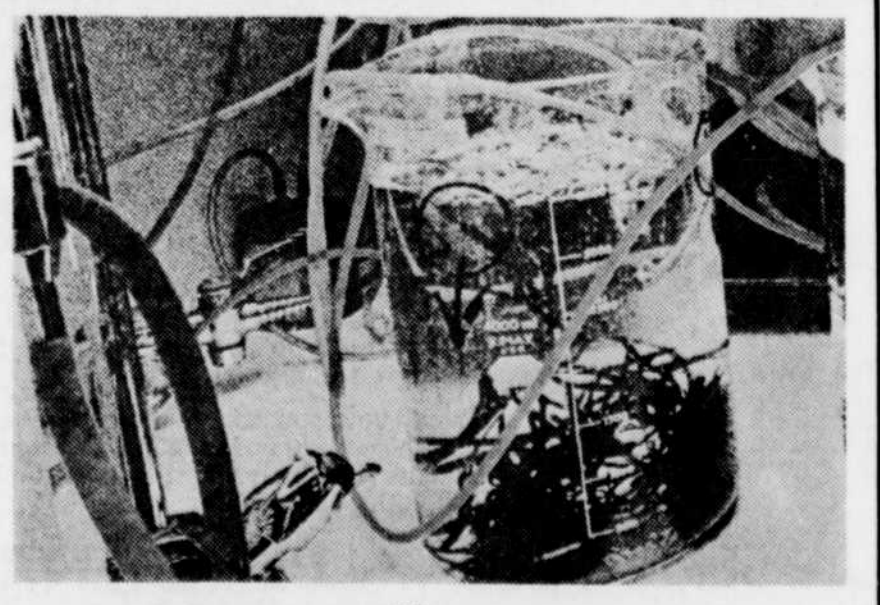
page 15

● Dernier hommage aux neuf victimes de la tragédie près de St-Louis de Blandford.

page 14



Comiques	pages	Mot perdu	pages
Décès et funérailles	12-13	Politique fédérale	16
Editorial	6	Politique provinciale	16
Féminine	8	Radio, TV et arts	11
Finance	7	Sherbrooke et région	2-3-4-4
Horoscope	14	Sports	9-10
Mots croisés	13		



Dans perspectives cette semaine: Percer les secrets de la vie



Quelque 370 jeunes ont participé à la parade qui marquait l'ouverture des activités pour les 5-11.
(Photo La Tribune, Studio Breton)

Les enfants de 5 à 11 ans envahissent les terrains de jeux de Sherbrooke



Le tiers des 5-11 s'étaient costumés pour participer à une parade.
(Photo La Tribune, Studio Breton)



Une monitrice tient les plus jeunes par la main...
(Photo La Tribune, par Studio Breton)

SHERBROOKE — Hier matin marquait l'ouverture officielle des terrains de jeux de la cité de Sherbrooke pour les enfants âgés de 5 à 11 ans.

Au parc Coeur-Immaculé, la première journée des

activités a été de fait une

journée de promotion.

Le responsable du parc, M.

Zoel Bérubé, précise en effet

que le 1er juillet, quelque 310

jeunes s'étaient inscrits au

parc.

Hier matin, le nombre de

jeunes a grimpé à 350. Et en

fin d'après-midi, alors que les

activités de la journée se clô-

turaient par une parade, on

dénombrait environ 370 par-

ticipants et une centaine de

curieux.

Cette parade a été véritable-

ment le clou de la journée.

Les jeunes s'étaient en effet

déguisés pour représenter les

habitants de différents pays.

De plus, des pancartes a-

vaient été préparées tandis

que les plus jeunes tambou-

raient sur des chaudrons, des

assiettes à tarte et de vieil-

les boîtes.

Ce "concert" était relevé

par des chants et des cris que

lançaient les jeunes partici-

pants.

Une jeune maman qui atten-

dait sa petite fille avec un

peu d'appréhension a déclaré

en constatant le plaisir des

jeunes qu'elle ne voyait plus

d'objections à ce que "sa pe-

tite" fréquente le parc.

"Je ne pourrai jamais sup-

porter qu'elle fasse autant de

bruit à la maison..." s'ex-

clama-t-elle en riant.

Les activités

Le responsable du parc

Coeur-Immaculé, M.

Zoel Bérubé, précise que cet été

les activités organisées tour-

neront autour du thème gé-

néral "voyage autour de la

terre".

Les 5-11 ont été répartis

dans 12 équipes dirigées par

des moniteurs et monitrices

dont l'âge moyen est 18 ans.

Les jeunes de ce parc pour-

ront exécuter des travaux

d'arts plastiques, du bricola-

ge et apprendre des danses

se rapportant aux différen-

ts pays qu'ils visiteront fictive-

ment.

Pour les 5-11, les activités

surveillées s'étendront du

lundi au vendredi inclusive-

ment de 9h. à 11h. 30 le ma-

tin et de 1h. 15 à 3h. 45 l'a-

près-midi.

Selon M. Bérubé, les pa-

rents n'ont aucune crainte à

avoir lorsque leurs jeunes en-

fants sont au terrain de jeux.

Un individu est condamné à une amende de \$10 pour avoir voulu voler... un baiser

SHERBROOKE — Un individu a écopé d'une amende de \$10 pour une tentative de vol de baiser à une adolescente.

Il s'agit de Germain Marcotte, âgé de 24 ans et demeurant à Danville.

Le prévenu avait projeté la fille dans un fossé pour réaliser son désir.

Il a été convaincu de voies de fait par le juge Benoit Turmel de la Cour des sessions.

Marcotte aurait sans doute été plus chanceux s'il s'était procuré auparavant un bon pour un baiser...

NOUS LOUONS PRESQUE TOUT!

- Brise-béton Elec.-gaz • Rouleau à asphalte
- Compacteurs • Malaxeurs • Scies à béton
- Chaises-tables • Saboteuses à plancher.
- Générateurs Onan, 500 W à 230 KW.
- POMPES À EAU, TOUTES GROSSEURS, ELEC-GAZ

Centre de Location et Ventes Inc.

Georges FABI, président, Gilles FABI, gérant 569-9642
C-2923 906, King Ouest — Sherbrooke 569-9641

NOUS VENDONS PRESQUE TOUT

FRAISES A VENDRE



— Epargnez en venant cueillir vos fraises

Vous obtiendrez des fruits de qualité supérieure pour congélateur ou confitures.

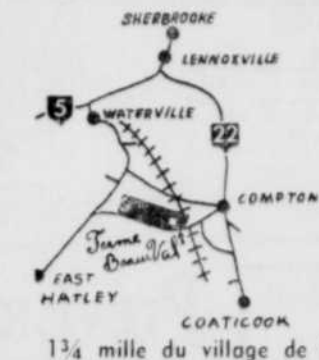
— Apportez vos contenants.

Venez chez

FERME BEAU VAL

Enr.

André GAGNON
R. R. no 3—Compton



1 1/4 mile du village de Compton, chemin Hatley



"Quand je prendrai ma retraite, je veux voir le monde autrement qu'à la TV. Je veux voyager. N'y a-t-il pas un nouveau moyen de faire croître mes économies?"

"Oui", répond la Great-West.

Le moyen? C'est la nouvelle série "Plus-value potentielle" de la Great-West grâce à laquelle vous aurez l'argent qu'il vous faut pour voyager dans vos années de retraite.

Quand vous souscrivez un contrat de cette série, vous placez vos épargnes là où elles ont un bon potentiel de plus-value et, par le fait même, vous combattez l'inflation.

Les prestations de la rente à plus-value potentielle sont en rapport avec le rendement d'un fonds composé d'actions ordinaires canadiennes triées sur le volet et offrant un potentiel de plus-value.

Naturellement, comme avec tout régime qui a quelque chose à voir avec le marché des valeurs, il comporte certains risques. Mais puisque la Great-West est une compagnie d'assurance-vie, elle est en mesure de vous offrir certaines garanties que l'on ne trouve pas facilement ailleurs.

Par surcroît, l'agent de la Great-West est bien placé pour vous conseiller en matière de besoins financiers. Il dispose maintenant de toute la série de contrats à plus-value potentielle pour vous aider à mettre en oeuvre un programme d'épargne variables équilibré par les garanties de l'assurance sur la vie et adapté à vos besoins.

Alors, si vous vous demandez s'il y a un nouveau moyen de faire croître vos économies, pensez à la Great-West.

NOUVELLE SÉRIE "PLUS-VALUE POTENTIELLE"
LA Great-West
COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE

POUR INSTALLATION DE DALLES
CONSULTEZ
MAUPICE BERGERON
ENT. FERBLANTIER
CHAUFFAGE, VENTILATION
Tél.: 563-5855 ou 569-8579
35073

ESTIMES GRATUITS
Goutillères — Ventilateurs de cuisines
Vente — Installation — Réparation
EDGAR ROY
251, Salaberry — 569-3087
30625

LOCATION
Couleur: Noir
Blanc au mois, à la semaine
569-5746
Vente ADMIRAL
FLEETWOOD
Laveuses-essoreuses et sécheuses
G. DOYON T. V.
1115, Conseil — Sherbrooke
38379

BUFFET
Tous les samedis soir
ROTI DE BOEUF CHAUD
servi dans la salle à diner
et tranché à votre goût
de: 7h. à 10h. p.m.
\$5. par personne
CABANA LODGE
Magog
Réservation: 843-3313
40104

Vous partez A L'ETRANGER?
RAOUL MARTINEAU Inc.
SPECIALISTE EN DEMENAGEMENT
VOUS CONSTRUIT UNE CAISSE SELON VOS BESOINS
ET VOILA VOS MEUBLES EN SECURITE!
312 12e Avenue S — 569-9921 Sherbrooke

CHATEAUBOEUF
RESERVATIONS: 567-8414
SALLE A MANGER
COIN BELVEDERE & MINTO

NOUVELLES

LA TRIBUNE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN DE LA RIVE SUD
569-9184

DE SHERBROOKE

Le bon pain
Allatt's... il n'est
pas seulement bon
il est MEILLEUR!
563-9330
BETTER KRUST

SHERBROOKE, VENDREDI, 3 JUILLET 1970

3

Le secteur St-François: une rencontre lundi avec la Société d'habitation

SHERBROOKE. — Poursuivant le travail préliminaire à la réalisation du projet de réaménagement de la zone St-François, dans le quartier EST de la ville de Sherbrooke, des représentants de la Société d'habitation du Québec, dont le président Henri Dion, se rendront à Sherbrooke lundi soir pour y entendre les objections que des individus ou des groupements auraient à formuler en marge de ce dit projet de réaménagement.

La Société d'habitation du Québec a elle-même communiqué avec chacun des opposants au programme de réaménagement pour lui donner rendez-vous à l'hôtel de ville de Sherbrooke, lundi soir prochain à cet effet.

Le conseil de ville au complet entend d'ailleurs être là, à la disposition de la population, ainsi que le laisse voir une résolution à l'effet que la réunion du conseil de cette journée soit tenue à 4 heures de l'après-midi pour libérer les membres du conseil afin qu'ils soient disponibles ce soir-là.

La cité offrira un souper lundi à 180 jeunes venant de tout le Canada

SHERBROOKE. — Tout est prêt pour le traditionnel souper qu'offre annuellement la cité de Sherbrooke aux quelque 180 jeunes qui participent cette année à l'échange inter-provincial de jeunes au Canada.

C'est ce qu'on a précisé à l'hôtel de ville en ajoutant que l'organisation matérielle avait été confiée cette année à M. Ivan Beaulieu, le directeur du Service des loisirs et parcs de la cité de Sherbrooke.

Ce souper, qui réunira quelque 200 jeunes, se déroulera

Où en est le projet ?

Le projet de réaménagement de la zone St-François en est un qui entend réaménager tout le secteur compris dans le quadrilatère de la rivière St-François, de la rue Kennedy jusqu'aux limites EST et OUEST, et les rues Hébert et Armstrong pour les limites SUD et NORD.

Aujourd'hui, les promoteurs poursuivent encore les démarches préliminaires à la réalisation du projet, tout en tenant compte du fait que les arguments ne sont pas disponibles encore à Ottawa pour sa réalisation.

Et la rencontre publique de la Société d'habitation, ici, à Sherbrooke, lundi soir prochain, à 7 heures, rencontre au cours de laquelle l'on doit entendre les objections des intéressés, s'inscrit dans le travail à abriter avant la réalisation même du projet, que les arguments deviennent un jour disponibles ou pas.

Et la rencontre publique de la Société d'habitation, ici, à Sherbrooke, lundi soir prochain, à 7 heures, rencontre au cours de laquelle l'on doit entendre les objections des intéressés, s'inscrit dans le travail à abriter avant la réalisation même du projet, que les arguments deviennent un jour disponibles ou pas.

Un animateur au Conseil régional des loisirs de l'Estrie, M. André Thibault, a prié le maire de la cité de Sherbrooke de participer à cette rencontre.

Il est fort probable toutefois que vu la tenue de l'assemblée en fin d'après-midi, lundi prochain, le maire Bureau ne pourra pas s'absenter.

Toutefois, on croit savoir que M. Bureau pourrait se faire remplacer par le procureur ou un autre échevin de la cité.

Carnet King Wellington
Redigé en collaboration

Les centrales syndicales de la région ont l'intention de convoquer tous les députés des Cantons de l'Est à une réunion lundi soir pour discuter de la nouvelle loi de l'assurance-santé qui vient d'être déposée à Québec... on sait que les centrales syndicales ne sont pas d'accord avec toutes les modalités du projet de loi qui doit entrer bientôt en vigueur...

La police de Sherbrooke n'a pas l'intention d'abandonner sa guerre à la vitesse dans les rues... depuis les derniers jours, l'appareil-radar fonctionne à pleine capacité et fait de nombreuses victimes... il n'existe qu'un seul bon truc pour déjouer ce radar perfectionné... il consiste à ne jamais dépasser la limite permise de 30 milles à l'heure dans les rues de Sherbrooke...

La cour provinciale du district de St-François, qui manquant déjà de personnel, de locaux et d'équipement, est accablée depuis hier d'un accroissement de juridiction de \$1,000 à \$3,000 pour les causes civiles...

Samedi le 4 juillet est la fête nationale des Américains... à en juger par les voitures des Etats-Unis actuellement à Sherbrooke, on peut dire que le congé est déjà commencé... on a même vu une voiture de l'Etat de New York avec des skis sur le toit... peut-être ce touriste avait-il lu la phrase de Voltaire à l'effet que le "Canada n'était que quelques arpents de neige"... ce touriste a dû être bien déçu en constatant la température...

La Caisse d'épargne et d'épargne économique de Sherbrooke tiendra son assemblée générale annuelle lundi soir au New Sherbrooke... cette caisse dont l'existence remonte à quelques mois compte déjà 937 membres et a un capital souscrit supérieur à \$2 millions (en date du 1er mai)... le président à Sherbrooke est Jean Daigneault...

Un étudiant qui s'est rendu au bureau de placement pour étudiants, à l'école St-Michel, a commenté qu'il n'y avait pas l'ombre d'un doute, les gens du bureau "N'ONT PAS LES DOIGTS DANS LE NEZ!!!"... ils en abattent du travail quoi!

Une dame a remarqué hier, au bureau du tourisme de la cité de Sherbrooke, que ce n'était certainement pas au travail même que M. Louis-Philippe Demers pouvait préparer son mémoire sur la relocation du bureau au Pavillon Armand Nadeau, au parc Jacques Cartier... elle a même indiqué que si M. Demers ne le rédigeait pas au cours de ses heures de loisirs, il lui faudrait attendre à l'automne pour le faire, tellement elle avait pu noter l'achalandage du bureau à cette période-ci de l'année...

Un trio de gens sympathiques et hospitaliers s'est manifesté lorsqu'un automobiliste a eu la malchance d'échouer d'une crevasse à sa voiture sans avoir eu la chance d'avoir un pneu de rechange dans sa valise... merci bien à ces trois personnes de la baie Victoria, à Lac-Mégantic... imaginez même que l'un d'eux a eu l'amabilité d'offrir le pneu de rechange de sa propre voiture pour quelques heures... c'est de l'hospitalité à son meilleur, ça... non?

Nos prix... n'affectent pas la qualité.

COMPLETS ASTRAL 59.95
importés d'Angleterre
COMPLETS VENITIENS 44.95
Nous avons aussi un très beau choix de stylos et couvertures artistiques à vos offrir. Aussi vêtements sport — imperméables, chemise, pantalons, gilets, etc. pour hommes.

Mme R. LAFLEUR
170, rue Terrill — Sherbrooke

Construction: hausse en juin, mais baisse depuis le début de 1970

SHERBROOKE. — Bien que le mois de juin affiche une hausse de quelque 33% pour cent comparativement à l'an passé au domaine de la construction à Sherbrooke, il n'en demeure pas moins vrai que pour les six mois écoulés de l'année 70, il y a une baisse de la valeur totale des permis accordés par la cité.

La baisse s'établit à quelque 20 pour cent.

L'an passé, à pareille date, il y avait une valeur totale de \$6,915,588 investis dans 572 projets de construction à Sherbrooke.

Pour le premier semestre de l'année en cours, la valeur totale investie s'établit à \$5,519,215 réparties entre les 450 permis émis par le Service des permis et inspection de la cité de Sherbrooke, dont le directeur est M. Normand Gauthier.

Permis résidentiels

L'an passé, au cours de ce même premier semestre de l'année, il y a eu 188 permis pour des projets résidentiels accordés par la ville.

Ces permis représentaient des projets d'une valeur totale de \$4,746,350.

Cette année, il y a eu 171 permis émis pour une valeur investie de \$4,459,800 dans des projets résidentiels.

Mois de juin

La somme totale de \$1,371,975 a été investie dans 122 projets, dont \$1,027,000 dans 45 projets de nature résidentielle au cours du mois de juin dernier à Sherbrooke.

L'an passé, à pareille époque, le mois de juin, \$996,390 pour 119 permis, dont \$805,500 répartis en 41 chantiers de nature résidentielle, avaient été placés à Sherbrooke.

Quartier EST

Cette année, au cours du dernier mois, c'est dans le quartier

EST que se sont fait les plus gros investissements, soit, au domaine résidentiel, plus de la moitié des investissements totaux du mois.

Sur les \$1,027,000 investis à Sherbrooke en juin dernier dans le domaine résidentiel, \$578,000 l'ont été dans le quartier EST.

Dans le quartier NORD, l'investissement de cette nature représente une valeur de \$234,000; dans le quartier OUEST, la valeur est de \$215,000.

Quant aux investissements de nature commerciale, c'est également dans le quartier EST qu'on retrouve les plus importants qui ont été faits au cours du mois de juin.

Sur le total de \$238,000 investis dans la construction de nature commerciale, \$105,000 l'ont été dans le quartier EST.

Suivent ensuite, par ordre décroissant, le quartier CENTRE (\$85,000), Sud (\$37,000) et NORD (\$31,700).

Des travaux de \$7.2 millions prévus à l'Université durant les prochains mois

SHERBROOKE. — Des travaux de construction de l'ordre de \$7,250,000 seront exécutés à l'Université de Sherbrooke au cours des prochains mois.

Les nouvelles constructions comprendront un complexe des sciences humaines, un complexe des sciences et de nouvelles résidences pour les étudiants.

Ces constructions qui seront exécutées en 1970 s'inscrivent dans les cadres du plan quinquennal d'expansion de l'Université de Sherbrooke qui fut lancé en mai 1969.

La première phase de ce plan, qui comprendrait la construction de nouvelles résidences, l'agrandissement de la centrale thermique, une nouvelle cafétéria et l'animalerie, est maintenant complétée.

La deuxième phase de ce plan est présentement en préparation. D'ici deux semaines, une maquette représentant les anciens et nouveaux bâtiments de l'Université de Sherbrooke sera rendue publique.

Construction

C'est le complexe des sciences humaines qui sera mis en chantier le premier.

Ce complexe sera érigé au coût de \$3,500,000 et comprendra notamment une faculté de droit. Les architectes de ce projet sont Boulanger, Faucher et Gagnon de Sherbrooke. Les travaux de construction doivent débuter le 31 août 1970.

Quelques semaines plus tard, soit le 14 septembre, le complexe des sciences qui a été conçu par les architectes Demers, Delorme et Morin sera également mis en chantier.

Le complexe des sciences sera complété au coût de \$1,750,000. La nouvelle

construction est une annexe qui viendra s'ajouter aux facultés actuelles des sciences appliquées et des sciences.

De plus, de nouvelles résidences qui ont été conçues par l'architecte Roger Couture seront mises en chantier le 7 octobre. Ces nouvelles résidences, qui comprendront entre autres des logements pour étudiants mariés, seront érigées au coût de \$2,000,000.

En principe, ces nouveaux bâtiments devraient être livrés pour le début de l'année universitaire 1971-1972.

Au moins 40 pour cent des autos en circulation présentent des défauts

SHERBROOKE. — Le poste de Sherbrooke de vérification des automobiles découvre des défauts à corriger sur au moins 40% des voitures qui s'y présentent.

Il est toutefois à noter que ces défauts ne sont pas toujours graves. C'est au propriétaire de décider s'il fait effectuer les réparations requises ou s'il dirige tout simplement sa voiture vers une cour à rebuts.

Il passe en moyenne une dizaine de minutes par jour au centre de vérification du service de la sécurité routière du Québec, installé au centre

commercial Woolco, boulevard Bourque.

Les vérifications

La plupart des automobilistes se présentent volontairement au poste de vérification mais il arrive également que les policiers provinciaux s'installent sur le boulevard Bourque pour inviter les conducteurs à faire vérifier l'état de leur véhicule-moteur.

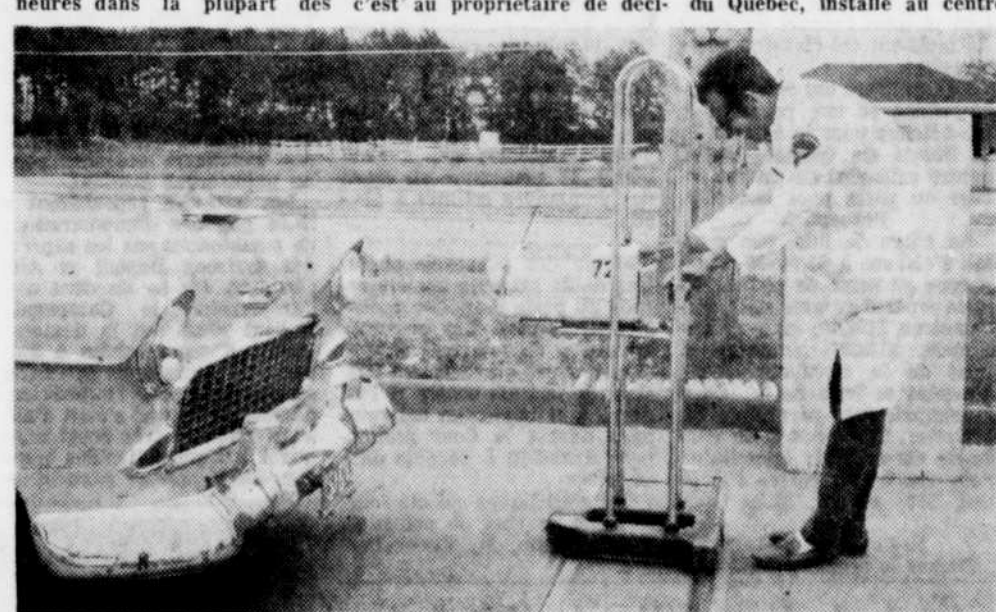
La vérification effectuée porte sur l'alignement des roues de la voiture et la réaction des freins de chaque roue. La direction des phares et la hauteur de l'éclairage font également l'objet de vérification de la part des techniciens-mécaniciens chargés de l'opération du poste.

Sont également vérifiés le système de signalisation des virages et à droite, ainsi que le fonctionnement de l'essuie-glace, du klaxon et des feux de freinage.

L'état des pneus et la condition générale de la voiture sont aussi scrutés.

Une voiture est immobilisée seulement quand des défauts sont décelés au niveau de la conduite et des freins.

Le centre de vérification des voitures est en opération du lundi au vendredi inclusivement, entre 8h 30 a.m. et midi et entre 1h 30 et 4h 30 p.m.



M. Richard Tremblay, technicien en charge du poste de vérification des automobiles, procède à la vérification des phares d'une voiture.

(Photo La Tribune, par Studio Breton)

Un entrepreneur réclame \$25,000 à la Commission scolaire

SHERBROOKE. — Me Yvon Roberge a fait parvenir une mise en demeure à la Commission des écoles catholiques de Sherbrooke de payer à l'entrepreneur général Georges Pednault ce qui lui revient à la suite de la construction de l'école Hélène Bouillie dans le quartier Nord.

Le solde réclamé par M. Pednault pour la construction de cette école se chiffre à environ \$25,000.

Refus de payer

On se rappelle que la Commission des écoles catholiques

de Sherbrooke a refusé de payer une somme de plus de \$14,000 qui était réclamée par M. Pednault pour la construction de cette école. Deux raisons étaient invoquées par la Commission scolaire, soit que M. Pednault avait présenté sa facture trop tard et également que le contrat était là et que M. Pednault avait touché le montant prévu au contrat.

D'autre part, M. Pednault soutient que si le coût a été supérieur à celui prévu au contrat la faute est imputable à la Commission des écoles catholiques de Sherbrooke, dont le terrain ne répondait pas aux besoins de la construction.

Les commissaires reprochaient à M. Pednault de n'avoir pas suffisamment vérifié l'état du terrain auprès des ingénieurs. Mais M. Pednault, pour sa part, soutient que même si la question concernant le terrain avait été posée aux ingénieurs, ces derniers l'auraient induit en erreur, car les sondages déjà effectués ne révélaient pas l'état véritable du sol.

La mise en demeure de M. Pednault, reçue dans les derniers jours de juin, donnait jusqu'au 30 juin à la Commission scolaire pour payer le solde des travaux effectués à l'école Hélène Bouillie.

M. Pednault rattache ce surplus à payer à l'état du sol, qui était boueux au point d'empêcher les machineries de travailler adéquatement et à plein rendement, ce qui a augmenté le coût, et qui au besoin obligeait de drainer le sol à cause de sources qui ont pu être découvertes en creusant.

Me Yvon Roberge avise la Commission que son client prendra des procédures judiciaires si le tout n'est pas réglé à la date précitée.

Un autre candidat du Parti sherbrookoise dans le sud: Florian Roy

SHERBROOKE. — Tout en se disant heureux d'avoir été invité à former équipe avec les autres membres du Parti sherbrookoise pour participer aux élections en bloc de l'automne prochain à l'hôtel de ville de Sherbrooke, le deuxième des candidats du parti dans le quartier SUD de la cité a répondu à certaines accusations lancées contre le parti à l'effet qu'il n'y avait pas de démocratie à l'intérieur du mouvement.

"On m'a offert la candidature dans le quartier SUD mais avant d'accepter, j'ai consulté mon entourage pour m'apercevoir que j'étais probablement le seul à ne pas savoir que j'étais le candidat choisi du Parti sherbrookoise dans le quartier SUD!"

M. Florian Roy, l'homme choisi au deuxième siège du quartier SUD par le Parti sherbrookoise pour se présenter aux élections de l'automne, devait enchaîner en signalant que l'expérience qu'il venait de vivre lui indiquait bien que le choix des candidats du parti n'était pas fait au hasard et qu'il y avait des enquêtes et des études menées avant qu'un homme ne soit choisi comme porte-étendard du Parti sherbrookoise.

Avec le Parti sherbrookoise, devait aussi insister M. Roy, il y aura 11 hommes qui ramèneront de l'avant, et non pas seulement six hommes de l'avant et cinq de l'arrière comme la présente situation le



M. Florian Roy

Michel Cloutier désire que le débat sur les prochaines élections demeure positif

SHERBROOKE. — Faisant une récapitulation des premières données connues du Parti sherbrookoise à date, le candidat dans le quartier CENTRE du parti et doyen de la faculté d'Administration de l'Université de Sherbrooke, M. Michel Cloutier, a lancé un appel à tous les groupements intéressés à participer aux élections en bloc de l'automne prochain sur la scène municipale, les enjoignant de maintenir le débat à un niveau positif, précisant "que c'est Sherbrooke qui en profitera!"

M. Cloutier voulait aussi indiquer que le Parti sherbrookoise n'entendait pas donner dans la petite politique et les "coups de jarnac" au cours de la campagne politique qui aboutirait aux élections du 1er novembre prochain.

"Nous voulons faire campagne non sur les hommes mais sur un programme et des idées."

"Nous allons bâtir un programme et nous allons l'offrir à la population, le 1er novembre... et la population choisira..." de rappeler M. Cloutier.

Par ailleurs, et toujours au cours de son intervention à la rencontre qui a marqué la présentation de M. Florian Roy à quelques dizaines d'hommes du quartier dans un hôtel de la ville, M. Cloutier a rap-

porté certaines expériences couronnées de succès à London, en Ontario, et à Dayton, dans l'Ohio, pour préciser que ces succès, ils étaient possibles à Sherbrooke moyennant que l'on se serre les coudes et que l'on travaille de façon positive.

En terminant, M. Cloutier a indiqué que le groupe devait maintenant et pour la période estivale à venir, travailler à l'élaboration d'un programme dont on sait déjà qu'il se veut marqué au coin de l'innovation.

Les cinq candidats à l'échevinage déjà présentés par M. Savard lors de rencontres hebdomadaires, soit MM. Michel Cloutier (CENTRE), Yvon Ellyson et Florian Roy (SUD), Jean-Marc Donahue (NORD) et Donald "Don" de Lafontaine (OUEST), doivent maintenant se réunir à plusieurs reprises, y compris tout au long de certaines fins de semaines, d'ici septembre prochain, pour élaborer le programme que le parti entend proposer à la population de Sherbrooke aux élections du 1er novembre prochain.

Des experts de diverses questions que le parti entend traiter dans son programme doivent aussi participer à ces rencontres qui s'échelonneront tout au long des vacances estivales.

Le CEGEP face à un grave problème: manque de 550 places en septembre

SHERBROOKE. — Le Collège d'enseignement général et professionnel de Sherbrooke se retrouvera en septembre 1970 avec de très sérieux problèmes de places-déclées, si le gouvernement du Québec n'autorise pas bientôt l'achat des installations des Filles de la Charité du Sacré-Coeur, dans le secteur des rues Parc et Terrill.

C'est ce qu'il a été possible d'apprendre au cours d'une entrevue avec M. Robert Sabourin, directeur général du CEGEP de Sherbrooke.

Dans le campus des rues Lisieux et Joliet, les installations du CEGEP permettent de recevoir 1,600 étudiants du milieu collégial et il s'en trouve beaucoup d'autres du secondaire dans la section de l'enseignement professionnel.

Comme le projet est à l'effet de laisser ce campus à la Commission scolaire régionale de l'Estrie, il a été décidé qu'il ne valait pas de déplacer les élèves du niveau secondaire pour ensuite ramener ces derniers et tout l'équipement nécessaire.

Dans l'Est, le campus du CEGEP de la rue Terrill installé dans l'école normale Notre-Dame-du-Sacré-Coeur peut recevoir 650 étudiants.

Les inscriptions

Avec les locaux actuels, il manquera donc 550 places-élèves en septembre 1970.

Pour y remédier, le conseil d'administration du CEGEP avait prévu d'occuper l'école St-Sacrement.

La régionale de l'Estrie coopérerait à ce plan en refoulant ses élèves actuellement à l'école St-Sacrement à l'école St. Patrick. C'est d'ailleurs ce projet qui a retardé d'un an la vente par la Commission des écoles catholiques de Sherbrooke à la cité de Sherbrooke, qui veut utiliser l'école St. Patrick pour loger le service de la police.

Le CEGEP aurait l'avantage de posséder deux bâtisses, sur le même campus.

Toutefois devant l'attitude du gouvernement, qui ne veut pas respecter les ententes conclues par ses négociateurs, la communauté des Filles de la Charité du Sacré-Coeur va garder ses positions.

De plus, la communauté a fait connaître son intention de ne pas louer l'école St-Sacrement et de repenser l'utilisation de tout son campus (moins l'ancienne école normale).

La question se pose au niveau du conseil d'administration du CEGEP. Si les religieuses refusent de louer l'école St-Sacrement, où va-t-on loger les 550 élèves, puisque le délai n'est plus suffisant pour construire ?

"Québec a eu le temps d'y penser, a dit M. Sabourin, puisque la demande pour l'achat des bâtisses des religieuses a été logée en août 1969".

M. Robert Sabourin, ancien fonctionnaire du ministère de l'Éducation, qui a déjà mené lui-même des négociations avec des communautés pour l'achat de bâtisses, a déclaré que le prix demandé par les Filles de la Charité du Sacré-Coeur n'est pas exagéré et que le profit prévu est plus que raisonnable.

Les sœurs, dit-il, ont accepté un strict minimum et elles ne vont pas réaliser un coup d'argent."

"Dans ces négociations, a poursuivi M. Sabourin, il s'agit d'abord de soustraire du prix les subventions reçues par la communauté dans le passé et de ne pas rembourser les arguments provenant de souscriptions publiques". Il a ajouté que le gouvernement doit voir à ne pas payer en double, mais qu'il faut aussi s'assurer de ne pas dégrader complètement la communauté.

"Il faut quand même permettre aux religieuses de se reloger", dit-il.

M. Sabourin verrait d'un bon oeil que les résultats de ces négociations soient rendus publics, car on laisse souvent planer le doute que les religieuses abusent alors que c'est rarement le cas.

SHERBROOKE, VENDREDI, 3 JUILLET 1970

Un village "pop" tous les vendredis soirs au parc Jacques-Cartier cet été

SHERBROOKE — Sherbrooke aura son village "pop" tous les vendredis soirs au parc Jacques-Cartier.

Cette initiative débute d'ailleurs ce soir alors que le lieu de villégiature deviendra un village pour la jeunesse sherbrookoise. Il y aura discothèque, en plein air, musique "heavy", son, lumières et autres.

Par ailleurs, il sera possible aux jeunes de participer à des "tech-in" avec discussion violente sur des thèmes controversés. Il y aura le secteur de la poésie, lecture de textes, rencontres - échanges, couleurs et musique des mots.

Les organisateurs annoncent également des "chansonniers au cœur tendre ou au couplet tranchant qui chantent et qui font chanter".

"Le nouveau vent du village "pop" souligne Gilles Forest, ce n'est pas un spectacle. On n'y assiste pas. On y participe, bon ou mal. C'est une fête qu'on se fait, c'est toute la tendresse du

monde". Celui-ci explique également qu'au Village "pop", on vient pour flâner, pour s'amuser, pour rencontrer, pour écouter, pour danser, pour parler, pour chanter, pour inventer, pour rien. "C'est gratuit. On est chez nous à la grandeur du parc. L'on va, l'on vient d'un centre d'intérêt à l'autre", ajoute Gilles Forest.

"A tous les vendredis soirs, à compter de 8 heures, déclare Gilles Forest, il n'y a plus un jeune sur la rue Wellington, ils sont tous dans le nouveau vent du Village "pop" au parc Jacques-Cartier. Le parc Jacques-Cartier deviendra enfin un parc populaire. Il y aura des services d'ordre, des ambulanciers. Il y aura la jeunesse de Sherbrooke auprès de laquelle on va s'enquérir le premier vendredi de ses goûts à propos de ce qu'elle désire comme "tech-in", poésie et chansonniers, et surtout qu'elle est prête à faire pour que ça marche", termine Gilles Forest.

A son procès sous l'accusation d'avoir écumé un billet de \$100

SHERBROOKE — Marcel Auger, âgé de 27 ans, et demeurant à Sherbrooke, a été cité aux assises pour répondre de l'écumage de \$100 à un démarreur de betteraves.

Il avait subi hier son enquête préliminaire et son examen volontaire devant le juge Benoît Turmel de la cour des sessions.

Auger pourra obtenir sa liberté en attendant le procès avec un cautionnement de \$1.000-\$2.000 déjà fixé dans une autre affaire.

Il avait été cité en cour à la suite d'une dénonciation de Maurice Carrier, un jardinier âgé de 25 ans, de St-Benoît-Beauce.

Ce dernier a rencontré Auger à l'hôtel Queen en soirée du 11 juillet.

Carrier avait tenté d'obtenir une bière dans le grill, mais le "waiter" n'avait pas de monnaie pour son billet de \$100.

Analyse

ST-SEBASTIEN GARDE BON ESPOIR DE SE JOINDRE A L'ESTRIE

Par Gilles Dallaire

ST-SEBASTIEN, (Spéciale) — Bien que l'on ait déjà franchi le cap du premier juillet, date à laquelle les commissions scolaires locales sont censées avoir réglé les problèmes qui surgissent de leur appartenance à une commission scolaire régionale plutôt qu'à une autre, on garde bon espoir à St-Sébastien de pouvoir réintégrer les cadres de la Commission scolaire régionale de l'Estrie avant la reprise des classes en septembre.

Une dépêche en provenance du bureau de l'ombudsman du Québec, Me Roger Morneau, parvenant en effet il y a quelques jours au président de la Commission scolaire de cette localité d'environ 1.000 âmes située à vingt milles de Lac-Mégantic. Le protecteur du peuple y faisait mention de son intention de transmettre dans le bref délai au ministre de l'Éducation les doléances exprimées par la majorité des contribuables de St-Sébastien, doléances qui avaient pris la forme d'un volumineux dossier relatant depuis les origines les acotars subis par des gens travaillant entre deux alliances revendiquant l'une et l'autre le droit à la prise en charge de l'éducation des enfants en âge de fréquenter les classes du cours secondaire.

La Commission scolaire de l'Amiante et la Commission scolaire régionale de l'Estrie, soucieuses de régler sans trop ébruiter l'opinion publique le différend qui risquait de les opposer sur ce point, ont, on s'en souvient, proposé une solution de compromis aux termes de laquelle l'Amiante accueillera à Lambton les élèves de certains niveaux tandis que l'Estrie prendrait charge à Lac-Mégantic des étudiants des autres niveaux.

On sait que cet accord, s'il a été observé en principe, n'a pas rencontré l'approbation de tous les parents d'élèves et plusieurs, estimant que la qualité de même que la diversité des cours donnés à Lambton étaient insuffisantes, ont préféré envoyer à leurs trois enfants à Lac-Mégantic, se plaçant du même coup dans une position frisant l'illégalité.

Un impact récent

Il est bien entendu que les contribuables de St-Sébastien ne sont pas tous des partisans d'une al-

leance sans conditions à l'Estrie et les problèmes soulevés localement par cette division des opinions ont de profondes répercussions sur la vie sociale et politique de cette petite localité. On n'a, pour en avoir la preuve, qu'à se reporter à la période précédant les élections à la Commission scolaire alors que deux postes de commissaires étaient en jeu. La campagne de propagande menée par les candidats avait pris l'allure d'une véritable campagne électorale provinciale avec publication de circulaires, assemblées de salon, émission de communications et tout le tralala. Les partisans d'un rattachement à l'Estrie l'avaient emporté par une faible marge.

Si, d'une part, on fait valoir les avantages d'un cours décloisonné complet et de facilités techniques peu communes à Lac-Mégantic, des tenants de Lambton tablent d'autre part sur la proximité de cette localité et sur les promesses non encore démenties faites au cours des dernières années de la construction éventuelle d'un campus polyvalent à Courcelles. On ne peut cependant accorder bien sûr d'importance au facteur financier. Très rarement est-il question du montant de \$42.000, que la Commission scolaire de St-Sébastien a dû verser l'an dernier à la Commission scolaire régionale de l'Amiante pour le prix de ses services. On parle bien aussi des \$28.000 que l'on versait à l'Estrie au temps où l'on lui faisait acte d'allégeance.

Crainte

Quant à la menace que les élèves fréquentant l'école de Lambton soient obligés de prendre à Distraels les options qu'ils ne trouveront sur place, elle plane continuellement et seule la construction rapide de campus polyvalents, à Lac-Mégantic ou à Courcelles pourrait la conjurer.

Une situation confuse

Entre temps, on attend avec impatience la décision que prendra le ministre de l'Éducation quant à l'allégeance que devra prendre en définitive la Commission scolaire de St-Sébastien. Il est sûr que l'on ne fera pas l'unité autour de la décision qui sera prise mais celle-ci, quelle qu'elle soit, aura au moins le mérite de clarifier une situation que des facteurs d'ordre politique et d'autre nature ont rendue confuse et souhait.

Développement domiciliaire à Bromptonville

BROMPTONVILLE, (JB) — La municipalité est présente en plein essor relativement à la construction de nouvelles habitations pouvant accommoder de nombreuses familles, ainsi que d'autres à logements simples.

Pour faire suite à l'appel lancé par le maire Dorilas Gagnon, au cours du printemps de la présente année, sur plusieurs rues de la localité, et nous remarquons en premier lieu ces demeures dans les quartiers résidentiels. La rue Lavoie en compte trois à elle seule, tandis que sur les rues St-Jean-Baptiste, Notre-Dame et Deschênes, nous apercevons une habitation nouvelle existante, et trois sont demeurées en suspens.

Bromptonville, de dire le maire Gagnon, a surtout un besoin pressant d'habitations à logements multiples, et c'est principalement ce qui nous est demandé par les personnes de l'extérieur désirant venir s'établir à Bromptonville.

Cependant, des maisons voient en ce moment le jour sur plusieurs rues de la localité, et nous remarquons en premier lieu ces demeures dans les quartiers résidentiels. La rue Lavoie en compte trois à elle seule, tandis que sur les rues St-Jean-Baptiste, Notre-Dame et Deschênes, nous apercevons une habitation nouvelle existante, et trois sont demeurées en suspens.

Pour avantager la classe ouvrière

Le maire de Coaticook suggère la construction de logements multiples

COATICOOK (RR) — Le maire de Coaticook, M. George Vaillancourt, a proposé aux échevins, lors de la dernière assemblée du conseil, d'étudier la possibilité de construire des maisons à logements multiples et à prix modiques dans les limites de la ville de Coaticook.

Selon le maire Vaillancourt, ces maisons avantageraient beaucoup la classe ouvrière

qui, dit-il, a de plus en plus de difficulté à se loger parce que les propriétaires construisent des logements trop petits et ne désirent, en général, pas louer à des familles nombreuses.

Par suite de cette situation, on doit souvent s'entasser dans des logements trop petits, où manque toute forme de confort, ou encore, on est forcé de louer des maisons

plus ou moins bien entretenues en dehors de la ville ce qui contribue à augmenter les dépenses pour ces familles qui en ont pourtant déjà assez à supporter.

On n'a pas pris de décision encore quant à la valeur de cette proposition, mais les échevins présents ont semblé être parfaitement conscients du problème et prêts à considérer cette forme d'aide aux

ouvriers.

Selon M. Vaillancourt, on pourrait se prévaloir de la loi de la Société d'Habitation du Québec, qui veut que, pour un service de ce genre, une coopérative à but non lucratif ou encore une municipalité puisse construire et administrer de telles maisons afin de favoriser le salarier moyen.

La société ferait dans de tels cas des prêts allant jus-

qu'à 90% du coût de construction de ces maisons qui par la suite, sous administration de la Coopérative ou de la ville même sous tutelle gouvernementale, sont louées à des familles et le montant du logement est fixé selon le salaire du chef de famille et ses obligations.

M. Vaillancourt a ajouté que les terrains où pourraient s'élever de telles constructions

sont disponibles à Coaticook et que les familles qui pourraient les habiter sont en nombre suffisant pour soulever le problème.

L'avantage de ces constructions, selon M. Vaillancourt, sont que les enfants pourraient être élevés dans des appartements viables, sains et pourraient jouir d'une cour arrière digne de ce nom et non pas avoir la rue pour tout partage.

Magog compte 13,582 âmes: une diminution de plus de 296 personnes sur l'an dernier

MAGOG, (MC) — Selon les résultats du recensement pour la ville de Magog complété au cours du mois de juin 1970, la population, pour l'année 1970, s'établit à 13.582 personnes, soit une diminution de 296 personnes par rapport à l'année 1969 et une diminution de 454 personnes par rapport à l'année 1968. Le recensement a aussi permis de constater que 8.000 personnes majeures (21 ans et plus) résident à Magog.

Familles	Catholiques	Protestants	Neutres	Total
Propriétaires	1.576	160	11	1.746
Locataires	1.833	138	24	1.995

Total	3.409	298	35	3.742
Population	Catholiques	458	33	7.136
Propriétaires	5.713	418	69	6.200
Locataires	246	—	—	246
En chambre	12.604	876	102	13.582
Total	12.604	876	102	13.582

Année	Nombre de familles	Population Prop. & Locataire	Nombre de personnes par famille (moyenne)
1955	12.686	13.539	3.82
1960	12.005	13.536	3.83
1965	13.602	13.781	3.77
1966	3.544	13.698	3.60
1967	3.542	13.336	3.56
1968	3.659	13.781	3.77
1969	3.803	13.698	3.60
1970	3.742	13.582	3.56



COURS DE NATATION — Les cours de natation ont débuté mercredi matin à neuf heures a.m. à la piscine de l'OTJ d'East Angus. Les jeunes ont quelque peu hésité à se tremper lors du premiers cours, l'eau étant assez froide; mais les cours se sont donnés comme prévu. (Photo La Tribune, par Mme G. Pomerleau)

Une guerre sans merci aux marchands de vitesse en juin à Lac-Mégantic

LAC-MÉGANTIC, (GD) — Les agents de la Sûreté municipale de Lac-Mégantic ont livré une guerre sans merci aux marchands de vitesse au cours du mois de juin de même qu'à tous les contraveneurs aux règlements municipaux de la circulation.

Cette lutte intense s'est traduite par des centaines de citations de \$915 dans les coffres municipaux dans le seul département de la circulation. Par ailleurs, les agents de la paix ont répondu à 126 appels et se sont rendus sur les lieux de 18 accidents de la route qui ont blessé une personne et causé des dommages matériels estimés à \$7.940. Plus de 24 sorties ont été effectuées pour les besoins du poste, de la ville et de l'ordre public.

Six plaintes ont été portées au cours du mois à la suite de vols d'importance plus ou

moins grande. Sept des 12 autres plaintes reçues au cours du mois ont été classées après enquête.

Les policiers ont opéré 24 arrestations et une personne a été détenue pour le compte de la Sûreté du Québec. Enfin, quatre sans-abri ont trouvé refuge au poste pour une nuit.

Perception

Au cours de juin, une somme s'élevait à \$1.745.77 à été perçue au poste de police. Elle se répartit comme suit: parc, \$458.10; taxe d'annulation, \$126.37; amendes et frais de la circulation, \$915; amendes et frais de la Cour municipale \$52; permis de bicyclette, \$50; permis de garde de chiens, \$27; empreintes pour visas, \$50; cartes d'identité, \$66; divers, \$130.

Des comparaisons

Depuis le premier janvier, il

s'est produit dans les limites de la ville 74 accidents qui ont fait 10 blessés et causé des dommages matériels estimés à \$829.230.30. Au cours de la période correspondante de l'année dernière, 105 accidents étaient survenus qui avaient blessé 12 personnes et causé des dommages estimés à \$34.548.

51 plaintes pour vols et autres délits majeurs ont été reçues au poste de police contre 37 l'an dernier. Les enquêtes menées à ce sujet ont envoyé 35 personnes en Cour des Sessions de la Paix contre 10 l'an dernier. 21 personnes ont comparu devant la Cour municipale contre 22 à pareille date en 1969.

Ces statistiques ont été fournies par le chef de police de Lac-Mégantic, M. Raoul Perron.

Programme enlevé à la balle-molle de Windsor

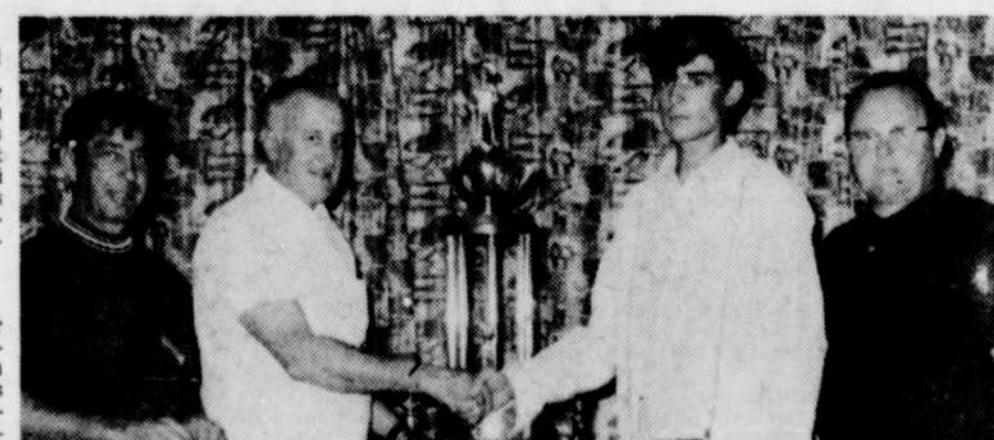
WINDSOR, (MC) — Le dernier programme de la ligue de balle-molle Laurendie a permis aux sportifs de Windsor d'assister à un duel de lanceur et à une raclée en règle.

Duel

Les artilleurs Yvan Debois et Donald Vidal se sont livrés un duel sans merci lors d'une joute qui s'est terminée par le pointage de 1 à 0 en faveur du Michel Transport. Chacun des deux lanceurs n'a accordé qu'un seul coup sûr à ses adversaires. Le coup sûr du Michel Transport qui a permis aux hommes de l'instructeur Yvan Debois de l'emporter de justesse a été réussi par Alain Véronneau sur un coup retenu. Véronneau a ensuite profité d'une erreur et d'un sacrifice pour croiser le marbre. Le coup sûr du Boiduc a été réussi par Marc Codère à la toute fin de la septième manche alors que le Boiduc avait deux hommes de retirés. Cette joute est au dire de tous les spectateurs présents celle qui a tenu le plus en haleine depuis le début de la présente saison.

La pharmacie Aubé a subi une abrupte débandade au cours de la dernière joute en essayant un cuisant revers de 10 à 1 aux mains du Champagne Auto. Philippe Messier, le lanceur gagnant, n'a accordé que quatre coups sûrs à ses adversaires dont un circuit à Guy Couture pour le seul point de la pharmacie. L'artilleur Richer Talbot Jr a tout de même bien fait en accordant huit coups sûrs aux puissants frappeurs de Champagne. On sait que le Champagne possède plusieurs joueurs dans les premiers rangs dans le classement des frappeurs. Claude Messier qui avait connu deux parties parfaites à l'offensive a été un des artisans de la victoire des siens en frappant deux coups sûrs en quatre apparitions. Le joueur instructeur Marcel Véronneau lançait les siens sur la bonne voie en réussissant deux coups sûrs. Cette victoire du Champagne a contribué à resserrer davantage le classement dans les premières positions alors que le Aubé, le Champagne, l'Auberge et le Michel Transport se menacent.

Le programme de lundi prochain devrait lui aussi captiver les amateurs de ce sport qui attire de plus en plus les sportifs de cette ville. Tout d'abord à 6h. 30, le Michel Transport fort de sa victoire contestée de mercredi affrontera le Riverview. Finalement dans la deuxième rencontre l'Auberge fait face au Champagne Auto. On sait que ces deux équipes sont présentement chacune dans une poussée qui leur permet de graver les échelons menant à la tête du classement. L'Auberge est forte de cinq victoires mais le Champagne tentera de profiter du fait que les hommes de l'instructeur Maurice Audet sont inactifs depuis une semaine et demie. Maurice est pourtant confiant que leur fiche antécédente leur donne suffisamment de ressources pour vaincre le Champagne. On connaît d'autre part la combativité des joueurs du Champagne et la belle tenue du lanceur Philippe Messier au cours des dernières manches ont un facteur qui rassure grandement l'instructeur Marcel Véronneau.



Le jeune Dennis Murphy a remporté les honneurs du "fielday" annuel O'Keefe au Club de golf de Coaticook avec une ronde de 79 en ce qui regarde la participation des membres du club. Dennis Murphy est félicité par le commanditaire Ernest Pauliot en présence du capitaine Raoul Peloquin et du président du Club de golf de Coaticook, Normand Viens. (Photo La Tribune, Coaticook)

LE MINISTRE DES TERRES ET FORETS A LA JOURNÉE CHAMPETRE DES PRODUCTEURS D'ARBRES DE NOËL

COATICOOK, (RR) — L'Association des producteurs d'arbres de Noël du Québec tiendra sa journée champêtre annuelle le 5 juillet sur la ferme de M. Emery Lantôt, route rurale numéro 1, à Compton.

La journée débutera à 10 heures de l'avant midi par l'inscription, et se poursuivra par une visite aux champs, alors qu'il sera possible d'examiner des semis de sapin de 1 an à 8 ans.

Par la suite, à 11h.30 on procédera à une démonstration de taille de sapin de 2 à 8 ans. Cette étape sera la dernière avant le dîner, qu'on laisse à la discrétion des visiteurs. Toutefois, on fait remarquer qu'une cantine sera installée sur les lieux à la disposition des intéressés, et, on mentionne également que ce sera là une excellente occasion pour un pique-nique familial.

Les activités reprendront à 1h.30 par des démonstrations de machines par des experts des maisons Dupont et Alis Chalmers. On se souvient que l'an dernier, la Compagnie Dupont avait fait la démonstration d'une machine à emballer le sapin dans la resille de plastique pour l'expédition, démonstration qui s'était d'ailleurs montrée très concluante quant à la protection des branches des arbres au moment du

transport pour la mise en marché.

Ces démonstrations de machines seront suivies d'allocutions et de forums où chacun pourra donner libre cours à ses impressions et à ses trouvailles et ainsi, aider les autres producteurs à obtenir par cette collaboration un produit de meilleure qualité et, partant, un meilleur prix sur le marché.

Parmi les invités de marque, dont on attend la présence à cette journée champêtre, on remarque les noms de MM. K. Drummond, ministre des Terres et Forêts, les députés Georges Vaillancourt (Stansstead) et Omer Dionne (Compton), Jean Dumoulin, ingénieur forestier, attaché à la station de East Angus, Richard Nolet, ingénieur forestier de l'Etat du New Hampshire et Lewis Day, secrétaire exécutif de l'Association des producteurs des états du New Hampshire et du Vermont.

Association déjà fort connue

L'Association des producteurs d'arbres de Noël du Québec, bien que relativement jeune, s'est déjà imposée sur le marché mondial de l'arbre de Noël, grâce à son étroite collaboration avec l'Association du New Hampshire et du Ver-

mont association similaire à celle du Québec.

En effet, les producteurs américains, de même que les acheteurs, semblent vouloir reconnaître l'importance d'une telle Association au Québec et s'intéresser de plus en plus aux produits des membres de cette association. Ceci serait dû en grande partie au fait que les membres de l'Association tentent par tous les moyens mis à leur disposition, de mettre sur le marché un produit de grande qualité.

Les membres de PANQ ont même été invités à assister à la convention annuelle américaine des producteurs et même à y exposer de leurs produits. Cette convention se tiendra les 19, 20 et 21 août.

Cette convention nationale groupe à tous les ans des producteurs et des acheteurs de tous les coins des États-Unis, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Ontario et du Québec.

On a même prévu une session entièrement en français le vendredi 21 août à l'intention des producteurs Canadiens. Un concours sur les produits canadiens est également à l'agenda et il semble que ce sera là une excellente occasion pour les producteurs Québécois de faire connaissance avec d'éventuels acheteurs.



QUELQUES-UNES DES MONITRICES s'affairaient à préparer le matériel qui leur sera nécessaire pour bien illustrer leur thème pour la saison à venir...

Les 21 moniteurs et monitrices de Windsor seront bien préparés

WINDSOR, (MC) — Les moniteurs et monitrices de l'OTJ de Windsor se présenteront sur le terrain cette année avec une préparation qui leur permettra d'accomplir avec confiance leur travail avec les jeunes qu'on leur confie.

En effet, les quelque 21 moniteurs et monitrices ont pu bénéficier d'un stage de quatre jours au CEGEP de Sherbrooke où ont participé d'ailleurs tous les moniteurs de la région. Ces stages ont permis à nos moniteurs et monitrices de se familiariser avec le fol-

kloré, l'expression corporelle, les arts plastiques et diverses autres disciplines.

Ces deux jours de stages ont été complétés par deux autres jours à Windsor même. Ces deux jours ont permis aux stagiaires de se familiariser avec le terrain et le matériel mis à leur disposition ainsi que de mieux se connaître entre eux. Ils ont enfin permis d'établir un programme définitif dans lequel on peut avoir confiance car les moniteurs et monitrices de cette année possèdent

une moyenne d'âge de 17 ans et sont tous dans un âge où le sens des responsabilités est un atout majeur.

La direction de l'OTJ est assurée que ses moniteurs et monitrices sont prêts à rencontrer les enfants de Windsor, Greenlay et St-François. La direction a dépensé un coût énorme pour permettre à ses protégés de suivre ses stages mais elle ne veut rien négliger pour donner un maximum de formation et assurer ainsi la sécurité à laquelle les enfants ont droit.

Deux tamponnages par l'arrière à Lac-Mégantic: dommages de \$800

LAC-MÉGANTIC, (GD) — Deux tamponnages par l'arrière survenus sur la rue Frontenac ont endommagé des automobiles pour une valeur d'environ \$800.

Le premier impliquait les automobiles de M. Cyrille Destrie, de Stonyway et de Mme Laurette Veilleux, de St-Jean Vianney.

Le second impliquait les vé-

hicules de MM. Pierre L'Heureux et Réjean Rancourt, de Lac-Mégantic, et de Mme Armand Roy, de la route rurale no 2.

Personne n'a été blessé.

A la suite d'une rencontre à Québec

La confusion la plus totale au sujet du Pavillon Jean XXIII

Par Yvon Rousseau
WINDSOR, (Spéciale) — Les membres de la Corporation du Pavillon Jean XXIII pour personnes âgées, à Windsor, sont présentement plongés dans la confusion la plus totale, à la suite d'une rencontre avec un représentant du ministère de la Famille et du Bien-être, au sujet de la construction de la résidence pour personnes âgées.

Me Raynald Fréchette, con-

seiller juridique de la Corporation, a été chargé de faire parvenir une mise en demeure à la Société d'habitation du Québec, afin que cette dernière verse un montant d'environ \$256,000, montant qui représente les dépenses effectuées jusqu'à maintenant par la Corporation en vue de la construction du Pavillon Jean XXIII.

La construction du Centre d'hébergement et de logement pour personnes âgées, à Wind-

sor, était déjà en cours quand le nouveau ministre, M. Claude Castonguay, a donné l'ordre d'arrêter les travaux.

Les faits

Sous le gouvernement de l'Union Nationale, qui a précédé le régime libéral, le ministre de la Famille et du Bien-être social, M. Jean-Paul Cloutier, avait fait parvenir à la Corporation du Pavillon Jean XXIII, le 25 septembre 1968,

l'autorisation de développer à Windsor un centre d'hébergement et de logement dont la capacité ne pourra pas être supérieure à 60 lits.

Le 25 octobre 1968, le ministre de la Famille et du Bien-être social autorisait la Corporation à retenir les services d'un architecte.

Le 18 juin 1969, la Corporation était informée que le gouvernement considérait la construction du Pavillon Jean XXIII comme étant un projet prioritaire.

Le 10 février 1970, la Société d'habitation du Québec autorisait la corporation d'aller aux soumissions publiques.

Le 27 avril 1970, une lettre de la Société d'habitation du Québec informait la corporation qu'un prêt de \$685,550 lui était accordé pour réaliser le projet.

Le contrat pour la construction du Pavillon Jean XXIII a été accordé à l'entrepreneur général en construction Doris Grenier Ltée pour un montant net de \$615,703.

A la suite de l'élection générale au Québec qui a amené le pouvoir aux libéraux, le vent a tourné complètement pour la Corporation du Pavillon Jean XXIII.

Le 30 mai 1970, M. André Dauphin, directeur général de la Société d'habitation du Québec, faisait parvenir un télégramme à M. Lewis Craig, ministre de Windsor et président de la Corporation du Pavillon Jean XXIII, l'avisant de prendre les dispositions nécessaires pour que les architectes et les professionnels dont les services ont été repus pour la construction du centre d'hébergement arrêtent complètement les travaux de préparation des esquisses, des plans et devis et des sondages.

Le télégramme demandait un rapport sans délai sur les travaux effectués à date et il était spécifié que cet arrêt n'impliquait pas que le projet était annulé, même s'il était l'objet d'une révision.

Le 29 mai 1970, le ministre Claude Castonguay de la Fa-

mille et du Bien-être social, dans une lettre à M. Craig, confirmait que les travaux avaient été arrêtés à cause d'une révision de tous les travaux en cours. M. Castonguay laissait entendre qu'il était possible que des modifications soient demandées aux plans, à la suite de l'étude.

La firme d'architectes Larose, Larose, Laliberté et Petrucci, de Ville Mont-Royal, confirmait au ministère l'état des travaux, mais demandait l'autorisation de couler cinq empiètements, ce qui fut fait.

C'est l'arrêt

Le 4 juin 1970, le ministre de la Santé, de la Famille et du Bien-être social, M. Claude Castonguay, faisait parvenir un autre télégramme au président de la Corporation l'avisant cette fois que les études effectuées par le ministère de la Famille et du Bien-être social sur le programme de développement des centres d'hébergement pour personnes à-

gées, en relation avec le projet de Windsor, avaient révélé que ce projet ne peut se justifier si on tient compte des ressources déjà en place dans la région et de critères objectifs de besoins de nouvelles ressources.

Le télégramme ajoutait : "Les travaux concernant ce projet doivent être immédiatement arrêtés et le projet abandonné".

Et le télégramme ajoutait : "Veuillez donner suite auprès de tous les intéressés: architectes, ingénieurs et autres consultants. La Société d'habitation du Québec est informée de cette décision".

Une lettre du ministre confirmait le lendemain, M. Castonguay ajoute qu'il faut noter que dans le domaine des besoins que requièrent les personnes âgées, les efforts du gouvernement sont principalement traduits par des investissements pour fin de construction de centres d'hébergement et de logement.

struction de centres d'hébergement et de logement.

"Ce serait une erreur, écrit-il, d'identifier les besoins des personnes âgées uniquement en terme de construction de centre d'hébergement, car toute une gamme de services communautaires et de soins à domicile est à développer en vue de prévenir ou de retarder à tout le moins le placement des personnes âgées dans des centres souvent construits en dehors de leur cadre de vie habituel".

Le 8 juin, le ministre Castonguay envoyait un autre télégramme à la Corporation demandant d'arrêter toute démarche en vue de l'engagement d'un conseiller en aménagement ou de l'octroi d'un contrat pour achat de mobilier et d'équipement. Le même télégramme demandait de mettre un terme au contrat des conseillers engagés aux mêmes fins.

Un précédent au niveau provincial

Formation d'un comité du bassin de la St-François: lutte contre la pollution

RICHMOND, (AR) — Pour la première fois dans l'histoire de la lutte contre la pollution des eaux dans la province de Québec, un comité de bassin a été formé, alors que des représentants des différentes villes et municipalités de la région réunis hier soir à Richmond ont formé un comité provisoire du bassin de la rivière St-François.

Ce comité qui se veut un organisme de pression et qui est destiné à mettre sur pied un comité permanent en vue de travailler contre la pollution des eaux de la St-François, ne doit pas exister plus longtemps que jusqu'au mois de décembre prochain, alors que l'on prévoit pouvoir former le comité permanent qui lui succédera.

La formation de ce comité provisoire, une initiative du comité d'épuration des eaux formé de la Chambre de commerce du comité de Drummond, vise à réunir toutes les

forces possibles dans l'entier territoire du bassin de la rivière St-François et se veut une prise de contact avec la réalité des faits, un début d'union des différentes municipalités et Chambres de commerces du territoire, afin de tenter de trouver les moyens de redonner à la rivière St-François le charme que les résidents de la région lui ont déjà connu il y a nombre d'années avant que ses eaux ne soient polluées.

Lors de la réunion d'hier, les villes de Pierreville, Drummondville, Drummondville-Sud, Richmond, Bromptonville, East Angus, Sherbrooke étaient représentées soit par leur maire ou par un ou des délégués de la Chambre de commerce et ont procédé à la formation de ce comité provisoire.

Le comité

Le Dr André Allaire qui préside le comité d'épuration, au sein de la Chambre de com-

merce du comté de Drummond a été choisi comme président du comité provisoire.

Il sera assisté dans son travail par M. Dorilas Gagnon, maire de Brompton, vice-président, le Dr Claude Grondin, de Drummondville secrétaire, M. Roger Trudeau, maire de Richmond, M. Robert Savoie, ingénieur.

Le comité doit également faire des démarches pour obtenir sur ce comité provisoire un délégué officiel de la ville de East Angus, un représentant du C.M.A. de Sherbrooke, ainsi que des représentants des universités de Sherbrooke et Bishop. De plus, les membres du comité inviteront à siéger avec eux des représentants de divers organismes qui luttent présentement contre la pollution dans la région et la Régie des eaux du Québec doit y déléguer un représentant qui siégera à titre d'avisier technique et de coordonnateur unique.

A ST-GERARD, SIX PROPRIETAIRES RELEVENT LEURS MANCHES ET NETTOIENT UNE PLAGE

ST-GERARD — Devant l'inaction du gouvernement à effectuer des travaux pour combattre la pollution au lac Aylmer, un groupe de six propriétaires ont décidé de faire effectuer des travaux de nettoyage à la Baie Batoche, à environ un mille de St-Gérard.

Ces travaux ont pour but de nettoyer la plage de bords de brin de scie et de bois mort. Les propriétaires estiment qu'ainsi il sera pos-

sible de se baigner et d'amarrer les embarcations.

On a souligné que depuis le début de l'été personne n'osait se baigner à cause de l'odeur nauséabonde qui s'échappait des eaux.

Cette lutte à la pollution dans le lac Aylmer semble être la première réalisation d'un groupe de citoyens pour contester l'inertie du gouvernement dans ce domaine.

Les prêtres déterminés à rajeunir le visage du diocèse de Nicolet

DRUMMONDVILLE (AR) — Contrairement à ce qui se faisait dans le passé, les prêtres du diocèse de Nicolet, qui viennent de terminer leurs retraites annuelles, ont pu participer à trois sortes d'activités différentes durant ces jours de réflexion.

La première retraite, sous forme de prédication, a été animée par le Père Gérard Le, mire, de Nicolet, et elle a eu lieu au Grand séminaire de Nicolet tandis que la deuxième retraite a eu lieu au Lac Supérieur dans les Laurentides. Le thème de cette retraite était "l'Eglise" et l'animateur a été l'abbé André Lafond, professeur à l'Université de Sherbrooke. Lors de cette retraite, les 45 prêtres présents ont essayé de déterminer comment bâtir l'Eglise dans le diocèse, dans chacune des paroisses ainsi que dans chacun des petits groupes d'action catholique, de catéchèse etc.

Enfin, la troisième retraite était animée par le Père Rosaire Bernard de Montréal et a consisté en une étude sur

le diocèse de Nicolet et a abouti à un engagement personnel de la part de chacun des 35 prêtres présents.

Le diocèse

A la suite de cette troisième retraite, on peut déterminer que les prêtres ont l'image suivante de leur diocèse: "Il y a un manque de créativité et d'initiative, de la part des prêtres en général, alors que l'évêque du diocèse laisse beaucoup de place aux expériences nouvelles; la pastorale est trop tournée vers l'entretien; il y a une hiérarchie qui vit en marge du peuple de Dieu; on constate aussi le manque de leadership; l'évêque ne partage pas assez son autorité; en général, le diocèse manque de dynamisme; il y a aussi un manque de communication entre le haut et le bas; il y a un problème de finances; il y a trop de commissions de papier, c'est à dire des comités qui n'existent que sur du papier et enfin le diocèse souffre aussi de "structuralité" à tous les niveaux".

Décentralisation des responsabilités

Pour faire face à ces problèmes, les prêtres présents ont projeté pour toute la région du diocèse, d'accélérer la répartition des tâches et la décentralisation des responsabilités. Ils projettent en plus la régionalisation de la pastorale et des structures financières. Les prêtres veulent aussi donner une grande importance aux petites communautés de chrétiens qu'on appelle des communautés de "base".

Enfin, un travail sera accompli dans toutes les régions du diocèse pour promouvoir la formation de comités paroissiaux de pastorale. Selon les commentaires d'un représentant du groupe, si tous ces projets se réalisent, les laïcs vont assister à un rajeunissement du visage du diocèse de Nicolet, à la condition toutefois que l'enthousiasme des prêtres ne baisse pas et qu'ils mènent à bon terme toutes ces initiatives qu'ils désirent prendre.



LES PRETRES S'ETUDIENT — Les prêtres du diocèse de Nicolet au cours de leur retraite annuelle ont jeté un regard sur le diocèse et ont décidé de tenter de lui donner un visage rajeuni. Sur cette photo quelques-uns des responsables, les abbés Jacques L'Allier, Gérard Grondin, Rosaire Bernard et Jean-Baptiste Comeau.

(Photo La Tribune, Drummondville)

Deux pièces de Michel Tremblay présentées au théâtre estival du parc des Voltigeurs

DRUMMONDVILLE (GL) — Deux pièces de Michel Tremblay seront à l'affiche du théâtre d'été qui prendra naissance au parc des Voltigeurs au cours du mois de juillet: "La duchesse de Langeais" et "En pièces détachées".

Comme on le sait, ce projet a été mis sur pied par un groupe d'étudiants du Collège de Drummondville qui avaient déjà réalisé des spectacles au Centre culturel. Le théâtre estival fonctionnera d'ailleurs en collaboration avec le Centre culturel, dont M. Claude Beland est le président.

Le directeur de l'animation pour les activités théâtrales est Michel Fréchette tandis que le responsable de la mise en scène des pièces est Michel Chapdelaine. Ce dernier dirigera les comédiens dont Jean Hamel qui tiendra le rôle dans le monologue "La duchesse de Langeais" et six autres comédiens de la tragi-comédie en journal: "En pièces détachées", dont Francis Beauregard, Claudette Halley, Suzanne Désilets, Richard Raymond, Nicole Spina et Claudette Chapdelaine formeront la distribution.

Des spectacles seront présentés tous les soirs de la semaine, excepté le lundi. Le théâtre estival sera joué les mardi, jeudi, samedi et dimanche, à 20h, tandis que les mercredi et vendredi se dérouleront des spectacles de sons et lumières ainsi que des chansonniers.

Les pièces seront présentées à l'extérieur du Manoir Trent sur une roulotte plate-forme de 32 pieds de longueur. Un café-exposition sera également aménagé pour la saison et on y tiendra des expositions de peinture.

Le conseiller juridique souligne la nécessité d'ériger un tel foyer

SHERBROOKE — Me Raynald Fréchette, conseiller juridique de la Corporation du Pavillon Jean XXIII, dans une lettre adressée à M. Claude Castonguay, ministre de la Famille et du Bien-être social, demande comment il se fait que dans les journaux du 17 juin, où il est rapporté le texte d'un communiqué émis par son ministère, qu'il est affirmé que les projets dont les travaux sont déjà commencés ont reçu le feu vert pour continuer et compléter la construction.

"Or dans le cas de Windsor, d'écrit M. Fréchette, les travaux sont effectivement commencés et les dépenses s'élèvent actuellement à plusieurs milliers de dollars".

Une sollicitation auprès du public a rapporté la somme d'à peu près \$25,000.

Il faut aussi tenir compte du fait que deux édifices ont été achetés et démolis pour

la construction de ce centre et que l'entrepreneur a aménagé sur les lieux tout son équipement de machineries lourdes.

Me Fréchette a souligné la stricte nécessité de la construction d'un tel foyer.

Le travail des membres de la Corporation en vue de la construction du foyer se poursuit depuis 1967.

Les membres de la corporation subissent un préjudice personnel sérieux étant donné que toutes sortes de rumeurs circulent à Windsor et dans les environs, à l'effet que la décision du ministre avait été prise à la suite d'une mauvaise administration et on laisse planer toutes sortes de doutes quant à la bonne foi des personnes intéressées.

Les personnes impliquées songent sérieusement si la décision du ministre est maintenue, à instituer des actions en dommages pour les torts personnels qu'ils ont subis.

Player's

plaît

aujourd'hui
comme hier

Player's
FILTRE

Editorial

Le Jour du Canada
a remplacé

la fête du Dominion

Le Canada a-t-il, mercredi dernier, célébré pour la dernière fois sa fête nationale sous le nom de Fête du Dominion ?

Plausiblement.

En effet, il y a quelques mois, le député James Brown, libéral de Brant, Ontario, a soumis un projet de loi aux Communes dans lequel il demandait de changer le nom de Fête du Dominion en celui de Jour du Canada et d'en fixer la célébration le premier lundi de juillet. La suggestion, en général, a reçu bon accueil. Un vote sur un sous-amendement au comité de justice aux Communes, le 9 avril, a modifié — on devrait dire défilé — le projet de loi tel que présenté. Il en est résulté que l'appellation Jour de la Confédération remplace Fête du Dominion et que l'on continuera à célébrer cet anniversaire le premier juillet.

Le vote sur le sous-amendement a eu un effet de surprise. Il est décevant aussi. Il l'est même si l'on tient compte de la raison qui a inspiré son proposeur.

Nous traversons, il ne faut pas l'oublier, une époque assez trouble, une époque où l'on remet en cause une foule de questions, y compris, dans certains milieux, la Confédération canadienne. On comprend que ses défenseurs ont profité de l'occasion pour changer le nom de Fête du Dominion en celui de Jour de la Confédération. Leur but était certes louable. Ils désirent amener les Canadiens à réaliser davantage le chemin que le pays a parcouru sur le plan constitutionnel, ce qui est d'ailleurs incontestable.

Mais précisément parce que d'aucuns remettent en cause notre système fédératif, n'aurait-il pas été plus prudent, plus sage, de s'en tenir au projet de loi tel que le député Brown l'a soumis, changer le nom de Fête du Dominion en celui de Jour du Canada ?

Nous le croyons, et voici pourquoi.

L'Histoire nous apprend que les régimes politiques évoluent, changent et parfois même disparaissent. La nation, elle, demeure et s'accommode, ou tente de s'accommoder, du nouveau régime qu'elle a choisi ou qu'on lui a imposé. Notre propre régime politique est en pleine évolution et bien malin qui, aujourd'hui, peut prévoir où s'arrêteront les changements qu'engendrera l'évolution en cours.

L'appellation Jour de la Confédération n'est pas nécessairement susceptible de rallier à la cause canadienne les adversaires de cette formule politique. Son adoption ne constitue en réalité qu'une demi-mesure si l'on ambitionne par là marquer une étape de l'évolution politico-constitutionnelle canadienne. Certains soutiendront même que Jour de la Confédération prend figure de défi, de provocation, à l'endroit de ceux qui rejettent la formule fédérative.

Jour du Canada prend une signification différente, plus convenable, plus appropriée aussi. Jour du Canada ne porte pas, intrinsèquement, le germe de divisions et de querelles intestines comme c'est le cas dans l'expression Jour de la Confédération. Au contraire, cette appellation a le mérite de contribuer à placer la patrie, la nation, au-dessus du monde des contingences de presque toutes les factions politiques.

Au cours des cérémonies qui se sont déroulées à l'occasion du premier juillet, il semble qu'on ait surtout utilisé pour désigner l'anniversaire de la Confédération canadienne, car c'est bien de cette fête qu'il s'agit, l'expression Jour du Canada.

Il importe peu, en somme, qu'on célèbre le Jour de la Confédération ou le Jour du Canada le premier juillet. Ce qui compte ce jour-là, ce qui devrait compter, c'est qu'on prenne le temps de s'arrêter pour jeter un coup d'oeil rétrospectif sur le passé afin de mieux jauger le chemin parcouru, et qu'on prenne la résolution de ne pas bivouaquer en cours de route.

La prospérité dont bénéficie une nation, comme les misères dont elle souffre, tiennent moins du régime politique sous lequel elle vit que de la tournure d'esprit des habitants qui la composent.

Alvarez VAILLANCOURT

LA TRIBUNE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN DE LA RIVE SUD — FONDE EN 1910

Imprimé par LA TRIBUNE (1966) L.T.E., 221, rue Dufferin, Sherbrooke. — Tél.: 569-9201.

Courrier de deuxième classe. Enregistrement No. 1539. ARRONNEMENT : au Canada par la poste, sauf droits d'abonnement par comètes : 1 an : \$18.00; 6 mois : \$12.00; 3 mois : \$7.00; 1 mois : \$2.50.

Aux États-Unis avec Supplément Perspectives : 1 an : \$35.00; 6 mois : \$20.00; 3 mois : \$12.00; 1 mois : \$4.00. Autres pays, outre mer, etc. : 1 an : \$50.00.

La Tribune est affiliée à la Presse Canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, de la Fédération canadienne des éditeurs de journaux et périodiques catholiques, affiliée à l'Audit Bureau et Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse Canadienne, Presse Associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similé de Presse Canadienne et ses agences affiliées sont autorisés à reproduire les informations de La Tribune.

YVON DUBÉ,
président et directeur général.
JACQUES G. FRANCOEUR,
vice-président et éditeur.



Bloc-Notes

Les extrêmes se touchent

Un ancien président de la Cour de l'Échiquier, M. J. T. Thorson, a tenté, en son propre nom, une action en Cour suprême de l'Ontario dans laquelle il conteste la validité constitutionnelle de la loi sur les deux langues officielles au Canada.

Pour la majorité des Canadiens d'expression française, et pour un nombre assez important de nos compatriotes d'origine anglo-saxonne, une telle initiative — sans tenir compte du point en litige que soulève le boursier Rhodes et l'ancien ministre libéral — n'est pas heureuse et manque même d'élégance.

On s'expliquerait plus facilement une démarche comme celle de M. Thorson si elle venait d'un homme n'ayant pas eu, comme lui, l'avantage d'occuper de hauts postes dans le monde politique et de la magistrature. Dans une société comme la nôtre il y a des problèmes que l'on doit soumettre aux Communes ou chaque député a la liberté de faire valoir son point de vue et les opinions de ses commettants.

Dans le courant du contexte de notre évolution constitutionnelle, c'est rendre un bien triste service à la cause de l'unité nationale que de s'opposer, en recourant à des procédures légales, à une loi demandant la reconnaissance du français et de l'anglais comme langues officielles dans les services gouvernementaux fédéraux là où la population du deuxième groupe linguistique est suffisamment nombreuse.

La vie est drôle, surtout quand deux extrêmes se touchent. Là on a recours à la loi pour tenter de sauver ce qui pourrait être le reliquat d'une ancienne forme de nationalisme, ici pour insuffler la vie à une forme de nationalisme qu'on pistonne.

A. V.

l'opinion

des LECTEURS

La confusion de l'organisation communautaire à Windsor

Une bonne quantité de citoyens de la ville de Windsor se posent des questions après avoir été témoins récemment du brusque arrêt de la construction d'un foyer d'hébergement pour personnes âgées. Je me permets de revenir sur quelques-unes de ces questions qui ne peuvent laisser dans l'indifférence les gens soucieux de l'évolution de leur cité. Des citoyens se demandent fréquemment: "Pourquoi enlève-t-on aux personnes âgées le foyer qui leur a été promis afin qu'elles vivent décemment dans leur ville pour des raisons qui semblent être des mesquineries inexplicables? Il semble que des innovations de quelques villes environnantes ont eu le cran de rendre à sa fin un projet similaire. Que doit-on conclure en ce qui concerne notre ville? Accusera-t-on de nouveau notre Gouvernement provincial actuel? Ce projet a-

vaient été mis de l'avant alors que l'Union Nationale était au pouvoir. Nous nous souvenons que les autorités de l'Hôpital Saint-Louis ont dû fermer leur porte au public sous ce dernier régime.

Pourquoi les petits travailleurs et les faibles doivent-ils payer, par leurs contributions et par leurs droits, toutes les décisions prises par certaines personnes supposément compétentes au bon fonctionnement de nos organismes ou de nos gouvernements? Comment se fait-il qu'on critique (probablement à leur insu) certains dirigeants gouvernementaux et qu'on n'éclaire d'aucune manière les citoyens de notre municipalité? Y aurait-il anguille sous roche? Devons-nous supposer que des décisions graves auraient été prises en négligeant de prendre toutes les précautions nécessaires à l'élaboration de ce plan? Vu sous cet angle, peut-

on envisager la fin de la construction des foyers à prix modique? QUE PENSE-T-ON AUJOURD'HUI DU BIEN COMMUN?

En plus d'une contribution volontaire, l'organisation communautaire (loisirs, hôpitaux, foyers d'hébergements, écoles, etc.) est l'un des secteurs où les autorités investissent chaque année une tranche importante des sommes versées en taxes par les contribuables. L'organisation communautaire est aussi un secteur où travaillent avec ardeur et compétence plusieurs des membres les plus éminents de la communauté. Si nos organisateurs sont en faute sur des points importants, il faut absolument que cela soit corrigé au plus tôt. S'ils ne méritent pas les doutes qui persistent, le droit et la justice exigent aussi que nos concitoyens le sachent.

J. C.

l'opinion

DES JOURNAUX DE LANGUE ANGLAISE

Selection d'éditoriaux publiés par des journaux canadiens anglais et traduits par la Presse Canadienne.

Assurance-chômage, réaction favorable

The Gleaner, Fredericton

La première réaction au livre blanc sur l'assurance-chômage semble être généralement favorable. Les profonds changements qui y sont proposés méritent d'être suivis, car ils donneront lieu, au Parlement et dans l'opinion publique, à des débats aussi passionnés que ceux dont le livre blanc sur la réforme fiscale a fait l'objet.

La caractéristique de ce document du ministre du Travail, M. Bryce Mackasey, qui retient d'emblée l'attention des provinces maritimes, est la suivante: "Des avantages supplémentaires seront accordés aux régions où le taux de chômage régional dépasse les 4 p.c. et est supérieur d'un pour cent ou davantage au taux national."

Cela fait des générations que les provinces atlantiques souffrent de l'état chronique qui est ainsi défini. Là, le taux du chômage a été constamment deux fois supérieur à celui du reste du Canada. La nature de ces avantages supplémentaires n'a pas été encore précisée. Mais, le principe d'une attention spéciale du fédéral à l'endroit des régions économiquement défavorisées est clairement énoncé. Les prestations maximales

seraient presque doublées, ce qui pourrait susciter des critiques de la part de ceux qui craignent qu'on n'encourage ainsi de nombreuses personnes à ne pas travailler.

Et M. Mackasey étendra le bénéfice de l'assurance-chômage à plus d'un million de personnes, notamment des enseignants, des infirmières, des fonctionnaires et des ouvriers dont le revenu annuel est supérieur à \$7.800.

Pour ce million de Canadiens, le livre blanc ne signifie qu'une seule chose: ils auront à payer un supplément d'impôt. Et toute augmentation d'impôt se traduit par une augmentation du coût de la vie.

La remarquable victoire-surprise du parti conservateur en Angleterre révèle que les Anglais étaient plus inquiets que ne l'avait cru M. Harold Wilson.

Apparemment, M. Wilson avait cru que le public britannique se sentait à l'aise dans le havre travailliste du bonheur et des hauts salaires, alors qu'en fait il éprouvait un malaise certain, pouvait discerner les nuages derrière les statistiques économiques

habilement manipulées et voyait venir l'orage si les cumulo-nimbus de l'inflation n'étaient pas dissipés.

C'est une grande victoire personnelle pour M. Heath, homme intelligent et calme, en qui personne ne croyait, sauf les électeurs. Totale déception du charme magique d'un Pierre Trudeau, il n'en représente pas moins un changement en Grande-Bretagne...

Le contrôle des salaires, devant lequel M. Wilson a voulu se dérober, semble inévitable. La réforme de la législation syndicale, devant laquelle M. Wilson a reculé pour défendre sa propre peau, a été promise par les conservateurs. M. Heath a également dit que les conservateurs réduiraient l'impôt direct, relevant les recettes par l'abolition de menues subventions qui ont entravé la croissance industrielle, stimulant en échange l'initiative par la confiance en soi. Il s'est engagé à accélérer le rythme rampant de la croissance économique et de la productivité, lesquelles, en dépit de tous les efforts déployés par M. Wilson, demeurent les plus faibles du monde occidental.

Il semble probable que la Grande-Bretagne entrera plus rapidement dans le marché commun, sous Heath, l'architecte original de l'idée, que sous Wilson, et ses amis en seront contents...

Premier d'une série d'articles

Ottawa doit symboliser un lieu de rencontre pour les Canadiens

Par ANDRÉ BELLEMARE

OTTAWA, (PC) — L'étroite rivière Outaouais qu'enjambent quatre ponts depuis 1965 pour relier les villes d'Ottawa et de Hull constitue peut-être, sur le plan psychologique, le plus large cours d'eau du Canada.

Nous retrouvons cette phrase laconique dans les toutes premières pages cinquième volume de la commission sur le bilinguisme et le biculturalisme portant sur l'état du bilinguisme dans la capitale des Canadiens. Les rives québécoise et ontarienne de l'Outaouais ne se sont donc pas rapprochées depuis la signature du pacte de la Confédération, en 1867, dans lequel pourtant le principe de l'égalité linguistique, culturelle et partant économique, était clairement énoncé.

Plusieurs éminentes personnalités canadiennes ont reconnu que l'évolution des deux groupes fondateurs du Canada ne s'est pas réalisée selon un équilibre normal.

Depuis une décennie environ, les autorités fédérales ont été de plus en plus conscientes de la grande anomalie.

Efforts sérieux

Depuis l'avènement du gouvernement Trudeau surtout, en juin 1968, les efforts et les mesures ont été multipliés en vue de tenter de rétrécir psychologiquement l'Outaouais et de permettre aux communautés francophone et anglophone de la région de dialoguer sans l'aide de microphones.

En raison de son statut de capitale nationale, il est d'une grande importance qu'Ottawa symbolise ce carrefour où tous les Canadiens sans exception puissent s'identifier à elle et s'y sentir bien à l'aise.

Sans minimiser les améliorations apportées sous ce rapport depuis quelques années, force est de reconnaître pour la commission BB qu'Ottawa est loin de constituer pour tous les Canadiens le foyer de rencontre que Berne pour les Suisses, Helsinki pour les Finlandais ou Bruxelles pour les Belges.

Dans ces pays, le même phénomène bilingue ou multilingue existe, mais dans la région de la capitale, les droits linguistiques et culturels sont sauvegardés et tous les citoyens peuvent bénéficier de services publics dans leur propre langue.

Unilinguisme

A Ottawa, aussitôt que le quidam a franchi les barrières de la colline parlementaire, et débambule dans les rues de la ville, le bilinguisme pratiqué d'avantage par les députés et fonctionnaires francophones, cède la place dans une très large mesure à l'unilinguisme anglais.

Cette situation, criante dans la ville d'Ottawa et quelque peu améliorée dans certains secteurs de la fonction publique, n'est certes pas de nature à réjouir les Canadiens d'origine francophone.

Elle a contribué dans une bonne partie "à élargir l'Outaouais" et à secouer les fondements mêmes de la fédération canadienne.

J. C.

C'est un député anglophone, M. David Lewis, chef adjoint du Nouveau parti démocratique aux Communes, qui a affirmé en Chambre, le 23 juin, à la suite d'une déclaration du premier ministre Trudeau sur la politique de bilinguisme dans la fonction publique:

"Cela montre l'ampleur d'une négligence qui dure depuis 100 ans et à titre de Canadien, je sais l'immense tort causé à l'unité canadienne par cette négligence à reconnaître le caractère bilingue du Canada au sien de la fonction publique".

La ville d'Ottawa a été choisie officiellement capitale nationale du Canada en 1857 parce qu'elle est située entre Toronto et Montréal, deux des villes qui se disputaient le siège de la capitale.

On avait souligné, à ce moment-là, comme le gouverneur général Edmund Head, qu'Ottawa n'était située ni dans le Haut-Canada (Ontario) ni dans le Bas-Canada (Québec) et qu'ainsi, les deux parties du pays seraient satisfaites de ce jugement à la Salomon.

Or, il s'est avéré depuis que la ville d'Ottawa est devenue beaucoup plus une ville ontarienne, avec l'esprit, la langue et la culture anglaises de cette province, qu'une ville se faisant l'écho de tous les Canadiens.

La paisible population d'Ottawa, composée en grande partie de fonctionnaires fédéraux, ne s'est, en fait, jamais tellement soucieuse de l'aspect linguistique et surtout de l'importance qu'il devrait revêtir aux yeux des Canadiens de toutes origines.

On n'a qu'à vivre ou à travailler dans la capitale nationale pour se rendre compte de cette sorte d'insouciance que semblent entretenir les 700 cent d'anglophones qui composent la population de la ville.

Ce n'est certes pas par une méchanceté quelconque que la langue française est reléguée au second plan et que les citoyens francophones, comme l'a laissé entendre la 5e tranche du rapport BB, sont plus ou moins considérés comme citoyens de seconde zone.

Aucune solution

Les générations précédentes et les gouvernements fédéraux qui se sont succédés jusqu'à ces toutes dernières années n'ont pas cru bon de réfléchir au problème et de voir à rectifier une situation qui n'a fait que s'accroître depuis 100 ans.

C'est Montesquieu qui écrivait comme le note le rapport BB au début du volume 5, que c'est la capitale surtout qui fait les mœurs des peuples: C'est Paris qui fait les Français.

Peut-on dire au Canada: c'est Ottawa qui fait les Canadiens? Plusieurs en doutent et un passage du rapport de la commis-

sion souligne qu'Ottawa a failli dans son rôle de capitale nationale avec toute la signification qui s'y rattache.

Tous les hommes politiques fédéraux souhaitent vivement que tout soit mis en oeuvre pour que l'équilibre soit établi une bonne fois et que l'on évite ainsi le déchirement du Canada.

La montée croissante du nationalisme québécois depuis le début des années '60, les mouvements terroristes, les 600.000 suffrages qu'a recueillis le Parti québécois aux élections provinciales du 29 avril donnent toute son acuité au problème de la survie du Canada à dix.

M. Trudeau dit: "J'espère que tous les Canadiens se donneront la main pour traduire les aspirations de l'extension du bilinguisme dans la réalité".

Le chef de l'Opposition, M. Robert Stanfield, reconnaît que les relations entre divers groupes linguistiques "sont toujours quelque peu difficiles".

Nous devons, cependant, d'après M. Stanfield, prendre le temps de nous assurer que nous avançons quand nous tentons de faire du Canada un pays uni.

M. David Lewis reconnaît également qu'il est impossible "de réparer les erreurs de tout un siècle en un an ou deux".

Les partis politiques canadiens entretiennent encore beaucoup d'espoir de ramener l'unité du pays en élaborant sans hâte des politiques linguistiques cohérentes et conformes à la réalité et en comptant sur la compréhension mutuelle des deux "Solitudes" du Canada.

Il se trouve, par contre, le Ralliement créditiste, composé de députés francophones du Québec, qui ne semble pas croire à un redressement de la situation à moins que le fédéral n'adopte une attitude plus ferme pour contraindre les anglophones à faire leur part.

Le député de Champlain, M. René Matte, parlant au nom du parti, déclarait aux Communes, le 23 juin, que l'intention du gouvernement d'étendre le bilinguisme dans la fonction publique était trop empreinte de "timidité" et que le premier ministre "y mettait trop la pédale douce".

Pour M. Matte, les mesures en faveur du bilinguisme, qui peuvent paraître radicales et draconiennes aux yeux d'un anglophone "ne sont pourtant que de la plus élémentaire justice aux yeux d'un francophone".

Plusieurs observateurs partagent l'optimisme du gouvernement fédéral, mais d'autres se demandent si le même élan vers une extension du bilinguisme sera maintenue une fois que l'administration fédérale changera de mains et si le prochain gouvernement, à plus forte raison, ne renferme pas huit ministres francophones importants.

La guerre d'Indochine est entrée dans une autre phase

SAIGON, (AFP) — La guerre d'Indochine est entrée dans une nouvelle phase avec le retrait total des troupes américaines du Cambodge et l'affirmation du président Nixon que l'Amérique jouera graduellement un simple rôle de soutien.

Les troupes sud-vietnamiennes se trouvent donc désormais seules engagées directement dans la "défense du Cambodge" mais l'aviation américaine continue ses bombardements. Cette participation aérienne, affirment les sources militaires à Saigon, est considérable. Pour reprendre la phrase du "rapport" du président Nixon, elle consiste en des "missions aériennes d'interdiction contre les efforts ennemis de déplacer du ravitaillement et des hommes à travers le Cambodge vers le Sud-Vietnam et de rétablir des bases, dirigées contre le Sud-Vietnam".

La formule "mission aérienne d'interdiction" est déjà utilisée pour les bombardements de la piste Ho Chi Minh au Laos. Appliquée au Cambodge, elle signifie que des régions entières, notamment les provinces nord-est qui ont été "concedées" par le gouvernement du général Lon Nol aux communistes et où ces derniers aménageaient déjà de nouvelles voies de ravitaillement et de communication — seront pionnières massivement et quotidiennement par les chasseurs-bombardiers et les B-52. Et comme ces "missions d'interdiction" visent les mouvements de troupes adverses "à travers le Cambodge", on peut s'attendre qu'elles seront étendues à toutes les zones de combat.

Le président Nixon a égale-

ment annoncé que les États-Unis n'apporteront plus leur soutien aérien direct aux opérations des forces armées sud-vietnamiennes en territoire khmer. Mais les mêmes sources militaires à Saigon ne cachent pas que les "missions d'interdiction" aboutiront, en fait, à un appui aérien des troupes dans les combats.

L'artillerie

Le président Nixon n'a pas mentionné la participation de l'artillerie américaine. On sait pourtant à Saigon que les troupes américaines qui se sont retirées du Cambodge ont installé en plusieurs points de la frontière, côté vietnamien, de nouvelles bases d'artillerie qui tiennent, sous leurs canons, les anciens sanctuaires vietcong. Toutefois, le commandement américain, qui ne donne jamais d'informations concernant les opérations futures, n'a pas voulu préciser si ces bases entraient en action contre les vietcongs au Cambodge à la demande du gouvernement khmer.

Une autre forme d'aide qui sera apportée aux forces cambodgiennes sera l'entraînement au Sud-Vietnam d'un nombre très important de militaires khmers. Le président Nguyen Van Thieu avait mentionné cette assistance directe dans son message télévisé du 27 juin. Un premier groupe de 10.000 Kh-

mers doit arriver dans les 15 prochains jours au Sud-Vietnam pour y commencer un entraînement. On croit savoir, de source militaire, que ce programme sera supervisé par le commandement américain.

Le président Thieu, qui a reçu mercredi matin le texte complet du rapport du président Nixon, n'a fait aucun commentaire. Deux heures après la publication du rapport, il s'est entretenu pendant une heure avec l'ambassadeur américain, M. Ellsworth Bunker. Les observateurs ont noté que la définition, donnée par le président Nixon, des objectifs sud-vietnamiens au Cambodge correspondait presque mot pour mot à celle qu'en avait donné le président Thieu le 27 juin. Mais ni l'un ni l'autre n'a imposé de limite dans le temps à la présence des troupes sud-vietnamiennes sur le territoire khmer.

Cependant, il est évident, déclare-t-on dans les milieux gouvernementaux, que l'absence de soutien logistique américain aux forces sud-vietnamiennes limitera géographiquement leur zone d'activité au Cambodge. Le Sud-Vietnam n'est pas encore équipé d'un nombre suffisant d'hélicoptères de transport pour intervenir en masse et très loin de ses bases. C'est d'ailleurs pour cette raison que l'état-major sud-vietnamien a installé de nouvelles bases au Cambodge même.

● Service de location à l'industrie
● Service de serviettes continue

Buanderie Sherbrooke Laundry

353, FRONTENAC
SHERBROOKE 562-2633

LA FIN D'UN CONTE DE FÉE

JUAREZ (PA)—La belle Norvégienne qui s'était éprise du jeune et riche Steven Rockefeller, alors qu'elle travaillait comme domestique à la résidence de son père, a tenté des procédures de divorce au Mexique, après dix ans de mariage.

Anne Marie Mia Rasmussen Rockefeller, 32 ans, a signé les documents à Juárez, en fin de semaine, puis elle est partie pour New York.

Un magistrat a déclaré qu'elle obtiendrait probablement le divorce et la garde des trois enfants du couple, considérant que son mari a fait savoir au tribunal qu'il ne contesterait pas la requête.

L'idylle de Mia et Steven tient du conte de fée. Le jeune homme était le fils du riche politicien Nelson Rockefeller, gouverneur de New York, alors qu'elle était la fille d'un commerçant retraité.

L'endroit où l'on trouve le plus grand choix de cadeaux de toutes sortes.

MAISON DU CADEAU

94, rue King Ouest
SHERBROOKE 567-0977

Pour vous, madame...

ANNONCES CLASSEES

EXCLUSIVEMENT D'INTERET FEMININ

POUR LA MARIEE

EXCLUSIVE — ELEGANTE — Location, vente, robes mariées, cortège, Jarretière gratuite — Jacqueline Zim, 178, Wellington nord — 562-9197, 27890 M. 15 juillet



1. L'occasion de vous faire une réputation de personne fiable comme un adulte.
2. L'expérience des affaires.
3. Apprendre à tenir des comptes.
4. L'expérience d'être en affaires pour soi-même.
5. L'assurance acquise par la responsabilité.
6. La fierté que donne un revenu personnel et des économies pour l'avenir.
7. La satisfaction de savoir que votre travail ne peut jamais être exécuté par une machine.

Si tu désires avoir ta route du quotidien

LA TRIBUNE

signale :
A SHERBROOKE : 569-9201

A L'EXTERIEUR DE SHERBROOKE,
composez les numéros suivants :

Acton Vale 546-2136	Deauville 864-4188	Richmond 826-2136
Arthabaska 357-2359	Disraeli 449-2181	Scotstown 657-4697
Asbestos 879-2457	Drumville 478-1328	Thetford 335-9952
Black Lake 423-5371	East Angus 832-3450	Victoriaville 758-8777
Brompton 846-2388	Granby 378-8114	Warwick 358-2985
Coaticook 849-3742	Mégantic 583-0748	Waterloo 539-0264
Coleraine 423-4907	Lambton 486-2682	Waterville 837-2442
Cookshire 875-3218	Magog 843-5144	Weedon 877-2090
Danville 263-0244	Plessisville 362-2065	Windsor 843-2368
Corville 839-2445	Princeville 364-5628	Valcourt 532-2518

Intérêts Féminins



VENDAGES — Denny Stewart de Montréal habille cet escarpin découpé à l'empeigne de cuir verni bourgeois. Des rubans se nouent sur le cou-de-pied. Le talon est haut et fin.



LES FRANGES — se retrouvent partout cet automne. Ici, sur une botte en chevreau suédois de Rosita de Montréal. Montée sur une semelle de crêpe mousse, talon bloc. Couleur d'automne encore, elle adopte les tons bruns roux.

Des chaussures plus douces, plus élégantes pour l'automne

MONTREAL. — Le Centre de la chaussure du Canada annonce un retour à l'allure plus douce et plus élégante des chaussures canadiennes, par rapport aux saisons passées. Les empeignes se font plus légères, arrondies doucement, les talons sont plus fins, pour accompagner les vêtements plus raffinés et plus élégants de l'automne.

Même si les bouts très larges se font rares pour la saison automnale, l'allure sportive demeure. Le Centre note la présence des chaussures lacées, des mocassins, des Guilles, à bout oblique parfois, montées sur des semelles de crêpe mousse.

Pour les pantalons, les "knickerbockers", les jupes courtes qui apparaissent dans plusieurs collections d'automne. Les bottes sont toujours là. Pour toutes les longueurs. La plus nouvelle — la botte grasmère, en cuir à gant, lacée. Les franges pour les gauchos.

La "Longue" inspire la venue des escarpins montants, des courroies, des chaussures lacées — plus élégantes les uns que les autres. L'empeigne s'affine, de même que le talon pour équilibrer la silhouette plus longue. Les bas adoptent la couleur de la chaussure pour parfaire l'impression d'harmonie.

Selon le Centre de la Chaussure, l'allure plus douce, plus féminine de la chaussure canadienne sied à tous les âges — autant à la jeune qui s'habille Longue que à la femme plus mûre — qui verra dans ces chaussures un complément flatteur à toutes les longueurs d'ourlet. La texture des cuirs est-elle aussi plus douce pour l'automne. Le chevreau suédois très souple revient en force... les cuirs doux, les vernis froissés et les impressions reptile. Les couleurs pour l'automne vont du noir à tous les tons de brun, tan, rouge, marine. Le vert, le pourpre, le bordeaux et le gris jouent les points d'exclamation.

Plusieurs Miss Univers ont fait de beaux mariages

NEW YORK (PA)—Après une année de voyages et de travail, plus riche de \$20,000, Gloria Diaz remetra bientôt sa couronne de Miss Univers.

Son règne se termine le 11 juillet, alors qu'une autre jeune reine de beauté prendra la relève.

Les trois grands concours télévisés "Miss Amérique", "Miss États-Unis" et "Miss Univers", procurent aux gagnantes des récompenses fort appréciables sur le plan financier, en plus de paraître devant la caméra.

Gloria, qui vient d'une famille comptant douze enfants, a déclaré qu'elle s'était présentée au concours durant une période de vacances à l'université, "parce qu'elle avait beaucoup de temps libre à ce moment, et que cette compétition lui semblait amusante".

Au cours des 12 derniers mois, son horaire a été chargé. Elle a voyagé à travers l'Amérique du Sud, l'Australie, plusieurs régions des États-Unis et du Canada, pour représenter les firmes commanditaires du concours 1969. Gloria a très bien rempli son rôle de reine de beauté.

Parmi les précédentes gagnantes, quelques-unes seulement font carrière dans le domaine du spectacle.

Bess Myerson Grant, qui avait obtenu le titre avant que le concours soit télévisé, a participé à une émission colloque à la télévision, pour devenir ensuite commissaire aux affaires du consommateur à New York.

Lee Ann Murrweather et Marilyn Van Derbur ont également des activités à la télévision. Corinne Tsopei, de Grèce, "Miss Univers 1964" fait une réussite de sa carrière, et elle est actuellement en vedette dans le film "A Man Called Horse".

Belles à marier

Plusieurs anciennes reines ont fait de beaux mariages. Christiane Martel, de France, "Miss Univers 1963", est l'épouse de Miguel Aleman, fils d'un ex-président du Mexique.

Aspasra Hongskula, de Thaïlande, a remporté le titre en 1965, pour épouser ensuite un cousin de la reine Sirikit.

Hellevi Rombin, de Suède, gagnante en 1965, a épousé monsieur David Shine, qui dirige une vaste entreprise de transactions immobilières.

Akiko Kijima, "Miss Univers 1969", est l'épouse d'Akira Takirada, vedette du cinéma japonais.

Journal d'horizon

Vente balayage

Pour faire de l'espace pour la marchandise d'automne, MARFILLE LALIBERTÉ, située au 673, Gariépy, vous offre sa vente balayage de l'année. Les marchandises suivantes comprennent robes, jumpsuits, robe-pantalons, ensemble sport, tous réduits à \$5, \$10, et \$15. Pour plus de renseignements, téléphonez 569-2104. (*) 29283 — 3 juil.

COURRIER de Fernande

Q. — Je suis marié depuis quelques années seulement et on a du trouble parce que ma femme ne me laisse jamais prendre un coup. Chaque fois, elle me boude ou s'en va chez sa sœur pour trois ou quatre jours.

La dernière fois, dimanche passé, dans une veillée, j'ai pris de la bière, pas plus que les autres. Elle n'est pas revenue avec moi à la maison et elle est encore chez sa sœur. Je sais bien qu'elle attend que j'aille la chercher, c'est ce que j'ai toujours fait mais je commence à en avoir assez.

Trouvez-vous ma femme raisonnable en se vengeant ainsi ? Je ne lui fais jamais de peine, elle ne manque de rien, c'est simplement parce que cela la choque quand j'en prends. Pourtant, je suis des semaines sans y toucher mais ça ne fait rien, elle ne se corrige pas.

Pensez-vous que je ferais mieux d'attendre qu'elle revienne d'elle-même ?

JOS

R. — Il faudrait d'abord savoir comment vous allez être reçu par votre femme. Il me semble que si elle était déçue, elle serait capable de retrouver seule le chemin de la maison. Elle n'est pas sans savoir que vous êtes présentement rongé par le remords et que vous êtes disposé à lui refaire des belles promesses. Est-elle raisonnable de se venger ainsi ?

Il me semble qu'il ne s'agit pas d'une vengeance à moins que votre femme soit une entêtée, une femme tyrannique et radicale qui a une horreur terrible de la bière et qui ne vous permettrait jamais de toucher à une bouteille de bière. Pourquoi alors vous accompagne-t-elle dans les veillées où l'on prend de la bière ? Il se peut que vous en preniez trop ou que vous ne sachiez pas porter la quantité même faible que vous prenez.

Quand vous dites : "Je n'en prends pas plus que les autres", c'est un drôle de raisonnement. Il se peut qu'au deuxième verre, les autres demeurent partiellement sobres alors que vous soyez passablement éméché et qu'au troisième verre, vous deveniez méconnaissable. Dans ce cas, votre femme céderait plutôt à une aversion bien naturelle plutôt qu'à de la vengeance.

A votre dernière question, il me semble que, avant de faire une démarche douteuse, vous pourriez peut-être faire comme au temps de vos fréquentations : appelez-la au téléphone, soyez extrêmement gentil avec elle et essayez de lui arracher une invitation. Vous allez voir par le son de sa voix si vous avez des chances d'obtenir un rendez-vous.

Q. — Je suis fréquentée par un garçon qui a l'air de m'aimer et pourtant, dès que j'ai le dos tourné, il y a toujours

une autre fille à ses trousses. Partout où il va, il a toujours des façons à faire à celle-ci ou celle-là. On dirait qu'il trouve les autres plus intéressantes, plus belles que moi car il a avec elles des manières différentes qu'avec moi.

Ma mère me dit que je dois être un peu jalouse mais ce n'est pas ma faute. Tant qu'à me marier, je préférerais un homme qui n'a pas l'air d'aimer les autres mieux que moi. Ma mère me dit que c'est toujours comme ça mais qu'une fois marié, cela changera. Crovez-vous cela ? Il n'est pas encore question de mariage car nous n'avons que 20 ans. Qu'en pensez-vous et me donnez-vous raison ?

R. — Il semble que votre mère exagère un peu ou veuille simplement vous rassurer. Elle se trompe quand elle dit que tous les hommes sont également volages, pas plus qu'ils sont tous également charmants. Vous voyez bien que ce n'est pas la faute de votre petit ami puisque toutes lui courent après. Puisque c'est vous qu'il fréquente, qu'il préfère, de quoi vous plaindriez-vous ? Et puisqu'il n'est pas encore question de mariage immédiat, il est possible qu'il changera une fois décidé de se ranger mais ce n'est pas certain.

Alors, si vous avez un penchant à la jalousie, suivez donc votre première idée, celle de prendre un homme que personne d'autre ne vous disputera.

TOUTE LA FAMILLE JOUE...
TOUTE LA FAMILLE GAGNE!

TROUVEZ LE MOT-PERDU

GAGNEZ des PRIX

COMMENT PARTICIPER AU CONCOURS :

Chaque jour, trouvez le nom caché dans la grille. A la fin de la semaine, vous nous faites parvenir quatre grilles complétées, parmi les six publiées du lundi au samedi. Les prix seront attribués par tirage au sort parmi les bonnes réponses. Ce tirage aura lieu le jeudi suivant et les noms des gagnants seront publiés le samedi. Adressez vos réponses à MOT-PERDU, Case 116, Sherbrooke, Qué. Les employés de Regent Importing et de La Tribune, ainsi que leurs familles, ne sont pas éligibles à ce concours.

Le tirage aura lieu le 9 juillet pour les grilles publiées du 29 juin au 4 juillet.

N.B. — N'oubliez pas d'inclure les quatre grilles pour lesquelles vous donnez les réponses.

PRIX A GAGNER POUR LA SEMAINE DU 29 JUIN AU 4 JUILLET

2 Radios R.C.A. Victor
RSM 40 E
Prix de liste : **\$49.95**
chacun

1 Radio Nivico
9 T A 3
Prix de liste : **\$44.95**

"BOISSONS"

171

12 Lettres

X	E	C	T	S	C	O	P	R	N	A	Y	E	S	U
E	A	O	I	S	E	O	M	O	Y	R	B	S	A	A
R	U	C	U	M	V	I	A	A	D	E	R	O	L	E
E	L	H	Q	H	D	E	K	U	Y	P	E	R	I	E
S	A	T	S	C	S	S	O	S	S	V	D	C	G	T
S	E	A	I	T	V	E	S	A	I	O	S	O	N	S
H	S	I	B	O	M	U	K	E	Y	H	A	R	A	E
T	D	L	K	C	J	D	E	N	E	D	W	B	C	G
U	L	S	T	S	O	N	R	R	E	C	N	Y	B	U
O	O	I	N	V	I	O	R	L	O	H	S	A	O	A
M	G	I	I	P	T	I	O	G	S	M	R	E	R	E
R	V	N	A	R	E	O	N	L	Y	H	O	R	D	B
E	S	R	O	S	C	A	O	H	I	O	S	E	E	Q
V	F	P	N	L	C	B	R	N	I	G	E	I	A	A
E	N	G	A	P	M	A	H	C	S	L	O	B	U	R

Alcool	Derby	Moskovskaya Vin
Bisquit	Dry	Vins
Beau geste	Eau(2)	Porto
Bière	Frappin	R.A.Q.
Bols(2)	Gin	Rhin
Bordeau	Gold seal	Rhums
Brandy	Henkes	Rosé(2)
Champagne	Jus	Pye
Cocktails	Kamp	Salignac
Cognac	Key	Scotch
Corby	Kosker	Sherrries
De Kupper		

MONTEZ D'UN CRAN... MONTEZ CHEZ REGENT



Nécessaire-couleur 136

à chargement instantané. La caméra facile d'emploi, garantie sans condition! Elle utilise des cartouches à chargement instantané, format 126, et donne de belles photos en couleur nettes et claires!

SPECIAL

16.95

RASOIR ELECTRIQUE
RONSON 500
Rég. \$24.95
Philshave-Remington en stock

PROJECTEUR ARGUS
8 mm et Super 8
Prix de liste \$160.00

CINECAMERA BELL & HOWELL 308
Automatique avec zoom
Prix de liste \$99.95. Spécial

Ensemble de bols à salade
En bois, 7 pièces
Spécial

DYNACHROME
FILM COULEUR
Traitement inclus.

REGENT IMPORTING

Super 8 35 mm 20 126-70
3.39 2.99 2.99

LE CENTRE DU CADEAU ET DU TRANSISTOR
102, Wellington Nord — Sherbrooke



Robert Rousseau, des North Stars du Minnesota, a fait une visite hier au camp d'été Chez Grand'Maman de Sherbrooke. Robert s'entretient sur les lieux avec l'abbé Daniel Pichette, directeur du camp et Paul Brouillart, homme d'affaires sherbrookois dont les profits d'un futur tournoi de golf iront au camp d'été Chez Grand'Maman. (Photo La Tribune, Studio Breton)

3e Omnium de golf Robert Bédard demain au Club de Lennoxville

LENNOXVILLE — Le 3e Omnium de golf Robert Bédard aura lieu demain sur le parcours du Club de golf de Lennoxville à Milby et la direction du tournoi attend la participation d'au-delà de 200 golfeurs.

En remettant la liste des départs à la presse hier, le capitaine Cliff Goodwin, du Club de golf de Lennoxville, a révélé que les entrées tardives seront acceptées dans le cadre de ce tournoi mais qu'aucun départ ne sera effectué après 3 heures samedi après-midi.

La direction du tournoi a aussi révélé que de nombreux cadeaux seront à l'envie et que la répartition se fera au pointage brut. Le tournoi en sera donc un de six classes, soit la division de chacune des classes en deux afin de donner une meilleure chance à chacun de se mériter un prix.

François Godbout, le coéquipier au tennis de Robert Bédard durant de nombreuses années, va participer pour une troisième année au tournoi. On sait que cette compétition est une commande de la brasserie O'Keefe et de son représentant Jean-Louis Dupuis.

Le tournoi est ouvert aux golfeurs de toutes les classes pour la région des Cantons de l'Est et reconnu d'ailleurs par l'Association de golf des Cantons de l'Est.

Tout porte à croire qu'un nouveau champion sera couronné par suite de l'absence du vainqueur de l'an dernier, Brian McEwen. Ce dernier va participer à compter de demain au Duc de Kent sur le parcours du Royal-Quebec.

Voici la liste des inscrits pour le tournoi.

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer

Condi. N.G. 500 en 1969-70. A réclamer



Le camp d'été Chez Grand'Maman recevait hier l'étoile du hockey professionnel Robert Rousseau, un ex-Canadien et aujourd'hui membre des North Stars du Minnesota. Robert a discuté longuement avec les jeunes qui lui ont posé un tas de questions en plus de réclamer des autographes. Le passage de Robert Rousseau à cet endroit a été fort apprécié des jeunes et de la direction du camp. Bob était heureux de rencontrer les jeunes ayant été lui-même dans un camp d'été dans sa jeunesse. (Photo La Tribune, Studio Breton)

Hockey-Canada dévoile un système de bourses d'études pour les jeunes joueurs

Par BRUCE LEVETT

TORONTO (PC) — L'organisme Hockey-Canada a dévoilé, hier, un système de bourses d'études et de prêts-bourses pour aider les jeunes joueurs de hockey à poursuivre leurs études universitaires.

Dix bourses et dix prêts-bourses seront distribués cette année, et les intéressés devront présenter leur demande avant le 31 juillet. La valeur des bourses peut atteindre \$2,000.

Charles Hay, président de Hockey-Canada, a déclaré que son organisme financera le projet au cours de la première année-grâce à une campagne de recrutement de fonds non imposables-tandis que des entraîneurs se poursuivent avec l'Association des universités et des collèges du Canada, dans le but d'établir un programme conjoint pour la saison 1971-72.

Aux termes de ce programme, l'AUC jugerait les valeurs académiques des candidats, tandis que Hockey-Canada les classerait selon leur habileté au jeu. Éventuellement, un comité

conjoint serait créé pour choisir les récipiendaires.

"Nous voulons répartir les bourses à travers le pays, afin d'éviter une concentration des récipiendaires dans une même université, a-t-il dit.

"Nous coopérons avec les universités afin de s'assurer que la distribution des bourses ne nuise pas à la compétition. Chaque requérant devra choisir trois ou quatre universités où il accepterait de suivre les cours".

Hay a expliqué qu'en tant que la chose sera possible, les candidats pourront fréquenter l'institution de leur choix.

Le but de ces bourses d'études est d'encourager les jeunes joueurs canadiens à compléter leur éducation au Canada. Environ 250 jeunes quittent le Canada à chaque année et obtiennent des bourses d'études américaines à cause de leur habileté au hockey. Plusieurs d'entre eux demeurent ensuite aux États-Unis et ils sont perdus pour l'économie de notre pays".

Seconde épreuve du championnat de l'OCCO à Sherbrooke dimanche

SHERBROOKE — Le pittoresque parcours en montagne de la seconde édition de la Boucle Cycliste de Sherbrooke sera le théâtre désigné pour la deuxième épreuve du championnat de l'OCCO.

Organisé par le Club Cycliste de Sherbrooke, sous la responsabilité de Henry Rastoll et de Alain Dupré, cette course sur route offrira l'occasion aux meilleurs grimpeurs régionaux de faire valoir leurs talents et faire une lutte plus serrée aux spécialistes du contre la montre au classement général des Courses du Championnat qui se termineront à Lac-Mégantic le 12 juillet.

A 13 heures, les cyclistes cadets auront le signal de départ. Après le signal du départ, les coureurs se dirigeront vers North Hatley, après avoir traversé Lennoxville et Capleton. L'arrivée devant l'Université de Sherbrooke est prévue pour les 14 heures 30.

Quinze minutes après le départ des cadets, les juniors et les seniors emprunteront le même parcours jusqu'à l'intersection des routes de Val du Lac et de Ste-Catherine. De Ste-Catherine, les cyclistes se dirigeront vers Magog, Deauville et Rock Forest. A un quart de mille de Rock Forest, les juniors tourneront à gauche et les seniors à droite. Les juniors termineront les 41 milles du parcours devant l'Université de Sherbrooke vers les 15 heures 30 tandis que les seniors arriveront quelques minutes plus tard.

Désireux d'offrir à toute la population sportive de Sherbrooke un spectacle grandiose, les organisateurs de ce Championnat sur route espèrent battre tous les records de participation établis jusqu'ici.

Pour ce faire, les organisateurs n'ont pas ménagé leurs efforts. Les cyclistes, en plus de se mériter les points du championnat, recevront plusieurs trophées et prix. Afin de récompenser les cyclistes un peu plus faibles et un peu moins expérimentés, M. Henry Rastoll et son équipe de travail ont décidé de classer les cyclistes de chaque catégorie en trois classes. Ainsi les premiers de chaque classe de catégories se méritent également des trophées et des prix régionaux. Les cyclistes aux cours de la dernière catégorie recevront des trophées et des prix régionaux.

Le président Gilles Charest s'est dit très enchanté du parcours très sélectif choisi par les organisateurs et a ajouté qu'il espérait voir d'autres organisateurs de courses adopter un système similaire de récompense.

Un impressionnant total de 90 cyclistes sont attendus à cette course de mentionner M. Gilles Charest.

Paul Riddell et ses Imperial Hell Drivers à la piste du Sherbrooke Speedway de St-Elie

SHERBROOKE — Un spectacle sensationnel aura lieu ce soir alors que le Sherbrooke Speedway de St-Elie présentera la troupe de Paul Riddell et ses Imperial Hell Drivers.

Le propriétaire des Imperial Hell Drivers, Paul Riddell, donne lui-même le ton à ses hommes grâce à son expérience de plus de douze années dans ce spectacle grandiose. Les spectateurs se dirigeront vers North Hatley, après avoir traversé Lennoxville et Capleton. L'arrivée devant l'Université de Sherbrooke est prévue pour les 14 heures 30.

Quinze minutes après le départ des cadets, les juniors et les seniors emprunteront le même parcours jusqu'à l'intersection des routes de Val du Lac et de Ste-Catherine. De Ste-Catherine, les cyclistes se dirigeront vers Magog, Deauville et Rock Forest. A un quart de mille de Rock Forest, les juniors tourneront à gauche et les seniors à droite. Les juniors termineront les 41 milles du parcours devant l'Université de Sherbrooke vers les 15 heures 30 tandis que les seniors arriveront quelques minutes plus tard.

Désireux d'offrir à toute la population sportive de Sherbrooke un spectacle grandiose, les organisateurs de ce Championnat sur route espèrent battre tous les records de participation établis jusqu'ici.

Pour ce faire, les organisateurs n'ont pas ménagé leurs efforts. Les cyclistes, en plus de se mériter les points du championnat, recevront plusieurs trophées et prix. Afin de récompenser les cyclistes un peu plus faibles et un peu moins expérimentés, M. Henry Rastoll et son équipe de travail ont décidé de classer les cyclistes de chaque catégorie en trois classes. Ainsi les premiers de chaque classe de catégories se méritent également des trophées et des prix régionaux. Les cyclistes aux cours de la dernière catégorie recevront des trophées et des prix régionaux.

Le président Gilles Charest s'est dit très enchanté du parcours très sélectif choisi par les organisateurs et a ajouté qu'il espérait voir d'autres organisateurs de courses adopter un système similaire de récompense.

Un impressionnant total de 90 cyclistes sont attendus à cette course de mentionner M. Gilles Charest.

Le nouveau bureau de direction de la Ligue Junior "B" de Sherbrooke a adopté la constitution et le président Len O'Donnell en profitera pour remercier ses adjoints de la dernière saison. La prochaine saison s'annonce formidable pour le circuit O'Donnell.

Le nouveau bureau de direction de la Ligue Junior "B" de Sherbrooke a adopté la constitution et le président Len O'Donnell en profitera pour remercier ses adjoints de la dernière saison. La prochaine saison s'annonce formidable pour le circuit O'Donnell.

Le nouveau bureau de direction de la Ligue Junior "B" de Sherbrooke a adopté la constitution et le président Len O'Donnell en profitera pour remercier ses adjoints de la dernière saison. La prochaine saison s'annonce formidable pour le circuit O'Donnell.

Le nouveau bureau de direction de la Ligue Junior "B" de Sherbrooke a adopté la constitution et le président Len O'Donnell en profitera pour remercier ses adjoints de la dernière saison. La prochaine saison s'annonce formidable pour le circuit O'Donnell.

Le nouveau bureau de direction de la Ligue Junior "B" de Sherbrooke a adopté la constitution et le président Len O'Donnell en profitera pour remercier ses adjoints de la dernière saison. La prochaine saison s'annonce formidable pour le circuit O'Donnell.

Le nouveau bureau de direction de la Ligue Junior "B" de Sherbrooke a adopté la constitution et le président Len O'Donnell en profitera pour remercier ses adjoints de la dernière saison. La prochaine saison s'annonce formidable pour le circuit O'Donnell.

Le nouveau bureau de direction de la Ligue Junior "B" de Sherbrooke a adopté la constitution et le président Len O'Donnell en profitera pour remercier ses adjoints de la dernière saison. La prochaine saison s'annonce formidable pour le circuit O'Donnell.

Le nouveau bureau de direction de la Ligue Junior "B" de Sherbrooke a adopté la constitution et le président Len O'Donnell en profitera pour remercier ses adjoints de la dernière saison. La prochaine saison s'annonce formidable pour le circuit O'Donnell.

Le nouveau bureau de direction de la Ligue Junior "B" de Sherbrooke a adopté la constitution et le président Len O'Donnell en profitera pour remercier ses adjoints de la dernière saison. La prochaine saison s'annonce formidable pour le circuit O'Donnell.

Le nouveau bureau de direction de la Ligue Junior "B" de Sherbrooke a adopté la constitution et le président Len O'Donnell en profitera pour remercier ses adjoints de la dernière saison. La prochaine saison s'annonce formidable pour le circuit O'Donnell.

Le nouveau bureau de direction de la Ligue Junior "B" de Sherbrooke a adopté la constitution et le président Len O'Donnell en profitera pour remercier ses adjoints de la dernière saison. La prochaine saison s'annonce formidable pour le circuit O'Donnell.

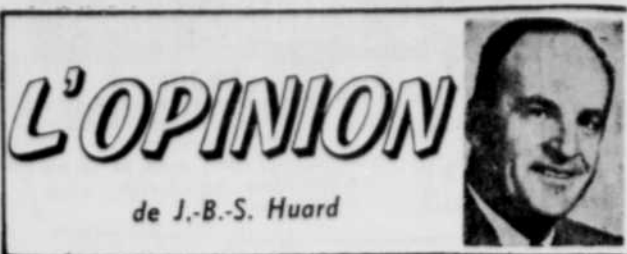
Le nouveau bureau de direction de la Ligue Junior "B" de Sherbrooke a adopté la constitution et le président Len O'Donnell en profitera pour remercier ses adjoints de la dernière saison. La prochaine saison s'annonce formidable pour le circuit O'Donnell.

Le nouveau bureau de direction de la Ligue Junior "B" de Sherbrooke a adopté la constitution et le président Len O'Donnell en profitera pour remercier ses adjoints de la dernière saison. La prochaine saison s'annonce formidable pour le circuit O'Donnell.

Le nouveau bureau de direction de la Ligue Junior "B" de Sherbrooke a adopté la constitution et le président Len O'Donnell en profitera pour remercier ses adjoints de la dernière saison. La prochaine saison s'annonce formidable pour le circuit O'Donnell.

Le nouveau bureau de direction de la Ligue Junior "B" de Sherbrooke a adopté la constitution et le président Len O'Donnell en profitera pour remercier ses adjoints de la dernière saison. La prochaine saison s'annonce formidable pour le circuit O'Donnell.

Le nouveau bureau de direction de la Ligue Junior "B" de Sherbrooke a adopté la constitution et le président Len O'Donnell en profitera pour remercier ses adjoints de la dernière saison. La prochaine saison s'annonce formidable pour le circuit O'Donnell.



de J.-B.-S. Huard

L'OPINION

de J.-B.-S. Huard

de J.-B.-S. Huard

de J.-B.-S. Huard

de J.-B.-S. Huard

de J.-B.-S. Huard

de J.-B.-S. Huard

de J.-B.-S. Huard

de J.-B.-S. Huard

de J.-B.-S. Huard

de J.-B.-S. Huard

de J.-B.-S. Huard

de J.-B.-S. Huard

de J.-B.-S. Huard

de J.-B.-S. Huard

de J.-B.-S. Huard

de J.-B.-S. Huard

de J.-B.-S. Huard

de J.-B.-S. Huard

de J.-B.-S. Huard

de J.-B.-S. Huard

de J.-B.-S. Huard

de J.-B.-S. Huard

de J.-B.-S. Huard

de J.-B.-S. Huard

de J.-B.-S. Huard

de J.-B.-S. Huard

de J.-B.-S. Huard

de J.-B.-S. Huard

de J.-B.-S. Huard

de J.-B.-S. Huard

de J.-B.-S. Huard

de J.-B.-S. Huard

de J.-B.-S. Huard

de J.-B.-S. Huard

de J.-B.-S. Huard

de J.-B.-S. Huard

de J.-B.-S. Huard

de J.-B.-S. Huard

de J.-B.-S. Huard

de J.-B.-S. Huard

de J.-B.-S. Huard

</

LA TRIBUNE

RADIO • TELEVISION • ARTS

HORAIRE — TV

VENREDI

- 12.00 — 13.00: L'heure de l'adulte, interview
- 13.00 — 13.30: Pas de vacances pour les idées
- 13.30 — 14.00: Les 10 vous informe
- 14.00 — 14.30: C'est mon opinion
- 14.30 — 15.00: Midi sport
- 15.00 — 15.30: Les Cavaliers de la Route
- 15.30 — 16.00: L'heure de l'adulte, interview
- 16.00 — 16.30: Bienvenue chez nous, var.
- 16.30 — 17.00: John Manley
- 17.00 — 17.30: Les Globe-Trotters, aventure
- 17.30 — 18.00: As the World Turns, télé.
- 18.00 — 18.30: In Town, interview
- 18.30 — 19.00: Cinéma
- 19.00 — 19.30: Magistrate's Court
- 19.30 — 20.00: Hazz, comédie
- 20.00 — 20.30: Peyton Place, drame
- 20.30 — 21.00: Take Thirty
- 21.00 — 21.30: People in Conflict
- 21.30 — 22.00: Les Trois As, télé.
- 22.00 — 22.30: The Edge of Night, télé.

- 22.30 — 23.00: La Famille Stone, comédie
- 23.00 — 23.30: Robin des Bois, aventure
- 23.30 — 24.00: Doctor's Diary
- 24.00 — 24.30: Ulysse et Oscar, enfants
- 24.30 — 25.00: The Gallant Gourmet
- 25.00 — 25.30: Detective International, drame
- 25.30 — 26.00: Family Theatre
- 26.00 — 26.30: La Ribouldingue, enf.
- 26.30 — 27.00: World of Man
- 27.00 — 27.30: La Mésaventure du Capitaine
- 27.30 — 28.00: Yogi l'Ours, enfants
- 28.00 — 28.30: Belle et Sébastien
- 28.30 — 29.00: La Grande Caravane
- 29.00 — 29.30: Voyage au Fond des Mers
- 29.30 — 30.00: The Beverly Hillsbillies
- 30.00 — 30.30: The Pierre Berton Show
- 30.30 — 31.00: Kabanov, doc.
- 31.00 — 31.30: Troisième édition
- 31.30 — 32.00: Studio 10
- 32.00 — 32.30: C'est mon opinion
- 32.30 — 33.00: Edition sportive
- 33.00 — 33.30: Hour Glass
- 33.30 — 34.00: Chapeau melon et Bottes de cuir
- 34.00 — 34.30: Deuxième édition

- 34.30 — 35.00: 2 FILMS POUR ADULTES SEULEMENT
- 35.00 — 35.30: 18 ans et plus
- 35.30 — 36.00: "LA MORT ETAIT AU RENDEZ-VOUS"
- 36.00 — 36.30: Lee Van Cleef • John Phillip Law
- 36.30 — 37.00: ...surpasse tout ce que vous avez vu jusqu'à présent, au même programme
- 37.00 — 37.30: "TROIS PETITS TOURS... PUIS S'EN VONT"
- 37.30 — 38.00: avec Barry Evans
- 38.00 — 38.30: C'est l'initiation d'un adolescent à l'amour!
- 38.30 — 39.00: 2 FILMS EN TECHNICOLOR
- 39.00 — 39.30: CAPITOL 569-6750

SAMEDI

- 8.25 — 8.50: Bonjour
- 8.50 — 9.15: Cinéma
- 9.15 — 9.40: Les 10 vous informe
- 9.40 — 10.00: Les 10 vous informe
- 10.00 — 10.30: Les 10 vous informe
- 10.30 — 11.00: Les 10 vous informe
- 11.00 — 11.30: Les 10 vous informe
- 11.30 — 12.00: Les 10 vous informe
- 12.00 — 12.30: Les 10 vous informe
- 12.30 — 13.00: Les 10 vous informe
- 13.00 — 13.30: Les 10 vous informe
- 13.30 — 14.00: Les 10 vous informe
- 14.00 — 14.30: Les 10 vous informe
- 14.30 — 15.00: Les 10 vous informe
- 15.00 — 15.30: Les 10 vous informe
- 15.30 — 16.00: Les 10 vous informe
- 16.00 — 16.30: Les 10 vous informe
- 16.30 — 17.00: Les 10 vous informe
- 17.00 — 17.30: Les 10 vous informe
- 17.30 — 18.00: Les 10 vous informe
- 18.00 — 18.30: Les 10 vous informe
- 18.30 — 19.00: Les 10 vous informe
- 19.00 — 19.30: Les 10 vous informe
- 19.30 — 20.00: Les 10 vous informe
- 20.00 — 20.30: Les 10 vous informe
- 20.30 — 21.00: Les 10 vous informe
- 21.00 — 21.30: Les 10 vous informe
- 21.30 — 22.00: Les 10 vous informe
- 22.00 — 22.30: Les 10 vous informe
- 22.30 — 23.00: Les 10 vous informe
- 23.00 — 23.30: Les 10 vous informe
- 23.30 — 24.00: Les 10 vous informe
- 24.00 — 24.30: Les 10 vous informe
- 24.30 — 25.00: Les 10 vous informe
- 25.00 — 25.30: Les 10 vous informe
- 25.30 — 26.00: Les 10 vous informe
- 26.00 — 26.30: Les 10 vous informe
- 26.30 — 27.00: Les 10 vous informe
- 27.00 — 27.30: Les 10 vous informe
- 27.30 — 28.00: Les 10 vous informe
- 28.00 — 28.30: Les 10 vous informe
- 28.30 — 29.00: Les 10 vous informe
- 29.00 — 29.30: Les 10 vous informe
- 29.30 — 30.00: Les 10 vous informe
- 30.00 — 30.30: Les 10 vous informe
- 30.30 — 31.00: Les 10 vous informe
- 31.00 — 31.30: Les 10 vous informe
- 31.30 — 32.00: Les 10 vous informe
- 32.00 — 32.30: Les 10 vous informe
- 32.30 — 33.00: Les 10 vous informe
- 33.00 — 33.30: Les 10 vous informe
- 33.30 — 34.00: Les 10 vous informe
- 34.00 — 34.30: Les 10 vous informe
- 34.30 — 35.00: Les 10 vous informe
- 35.00 — 35.30: Les 10 vous informe
- 35.30 — 36.00: Les 10 vous informe
- 36.00 — 36.30: Les 10 vous informe
- 36.30 — 37.00: Les 10 vous informe
- 37.00 — 37.30: Les 10 vous informe
- 37.30 — 38.00: Les 10 vous informe
- 38.00 — 38.30: Les 10 vous informe
- 38.30 — 39.00: Les 10 vous informe
- 39.00 — 39.30: Les 10 vous informe
- 39.30 — 40.00: Les 10 vous informe
- 40.00 — 40.30: Les 10 vous informe
- 40.30 — 41.00: Les 10 vous informe
- 41.00 — 41.30: Les 10 vous informe
- 41.30 — 42.00: Les 10 vous informe
- 42.00 — 42.30: Les 10 vous informe
- 42.30 — 43.00: Les 10 vous informe
- 43.00 — 43.30: Les 10 vous informe
- 43.30 — 44.00: Les 10 vous informe
- 44.00 — 44.30: Les 10 vous informe
- 44.30 — 45.00: Les 10 vous informe
- 45.00 — 45.30: Les 10 vous informe
- 45.30 — 46.00: Les 10 vous informe
- 46.00 — 46.30: Les 10 vous informe
- 46.30 — 47.00: Les 10 vous informe
- 47.00 — 47.30: Les 10 vous informe
- 47.30 — 48.00: Les 10 vous informe
- 48.00 — 48.30: Les 10 vous informe
- 48.30 — 49.00: Les 10 vous informe
- 49.00 — 49.30: Les 10 vous informe
- 49.30 — 50.00: Les 10 vous informe
- 50.00 — 50.30: Les 10 vous informe
- 50.30 — 51.00: Les 10 vous informe
- 51.00 — 51.30: Les 10 vous informe
- 51.30 — 52.00: Les 10 vous informe
- 52.00 — 52.30: Les 10 vous informe
- 52.30 — 53.00: Les 10 vous informe
- 53.00 — 53.30: Les 10 vous informe
- 53.30 — 54.00: Les 10 vous informe
- 54.00 — 54.30: Les 10 vous informe
- 54.30 — 55.00: Les 10 vous informe
- 55.00 — 55.30: Les 10 vous informe
- 55.30 — 56.00: Les 10 vous informe
- 56.00 — 56.30: Les 10 vous informe
- 56.30 — 57.00: Les 10 vous informe
- 57.00 — 57.30: Les 10 vous informe
- 57.30 — 58.00: Les 10 vous informe
- 58.00 — 58.30: Les 10 vous informe
- 58.30 — 59.00: Les 10 vous informe
- 59.00 — 59.30: Les 10 vous informe
- 59.30 — 60.00: Les 10 vous informe
- 60.00 — 60.30: Les 10 vous informe
- 60.30 — 61.00: Les 10 vous informe
- 61.00 — 61.30: Les 10 vous informe
- 61.30 — 62.00: Les 10 vous informe
- 62.00 — 62.30: Les 10 vous informe
- 62.30 — 63.00: Les 10 vous informe
- 63.00 — 63.30: Les 10 vous informe
- 63.30 — 64.00: Les 10 vous informe
- 64.00 — 64.30: Les 10 vous informe
- 64.30 — 65.00: Les 10 vous informe
- 65.00 — 65.30: Les 10 vous informe
- 65.30 — 66.00: Les 10 vous informe
- 66.00 — 66.30: Les 10 vous informe
- 66.30 — 67.00: Les 10 vous informe
- 67.00 — 67.30: Les 10 vous informe
- 67.30 — 68.00: Les 10 vous informe
- 68.00 — 68.30: Les 10 vous informe
- 68.30 — 69.00: Les 10 vous informe
- 69.00 — 69.30: Les 10 vous informe
- 69.30 — 70.00: Les 10 vous informe
- 70.00 — 70.30: Les 10 vous informe
- 70.30 — 71.00: Les 10 vous informe
- 71.00 — 71.30: Les 10 vous informe
- 71.30 — 72.00: Les 10 vous informe
- 72.00 — 72.30: Les 10 vous informe
- 72.30 — 73.00: Les 10 vous informe
- 73.00 — 73.30: Les 10 vous informe
- 73.30 — 74.00: Les 10 vous informe
- 74.00 — 74.30: Les 10 vous informe
- 74.30 — 75.00: Les 10 vous informe
- 75.00 — 75.30: Les 10 vous informe
- 75.30 — 76.00: Les 10 vous informe
- 76.00 — 76.30: Les 10 vous informe
- 76.30 — 77.00: Les 10 vous informe
- 77.00 — 77.30: Les 10 vous informe
- 77.30 — 78.00: Les 10 vous informe
- 78.00 — 78.30: Les 10 vous informe
- 78.30 — 79.00: Les 10 vous informe
- 79.00 — 79.30: Les 10 vous informe
- 79.30 — 80.00: Les 10 vous informe
- 80.00 — 80.30: Les 10 vous informe
- 80.30 — 81.00: Les 10 vous informe
- 81.00 — 81.30: Les 10 vous informe
- 81.30 — 82.00: Les 10 vous informe
- 82.00 — 82.30: Les 10 vous informe
- 82.30 — 83.00: Les 10 vous informe
- 83.00 — 83.30: Les 10 vous informe
- 83.30 — 84.00: Les 10 vous informe
- 84.00 — 84.30: Les 10 vous informe
- 84.30 — 85.00: Les 10 vous informe
- 85.00 — 85.30: Les 10 vous informe
- 85.30 — 86.00: Les 10 vous informe
- 86.00 — 86.30: Les 10 vous informe
- 86.30 — 87.00: Les 10 vous informe
- 87.00 — 87.30: Les 10 vous informe
- 87.30 — 88.00: Les 10 vous informe
- 88.00 — 88.30: Les 10 vous informe
- 88.30 — 89.00: Les 10 vous informe
- 89.00 — 89.30: Les 10 vous informe
- 89.30 — 90.00: Les 10 vous informe
- 90.00 — 90.30: Les 10 vous informe
- 90.30 — 91.00: Les 10 vous informe
- 91.00 — 91.30: Les 10 vous informe
- 91.30 — 92.00: Les 10 vous informe
- 92.00 — 92.30: Les 10 vous informe
- 92.30 — 93.00: Les 10 vous informe
- 93.00 — 93.30: Les 10 vous informe
- 93.30 — 94.00: Les 10 vous informe
- 94.00 — 94.30: Les 10 vous informe
- 94.30 — 95.00: Les 10 vous informe
- 95.00 — 95.30: Les 10 vous informe
- 95.30 — 96.00: Les 10 vous informe
- 96.00 — 96.30: Les 10 vous informe
- 96.30 — 97.00: Les 10 vous informe
- 97.00 — 97.30: Les 10 vous informe
- 97.30 — 98.00: Les 10 vous informe
- 98.00 — 98.30: Les 10 vous informe
- 98.30 — 99.00: Les 10 vous informe
- 99.00 — 99.30: Les 10 vous informe
- 99.30 — 100.00: Les 10 vous informe

Au Centre d'Arts d'Orford

Concerts avec Alexandre Lagoya et Guy Fallot-Karl Engel

ORFORD. — Pour la fin de semaine, le Centre d'Arts d'Orford vous propose un concert avec le guitariste français Alexandre Lagoya, samedi soir, et un récital réunissant en duo le violoncelliste Guy Fallot et le pianiste Karl Engel, dimanche soir.

"Il joue avec une sensibilité toujours contrôlée, appuyée sur une technique solide... Lagoya présente la guitare comme un instrument complet en lui-même, malgré ses limitations. Il joue avec un dépouillement admirable et une belle recherche de nuances" (Claude Gingras, de la Presse).

A l'âge de 15 ans déjà, Lagoya enseignait la guitare dans les écoles de musique d'Alexandrie où il naquit en 1929. A 19 ans, après avoir donné plus de 300 concerts au Moyen-Orient, il s'installa à Paris, où il fut nommé professeur à la Schola Cantorum, et il commença à faire des tournées de concerts en Europe. C'est à Paris également qu'il rencontre Ida Presti et qu'il épousa à l'âge de 22 ans. Ensemble, ils firent une carrière retentissante comme guitaristes-duettistes pendant 15 ans, jusqu'au décès d'Ida Presti survenu en avril 1967. Depuis 1960, Alexandre Lagoya est professeur à l'Académie internationale d'été de Nice. En 1960, il fut nommé Officier du mérite culturel et artistique en France et en 1964, il reçut deux décorations du gouvernement soviétique. En 1967, il fut décoré chevalier de la Légion d'honneur.

L'intégrale des Sonates de Beethoven en Israël.

Autres activités

Mardi 7 juillet, à 20 h. 30, Alexandre Lagoya animera un colloque sur le répertoire classique de la guitare.

Dans le cadre des "Concerts de Radio-Canada", le violoncelliste Zara Nelsova et le pianiste Grant Johannesen interpréteront, mercredi soir, la Sonate no 4 en Do de Beethoven, la Sonate de Hindemith et une oeuvre rarement jouée: la Sonate de Chopin pour violoncelle et piano.

Enfin, jeudi prochain, un concert improvisé sera donné par les étudiants et les professeurs du Centre d'Arts d'Orford.



Guy Fallot

Karl Engel



Une scène comique du film en technicolor "UN AMOUR DE COCCINELLE", version française de "LOVE BUG", fameux film de Walt Disney, à l'affiche du Cinéma Rex à partir de samedi.

Que c'est donc intéressant...

pour tous les membres de la famille!

LA TRIBUNE

LE JOURNAL QUI S'OFFRE A TOUS!

— Chaque jour LA TRIBUNE apporte les nouvelles les plus attendues, les plus inattendues. Informations locale, régionale, provinciale, nationale et internationale, plus de nouvelles chroniques très intéressantes.

— C'est un cadeau fait agréable à recevoir pour toute personne, ou famille, qui réside ou qui a résidé dans les Cantons de l'Est.

— N'oubliez surtout pas le fils ou la fille qui doit temporairement s'absenter pour poursuivre des études, faire du service militaire, etc.

— C'est un cadeau qui vous rappellera à la pensée de ces personnes qui vous sont chères.

Directeur du Tirage, La Tribune, Sherbrooke, P. Q.

Veuillez s.v.p. expédier un abonnement à La Tribune pour une période d'un an ou six mois à l'adresse ci-dessous. Chèque ou mandat de poste inclus.

Livraison par la poste, sans droits de service par camélot

6 mois	\$12.00	Livraison par camélot	6 mois	\$15.60
Un an	\$18.00	Un an	\$21.20	

Autres pays, outre-mer, etc.

6 mois	\$18.00	Un an	\$50.00
Un an	\$30.00		

A être expédié à:

Nom _____ Rue _____ Prov _____

Ville _____

Offerts en cadeau par:

Nom _____ Rue _____ Prov _____

Ville _____

CINEMA DE PARIS

Des "minoues" comme ça y'ont jamais vu ça!

18 ans adultes

MONIQUE MERCEUR

LOUISE TURCOT

DOUGLAS PILON

MARCEL SABOURIN

MUSIQUE DE ROBERT CHARLBOIS

UN FILM DE CLAUDE FOURNIER

DEUX FEMMES EN OR

TECHNICOLOR TECHNISCOPE

C-39021

EGALEMENT A L'AFFICHE EN COULEURS

DES GARÇONS ET DES FILLES

Deauville

AUBERGE DES PINS

VENREDI-SAMEDI-DIMANCHE

Vedettes de l'Expo '67 de Montréal

Le Trio Bavarois

NOTRE SALLE A MANGER

est ouverte au public de 8h. à 10h. a.m. 12h. à 2h. p.m. — 6h à 10h. p.m.

40138

AU NOUVEAU CLUB

R.R. 5 Sherbrooke

Chemin Beauvoir via Brompton

"Eldorado"

danseuse exotique

ENTREE GRATUITE

EN VEDETTE: DALILA

ORCHESTRE: "Les Citadins"

J. G. Breton, G. Bergeron, M. Biladeau

Club licencié. OUVERT: VENREDI — SAMEDI

40138

NORTON

DRIVE-IN THEATRE

Enfants moins de 12 ans admis gratuitement

Norton, Vt. — R. 114.

Vendredi et Samedi — 3, 4 juillet

"YOURS, MINE OURS"

Lucille Ball — Henry Fonda

Un spectacle familial

Dimanche et Mardi — 5, 7 juillet

"JOANNA"

Genevieve Waite — Christian Deemer

Une jeune fille domine dans un monde "mod".

Avec restrictions

En Couleurs Plus Carions

40138

PREMIER

Pour Tous

Walt Disney présente

"LE CHEVAL AUX SABOTS D'OR"

EN COULEURS

"4 HOMMES A ABATTRE"

couleurs

Les jeunes sont admis à toutes les représentations. Entrée — 50c moins de 14 ans.

C-39038

LA COMPAGNIE DU PETIT THE DES BOIS

Av. du Parc — Deauville

présente **LE MANOIR DU CRIME**

ou

L'ETRANGE CAS SCHIZO-NEURO-META-PATHE PSYCHO-PHYSIQUE

comédie musicale d'André Poulin

Reservations: 864-4128 ou 864-9167

Les mercredi, jeudi et samedi soir.

28 juin au 15 août. \$1.25

40195

2 DERNIERS JOURS 18 ans

20th Century-Fox présente

RICHARD BURTON

dans la production de Stanley Donen

"STAIRCASE"

Une triste histoire joyeuse

PAVAVISION — Couleurs par De Luxe

2h.30 — 6h.05 — 9h.40

la femme: bête, sainte, maîtresse, amante.

Justine

Couleurs par De Luxe

20th Century-Fox présente une production Pandora S. Berman et George Cuker d'après "Justine" de Lawrence Durrell avec ANDRÉE ARNETTE, DIRK BOGARDE, ROBERT FORSTER, ANNA KARINA, PHILIPPE NOIRET.

12h.40 — 4h.15 — 7h.50

GRANADA

53 WELLINGTON N. 562-2940

Alexandre Lagoya

Le THEATRE DE MARJOLAINE EASTMAN

présente

"CRACK POT"

ou

"La Joie d'Aimer"

avec Guy Baucher, Elisabeth Chauvaldine, Louise Marleau, Beatrice Picard, Pascal Rollin et Pierre Thériault.

RENSEIGNEMENTS et RESERVATIONS SHERBROOKE et les environs

Ligne directe avec Eastman, pas de frais

567-0046

40054

Ciné Parc Drummond

RTE TRANS-CANADIENNE - SORTIE 105 (St-Germain)

Le DIVERTISSEMENT IDEAL POUR LA FAMILLE!

PARC D'AMUSEMENT POUR ENFANTS

RESTAURANT

ADMISSION

AUCUN FRAIS POUR L'AUTO. — ADULTES \$1.75 PAR PERSONNE

Enfants de moins de 12 ans ADMIS GRATUITEMENT en TOUT TEMPS...

A L'AFFICHE du 3 au 9 JUILLET

Une super-espionne qui vous entraîne dans des... AVENTURES DELIRANTES!!

DANS LA PLUS PROLE des comédies

DORIS DAY

ROD TAYLOR

ARTHUR GODFREY

LA BLONDE DÉFIE LE F.B.I.

Version de "LES 100 BOTTES ROYAL"

Le GIGANT OUVRE A 6.30 P.M.

LES FILMS DEBUTENT DES 8 H. NOUVEAU

DEUXIEME FILM

Charlton Heston

Joan Hackett

"PENNY LE SOLITAIRE"

en COULEURS

EDIFICE COMMERCIAL à Sherbrooke

À VENDRE ou À LOUER

Il s'agit de l'immeuble occupé auparavant par la RTS (CHLT-TV, CHLT, CKTS), au 221 rue Dufferin à Sherbrooke. Cet immeuble comprend 4 étages d'une superficie totale de 24,000 pi. car.

Des conditions intéressantes seront faites à tout acheteur ou locataire. Réaménagement possible si les propositions sont sérieuses.

Pour renseignements supplémentaires, s'adresser au

DIRECTEUR GENERAL ou au TRESORIER

LA TRIBUNE (1966) LTEE

SHERBROOKE, P. Q.

1970

LA TRIBUNE

LE JOURNAL QUI S'OFFRE A TOUS!

— Chaque jour LA TRIBUNE apporte les nouvelles les plus attendues, les plus inattendues. Informations locale, régionale, provinciale, nationale et internationale, plus de nouvelles chroniques très intéressantes.

— C'est un cadeau fait agréable à recevoir pour toute personne, ou famille, qui réside ou qui a résidé dans les Cantons de l'Est.

— N'oubliez surtout pas le fils ou la fille qui doit temporairement s'absenter pour poursuivre des études, faire du service militaire, etc.

— C'est un cadeau qui vous rappellera à la pensée de ces personnes qui vous sont chères.

Directeur du Tirage, La Tribune, Sherbrooke, P. Q.

Veuillez s.v.p. expédier un abonnement à La Tribune pour une période d'un an ou six mois à l'adresse ci-dessous. Chèque ou mandat de poste inclus.

Livraison par la poste, sans droits de service par camélot

6 mois	\$12.00	Livraison par camélot	6 mois	\$15.60
Un an	\$18.00	Un an	\$21.20	

Autres pays, outre-mer, etc.

6 mois	\$18.00	Un an	\$50.00
Un an	\$30.00		

A être expédié à:

Nom _____ Rue _____ Prov _____

Ville _____

Offerts en cadeau par:

Nom _____ Rue _____ Prov _____

Ville _____

Voire commerce progressera à pas de géant si vous employez les Annonces Classées

11 Divers à vendre

VISITEZ
GILLES BOISVERT MEUBLES
Quantité de Spécials à vous offrir dans les Mobiliers de chambre, cuisine, salon. Quelques modèles 1969 dans les poèles et réfrigérateurs à liquider à très bas prix.
FUTURS MARIÉS
Un vaste choix, sur nos 2 planchers, vous attend.
Mise de chère sans frais.
Gilles Boisvert
Meubles et accessoires électriques. Ou le service est impeccable de la satisfaction garantie.
203, KING OUEST (voisin bureau poste)
TEL : 563-4743
2072 M 13 juillet

12 Autos à vendre

MEUBLE COMBINE, téléviseur, radio AM-FM, tourne-disque, Garard. Couteur pèle. — 560-8099. 2504
REFRIGERATEUR, laveuse, mobilier chambre, carter, prêt à l'usage. Couteur pèle. — 560-8099. 2504
TABLE de terrasse avec banc et 3 chaises. Portes intérieures. — Bois de fiction. — 560-8099. 2504
PIANO avec banc. Très propre, recommandé. Aussi service, réparations et vernissage. — 560-8099. 2504
MACHINE A "PEANUTS" chaude. — Motocyclette B.S.A. 350. Tél. : 560-2361 entre 9 heures et 12 heures. 2504-4 juil.

13 Autos à vendre

LAVEUSE automatique, téléviseur 21", réfrigérateur, mobilier cuisine, poêle combinée, hôte, laveuse, ordinateur poêle électrique 40". — 560-7278. 2504-7 juil.
TABLE de PIQUE-NIQUE, assise confortable, à gaz électrique. S'adresse: 664, rue Langlois. 2504-3 juil.
MOTO "Bridgestone" 1968, 175 C.C., 3300 milles. Tél. : 562-9973. 2504-3 juil.

14 Autos à vendre

MOTOCYCLETTE "JAWA" sport 1966, bas milles. En parfait état. S'adresse: 1032, Châteaufort entre midi 9 heures et 12 heures. 2504-4 juil.
UN tracteur, balaise, faucheuse, râtelier, monte-paille. Chars de travail et de selle. — 560-8099. 2504-4 juil.
RICYCLETTTE "Honda" 1966, comme neuve, très d'abaine. Tél. : 560-5020. 2504-6 juil.

15 Autos à vendre

ANTIQUES — Voiture fine pour cheval. — Buffet (sébaste). — Table, chaises et cadres. — 567-2364. 2504-6 juil.
BALAYEUSE "Airway" complète avec tous ses accessoires. — 560-8099. 2504-6 juil.
RECYCLETTTE 3 broches. Très bon état. Tél. : 567-3333. 2504-6 juil.
B.S.A. 650 cc. en bon état. Tél. : 567-3333. 2504-6 juil.

16 Autos à vendre

ROULOTTES équipe au complet à louer à la semaine, 1966, Couteur. Tél. : 560-3773. 2504-4 juil.
ROULOTTE NEUVE 12'12", Dinetto, poêle, évier, réservoir à eau avec pompe. — 560-8099. 2504-4 juil.
ROULOTTE "Val-Bat" 1969, équipée, 6 personnes. Tél. : 560-5210. 2504-4 juil.

17 Autos à vendre

ROULOTTES équipe au complet à louer à la semaine, 1966, Couteur. Tél. : 560-3773. 2504-4 juil.
ROULOTTE NEUVE 12'12", Dinetto, poêle, évier, réservoir à eau avec pompe. — 560-8099. 2504-4 juil.
ROULOTTE "Val-Bat" 1969, équipée, 6 personnes. Tél. : 560-5210. 2504-4 juil.

18 Autos à vendre

RESTAURANT - EPICERIE avec très bon chiffre d'affaires. A échanger ou à vendre. Qu'avez-vous à offrir? — Tél. : 567-5333. 2504-4 juil.
VENDRAIS ou échangerais pour moto neuve une Fiat 1966 coupé 8 Sport. — Peinture neuve, pneus neufs. Excellente. — 560-8099. 2504-4 juil.

19 Autos à vendre

RESTAURANT - EPICERIE avec très bon chiffre d'affaires. A échanger ou à vendre. Qu'avez-vous à offrir? — Tél. : 567-5333. 2504-4 juil.
VENDRAIS ou échangerais pour moto neuve une Fiat 1966 coupé 8 Sport. — Peinture neuve, pneus neufs. Excellente. — 560-8099. 2504-4 juil.

20 Autos à vendre

RESTAURANT - EPICERIE avec très bon chiffre d'affaires. A échanger ou à vendre. Qu'avez-vous à offrir? — Tél. : 567-5333. 2504-4 juil.
VENDRAIS ou échangerais pour moto neuve une Fiat 1966 coupé 8 Sport. — Peinture neuve, pneus neufs. Excellente. — 560-8099. 2504-4 juil.

21 Autos à vendre

RESTAURANT - EPICERIE avec très bon chiffre d'affaires. A échanger ou à vendre. Qu'avez-vous à offrir? — Tél. : 567-5333. 2504-4 juil.
VENDRAIS ou échangerais pour moto neuve une Fiat 1966 coupé 8 Sport. — Peinture neuve, pneus neufs. Excellente. — 560-8099. 2504-4 juil.

22 Autos à vendre

RESTAURANT - EPICERIE avec très bon chiffre d'affaires. A échanger ou à vendre. Qu'avez-vous à offrir? — Tél. : 567-5333. 2504-4 juil.
VENDRAIS ou échangerais pour moto neuve une Fiat 1966 coupé 8 Sport. — Peinture neuve, pneus neufs. Excellente. — 560-8099. 2504-4 juil.

23 Autos à vendre

RESTAURANT - EPICERIE avec très bon chiffre d'affaires. A échanger ou à vendre. Qu'avez-vous à offrir? — Tél. : 567-5333. 2504-4 juil.
VENDRAIS ou échangerais pour moto neuve une Fiat 1966 coupé 8 Sport. — Peinture neuve, pneus neufs. Excellente. — 560-8099. 2504-4 juil.

24 Autos à vendre

RESTAURANT - EPICERIE avec très bon chiffre d'affaires. A échanger ou à vendre. Qu'avez-vous à offrir? — Tél. : 567-5333. 2504-4 juil.
VENDRAIS ou échangerais pour moto neuve une Fiat 1966 coupé 8 Sport. — Peinture neuve, pneus neufs. Excellente. — 560-8099. 2504-4 juil.

25 Autos à vendre

RESTAURANT - EPICERIE avec très bon chiffre d'affaires. A échanger ou à vendre. Qu'avez-vous à offrir? — Tél. : 567-5333. 2504-4 juil.
VENDRAIS ou échangerais pour moto neuve une Fiat 1966 coupé 8 Sport. — Peinture neuve, pneus neufs. Excellente. — 560-8099. 2504-4 juil.

26 Autos à vendre

RESTAURANT - EPICERIE avec très bon chiffre d'affaires. A échanger ou à vendre. Qu'avez-vous à offrir? — Tél. : 567-5333. 2504-4 juil.
VENDRAIS ou échangerais pour moto neuve une Fiat 1966 coupé 8 Sport. — Peinture neuve, pneus neufs. Excellente. — 560-8099. 2504-4 juil.

27 Autos à vendre

RESTAURANT - EPICERIE avec très bon chiffre d'affaires. A échanger ou à vendre. Qu'avez-vous à offrir? — Tél. : 567-5333. 2504-4 juil.
VENDRAIS ou échangerais pour moto neuve une Fiat 1966 coupé 8 Sport. — Peinture neuve, pneus neufs. Excellente. — 560-8099. 2504-4 juil.

28 Autos à vendre

RESTAURANT - EPICERIE avec très bon chiffre d'affaires. A échanger ou à vendre. Qu'avez-vous à offrir? — Tél. : 567-5333. 2504-4 juil.
VENDRAIS ou échangerais pour moto neuve une Fiat 1966 coupé 8 Sport. — Peinture neuve, pneus neufs. Excellente. — 560-8099. 2504-4 juil.

29 Autos à vendre

RESTAURANT - EPICERIE avec très bon chiffre d'affaires. A échanger ou à vendre. Qu'avez-vous à offrir? — Tél. : 567-5333. 2504-4 juil.
VENDRAIS ou échangerais pour moto neuve une Fiat 1966 coupé 8 Sport. — Peinture neuve, pneus neufs. Excellente. — 560-8099. 2504-4 juil.

30 Autos à vendre

VENTE — PIECES — SERVICE
TOYOTA 563-2474
PROULX & COULOMBE
AUTO INC.
1245 est, rue Galt — Sherbrooke
2790 M, 9 juil.

31 Autos à vendre

A VENDRE
VAUXHALL VICTOR 1969
Station Wagon (4 portes), transmission automatique. Très bas milles.
TEL : 562-4968 — 888, King Ouest
28953 — 3 juil.

32 Autos à vendre

VOUS VOULEZ échanger votre auto pour une neuve ou une usagée? Venez me consulter et je vous donnerai quelques conseils à savoir comment présenter votre voiture au garage pour en retirer la valeur maxima d'échange.
CLAUDE ETHIER
BROUILLARD AUTOMOBILES LEE
562-1283
2513 — (A)

33 Autos à vendre

DODGE POLARA 1968, sedan, 4100 milles. Tout équipé. Pneus neufs. Servo-direction. Cause: auto fournie. — 632, Poulin — 567-0616. 2504-11 juil.
AUBAINE STATION WAGON COMET 1964, transmission automatique, 5275, 6 heures p.m. — 562-1716. 2504-3 juil.
BUTICK 1960, mécanique parfait état. — Motocyclette "Jawa" 1968, presque pas de milles. 575 — Batterie "Alfas" servi 24 mois. — 567-3607. 2504-3 juil.
MUSTANG FASTBACK 1969 à vendre avec balaise de garantie, peut être échangée si désiré. — 560-0077. 2504-4 juil.

34 Autos à vendre

DODGE DART SWINGER, 6 cylindres, automatique, 2 portes, hard top, radio, 1969, 9000 milles, 52,000, comptant. — 560-8099. 2504-4 juil.
VALENT 1960, automobile, 570, Chevrolet 1963, 6, automatique, très propre. 820. — S'adresse: 1070, Genest. 2504-4 juil.
BUICK Skylark 1968, intérieur blanc, tout vinyle blanc. Bas milles. Très bon état. — 567-3258. 2504-4 juil.

35 Autos à vendre

VOLKSWAGEN 1966 de luxe 1900, 20,000 milles, peinture neuve, parfait état. — S'adresse: 15, Fraser. 2504-4 juil.
CHRYSLER 1965, décapotable, tout équipé, servodirection, servofrein, 560-5661 entre 9 heures et 4 heures p.m. matin. 2504-4 juil.
RENAULT 1969 en très bon état. S'adresse: 915 Jolies, app. 5. 2504-4 juil.

36 Autos à vendre

GALAXIE 1967 sedan, en seul propriétaire, état et qualité A-1 certifiés. — Appareils, comme neuve. 2504-6 juil. Tél. : 560-8099.
COMET 1961 — complète ou pièces détachées. Tél. : 567-0976. 2504-4 juil.
JAVELIN 1969 — 360 cc. cu. (313 c.v.), 4 vitesses, servodirection, servofrein, équipée. — 562-0306. 2504-4 juil.

37 Autos à vendre

AUSTIN 1960 1966, avec 4 pneus à clous, très propre. 6400. — 2221, Denison. — 562-4349. 2504-4 juil.
PONTIAC 1963, 6, automatique, 8200. — Meteor 1965, 6, automatique, légèrement accidentée. — Studebaker 1964, 6, automatique. — 562-4101. 2504-6 juil.

38 Autos à vendre

ATTENTION PARTICULIER
GALAXIE 1967 sedan, en seul propriétaire, état et qualité A-1 certifiés. — Appareils, comme neuve. 2504-6 juil. Tél. : 560-8099.
COMET 1961 — complète ou pièces détachées. Tél. : 567-0976. 2504-4 juil.
JAVELIN 1969 — 360 cc. cu. (313 c.v.), 4 vitesses, servodirection, servofrein, équipée. — 562-0306. 2504-4 juil.

39 Autos à vendre

AUSTIN 1960 1966, avec 4 pneus à clous, très propre. 6400. — 2221, Denison. — 562-4349. 2504-4 juil.
PONTIAC 1963, 6, automatique, 8200. — Meteor 1965, 6, automatique, légèrement accidentée. — Studebaker 1964, 6, automatique. — 562-4101. 2504-6 juil.

40 Autos à vendre

ATTENTION PARTICULIER
GALAXIE 1967 sedan, en seul propriétaire, état et qualité A-1 certifiés. — Appareils, comme neuve. 2504-6 juil. Tél. : 560-8099.
COMET 1961 — complète ou pièces détachées. Tél. : 567-0976. 2504-4 juil.
JAVELIN 1969 — 360 cc. cu. (313 c.v.), 4 vitesses, servodirection, servofrein, équipée. — 562-0306. 2504-4 juil.

41 Autos à vendre

AUSTIN 1960 1966, avec 4 pneus à clous, très propre. 6400. — 2221, Denison. — 562-4349. 2504-4 juil.
PONTIAC 1963, 6, automatique, 8200. — Meteor 1965, 6, automatique, légèrement accidentée. — Studebaker 1964, 6, automatique. — 562-4101. 2504-6 juil.

42 Autos à vendre

ATTENTION PARTICULIER
GALAXIE 1967 sedan, en seul propriétaire, état et qualité A-1 certifiés. — Appareils, comme neuve. 2504-6 juil. Tél. : 560-8099.
COMET 1961 — complète ou pièces détachées. Tél. : 567-0976. 2504-4 juil.
JAVELIN 1969 — 360 cc. cu. (313 c.v.), 4 vitesses, servodirection, servofrein, équipée. — 562-0306. 2504-4 juil.

43 Autos à vendre

AUSTIN 1960 1966, avec 4 pneus à clous, très propre. 6400. — 2221, Denison. — 562-4349. 2504-4 juil.
PONTIAC 1963, 6, automatique, 8200. — Meteor 1965, 6, automatique, légèrement accidentée. — Studebaker 1964, 6, automatique. — 562-4101. 2504-6 juil.

44 Autos à vendre

ATTENTION PARTICULIER
GALAXIE 1967 sedan, en seul propriétaire, état et qualité A-1 certifiés. — Appareils, comme neuve. 2504-6 juil. Tél. : 560-8099.
COMET 1961 — complète ou pièces détachées. Tél. : 567-0976. 2504-4 juil.
JAVELIN 1969 — 360 cc. cu. (313 c.v.), 4 vitesses, servodirection, servofrein, équipée. — 562-0306. 2504-4 juil.

45 Autos à vendre

AUSTIN 1960 1966, avec 4 pneus à clous, très propre. 6400. — 2221, Denison. — 562-4349. 2504-4 juil.
PONTIAC 1963, 6, automatique, 8200. — Meteor 1965, 6, automatique, légèrement accidentée. — Studebaker 1964, 6, automatique. — 562-4101. 2504-6 juil.

46 Autos à vendre

ATTENTION PARTICULIER
GALAXIE 1967 sedan, en seul propriétaire, état et qualité A-1 certifiés. — Appareils, comme neuve. 2504-6 juil. Tél. : 560-8099.
COMET 1961 — complète ou pièces détachées. Tél. : 567-0976. 2504-4 juil.
JAVELIN 1969 — 360 cc. cu. (313 c.v.), 4 vitesses, servodirection, servofrein, équipée. — 562-0306. 2504-4 juil.

47 Autos à vendre

AUSTIN 1960 1966, avec 4 pneus à clous, très propre. 6400. — 2221, Denison. — 562-4349. 2504-4 juil.
PONTIAC 1963, 6, automatique, 8200. — Meteor 1965, 6, automatique, légèrement accidentée. — Studebaker 1964, 6, automatique. — 562-4101. 2504-6 juil.

48 Autos à vendre

ATTENTION PARTICULIER
GALAXIE 1967 sedan, en seul propriétaire, état et qualité A-1 certifiés. — Appareils, comme neuve. 2504-6 juil. Tél. : 560-8099.
COMET 1961 — complète ou pièces détachées. Tél. : 567-0976. 2504-4 juil.
JAVELIN 1969 — 360 cc. cu. (313 c.v.), 4 vitesses, servodirection, servofrein, équipée. — 562-0306. 2504-4 juil.

49 Autos à vendre

AUSTIN 1960 1966, avec 4 pneus à clous, très propre. 6400. — 2221, Denison. — 562-4349. 2504-4 juil.
PONTIAC 1963, 6, automatique, 8200. — Meteor 1965, 6, automatique, légèrement accidentée. — Studebaker 1964, 6, automatique. — 562-4101. 2504-6 juil.

50 Autos à vendre

ATTENTION PARTICULIER
GALAXIE 1967 sedan, en seul propriétaire, état et qualité A-1 certifiés. — Appareils, comme neuve. 2504-6 juil. Tél. : 560-8099.
COMET 1961 — complète ou pièces détachées. Tél. : 567-0976. 2504-4 juil.
JAVELIN 1969 — 360 cc. cu. (313 c.v.), 4 vitesses, servodirection, servofrein, équipée. — 562-0306. 2504-4 juil.

51 Autos à vendre

AUSTIN 1960 1966, avec 4 pneus à clous, très propre. 6400. — 2221, Denison. — 562-4349. 2504-4 juil.
PONTIAC 1963, 6, automatique, 8200. — Meteor 1965, 6, automatique, légèrement accidentée. — Studebaker 1964, 6, automatique. — 562-4101. 2504-6 juil.

52 Autos à vendre

ATTENTION PARTICULIER
GALAXIE 1967 sedan, en seul propriétaire, état et qualité A-1 certifiés. — Appareils, comme neuve. 2504-6 juil. Tél. : 560-8099.
COMET 1961 — complète ou pièces détachées. Tél. : 567-0976. 2504-4 juil.
JAVELIN 1969 — 360 cc. cu. (313 c.v.), 4 vitesses, servodirection, servofrein, équipée. — 562-0306. 2504-4 juil.

53 Autos à vendre

VENTE — PIECES — SERVICE
TOYOTA 563-2474
PROULX & COULOMBE
AUTO INC.
1245 est, rue Galt — Sherbrooke
2790 M, 9 juil.

54 Autos à vendre

A VENDRE
VAUXHALL VICTOR 1969
Station Wagon (4 portes), transmission automatique. Très bas milles.
TEL : 562-4968 — 888, King Ouest
28953 — 3 juil.

55 Autos à vendre

VOUS VOULEZ échanger votre auto pour une neuve ou une usagée? Venez me consulter et je vous donnerai quelques conseils à savoir comment présenter votre voiture au garage pour en retirer la valeur maxima d'échange.
CLAUDE ETHIER
BROUILLARD AUTOMOBILES LEE
562-1283
2513 — (A)

56 Autos à vendre

DODGE POLARA 1968, sedan, 4100 milles. Tout équipé. Pneus neufs. Servo-direction. Cause: auto fournie. — 632, Poulin — 567-0616. 2504-11 juil.
AUBAINE STATION WAGON COMET 1964, transmission automatique, 5275, 6 heures p.m. — 562-1716. 2504-3 juil.
BUTICK 1960, mécanique parfait état. — Motocyclette "Jawa" 1968, presque pas de milles. 575 — Batterie "Alfas" servi 24 mois. — 567-3607. 2504-3 juil.
MUSTANG FASTBACK 1969 à vendre avec balaise de garantie, peut être échangée si désiré. — 560-0077. 2504-4 juil.

57 Autos à vendre

DODGE DART SWINGER, 6 cylindres, automatique, 2 portes, hard top, radio, 1969, 9000 milles, 52,000, comptant. — 560-8099. 2504-4 juil.
VALENT 1960, automobile, 570, Chevrolet 1963, 6, automatique, très propre. 820. — S'adresse: 1070, Genest. 2504-4 juil.
BUICK Skylark 1968, intérieur blanc, tout vinyle blanc. Bas milles. Très bon état. — 567-3258. 2504-4 juil.

58 Autos à vendre

VOLKSWAGEN 1966 de luxe 1900, 20,000 milles, peinture neuve, parfait état. — S'adresse: 15, Fraser. 2504-4 juil.
CHRYSLER 1965, décapotable, tout équipé, servodirection, servofrein, 560-5661 entre 9 heures et 4 heures p.m. matin. 2504-4 juil.
RENAULT 1969 en très bon état. S'adresse: 915 Jolies, app. 5. 2504-4 juil.

59 Autos à vendre

GALAXIE 1967 sedan, en seul propriétaire, état et qualité A-1 certifiés. — Appareils, comme neuve. 2504-6 juil. Tél. : 560-8099.
COMET 1961 — complète ou pièces détachées. Tél. : 567-0976. 2504-4 juil.
JAVELIN 1969 — 360 cc. cu. (313 c.v.), 4 vitesses, servodirection, servofrein, équipée. — 562-0306. 2504-4 juil.

60 Autos à vendre

AUSTIN 1960 1966, avec 4 pneus à clous, très propre. 6400. — 2221, Denison. — 562-4349. 2504-4 juil.
PONTIAC 1963, 6, automatique, 8200. — Meteor 1965, 6, automatique, légèrement accidentée. — Studebaker 1964, 6, automatique. — 562-4101. 2504-6 juil.

61 Autos à vendre

ATTENTION PARTICULIER
GALAXIE 1967 sedan, en seul propriétaire, état et qualité A-1 certifiés. — Appareils, comme neuve. 2504-6 juil. Tél. : 560-8099.
COMET 1961

Restructuration des corps de police dans le cadre des nouvelles communautés urbaines

ROUYN (PC) — La restructuration des corps de police à travers la province pourrait s'inscrire dans le cadre des nouvelles communautés urbaines de Montréal, de Québec et de l'Outaouais et s'étendre plus tard aux diverses régions de la province, a affirmé jeudi le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette.

Le ministre, qui parlait devant les membres de l'Association des chefs de police et pompiers du Québec réunis en congrès à Rouyn, a repoussé la suggestion d'un unique corps de police pour l'ensemble du territoire québécois.

«Outre que cette suggestion, si elle était mise en vigueur, poserait, a dit le ministre, un problème du point de vue administratif puisque l'on s'orienterait vers le gigantisme, je ne peux accepter la constitution d'une force aussi considérable avec tous les dangers que cette situation comporterait.»

Un texte de la causerie de M. Choquette a été remis à l'avance aux journalistes.

«La véritable solution à la restructuration des corps policiers, a continué le ministre, réside dans la création de corps policiers régionaux, et non pas dans la création d'un seul organisme qui engloberait à la fois la Sûreté du Québec et tous les corps policiers municipaux du Québec.»

Regroupement

Le ministre a ajouté qu'il conviendrait d'amender la Loi de la police pour que des «règles, des critères et des normes

similaires servent de base à l'élaboration de ces nouveaux corps policiers partout au Québec.»

Il a souligné que la notion de regrouper le plus grand nombre possible de corps policiers pour une région donnée découle de recommandations «des policiers eux-mêmes» de même que de la Commission de police et de la Commission royale d'enquête Prévost sur l'administration de la justice.

Après avoir noté que les policiers au Québec se chiffrent par 12.000, M. Choquette a affirmé que les deux critères de l'efficacité policière peuvent se définir ainsi:

— La vitesse de réponse à l'appel.

— l'information adéquate.

«L'exemple de la région de Montréal est révélateur, a souligné M. Choquette. Il y a 29 corps policiers qui travaillent indépendamment les uns des autres, sans vraiment savoir ce que l'autre fait.»

«Il faut, a-t-il dit, régler les problèmes qui résultent des limites de juridiction et qui créent des situations invraisemblables. Il faut l'uniformisation des procédures et des formules policières.»

M. Choquette a noté par ailleurs que la «tâche du policier est devenue si complexe qu'elle exige de ce dernier une formation de plus en plus poussée: c'est ce qui justifie l'existence de l'Institut de Police et c'est ce qui nécessitera éventuellement le recyclage de certains policiers déjà en fonction.»

L'actualité... en images



Le Premier ministre du Canada était-il si affamé qu'il a voulu dévorer à belles dents les mocassins offerts par les étudiants de Duck Lake, en Saskatchewan. On pourrait le croire si on se fie à cette photo, mais M. Trudeau ne voulait sans doute que se divertir avec les jeunes, de cette façon si familière qui alimente sa popularité. (Téléphoto PC)



Une montagne de courrier s'accumule au Bureau de postes principal de Vancouver, à la suite des grèves tournantes des employés... et William Urquhart est presque enfoui sous ce déluge de «mots doux»... et de factures. (Téléphoto PC)



Au Kenya, rien ne va plus, et des dizaines de milliers d'Africains attendent dans les rues de Nairobi qu'on leur donne un peu de travail, tandis qu'un policier essaie de se frayer un chemin au milieu de la foule. Le gouvernement s'efforce de remédier à cet état de choses qui risque de provoquer des émeutes. (Téléphoto PA)



Le Petit Théâtre d'Ottawa, qui occupait un bâtiment vieux de presque 100 ans, a brûlé de fond en comble, à la suite d'un incendie qui s'est déclaré dans la nuit de mercredi à jeudi. Des costumes irremplaçables, des uniformes et bien des souvenirs de ce vieux théâtre sont irrémédiablement perdus. (Téléphoto PC)

Première réunion du cabinet Trudeau pour mettre au point le programme législatif

OTTAWA (PC) — Le cabinet a tenu jeudi la première d'une série de réunions qu'il compte entreprendre au cours du mois de juillet afin de mettre au point le programme législatif du Parlement en prévision de la reprise des travaux en octobre.

Les ministres doivent se réunir encore aujourd'hui. Le cabinet au complet ou ses comités doivent tenir des réunions presque chaque jour ouvrable au cours de ce mois.

Abstraction faite d'une crise éventuelle, les ministres sont censés partir en vacances au mois d'août et revenir à Ottawa en septembre pour entreprendre une autre série de réunions. Le Parlement reprend ses travaux le 5 octobre.

Les observateurs s'attendent que le premier ministre M. Trudeau procède avant cette date à des changements importants au sein de son cabinet. On apprendra jeudi de bonne source qu'il n'avait pas encore pris de décision définitive à ce sujet, mais qu'il prévoyait restructurer son cabinet avant la fin d'août. Ainsi, les nouveaux ministres disposeraient d'un mois pour s'intégrer à leurs nouvelles fonctions avant la réouverture du Parlement.

Société d'expansion

Pour sa part, M. Trudeau a déclaré jeudi aux journalistes qu'il n'envisageait pas de changements au sein du cabinet, dans l'immédiat, mais qu'il comptait nommer cet été des sénateurs qui occuperaient au moins quelques-uns des 16 sièges actuellement vacants au Sénat.

Il semble d'autre part que le seul texte de loi important qui soit prêt à l'heure actuelle, en vue de la prochaine session parlementaire, soit le texte por-

tant sur la Société canadienne d'expansion industrielle. Selon des sources gouvernementales, le gouvernement serait décidé à mener à bien l'établissement d'une société dans laquelle les Canadiens seraient appelés à investir leurs économies. Ce projet date d'ailleurs de 1963, prêt avant l'automne.



Le Prince Charles a été reçu par le gouverneur général, M. Roland Michener, à sa descente d'avion à Ottawa, en provenance de Londres, via Toronto. Après la réception officielle, le Prince Charles a assisté à une joute de football nocturne toutes étoiles. (Téléphoto PC)

dans perspectives

cette semaine



percer les secrets de la vie

Des laboratoires de biologie moléculaire, il n'y en a pas plus d'une trentaine dans le monde, dont celui qu'a fondé il y a quelque deux ans, à l'université de Montréal, le Dr Gilles-H. Cousineau, qui y dirige une équipe de plus de vingt chercheurs, dont quelques-uns de pays étrangers, dans des recherches fondamentales sur les origines de la vie. Reportage de Françoise Côté.

Dans le même numéro de Perspectives:

Napoléon:

sous les traits de l'acteur Rod Steiger, le petit caporal revit la bataille de Waterloo dans une superproduction;

Contrastes:

de ses voyages à travers le monde, le photographe Sam Tata a rapporté des images de la vie quotidienne de l'homme.

De plus:

deux pages de mode en couleur sur les déshabillés de plage, et la chronique de Guy Fournier.



Histoire irlandaise pas drôle du tout à raconter.



Dégel entre l'URSS et la Chine

MOSCOU (AFP) — Un dégel des relations diplomatiques entre l'URSS et la Chine semble être intervenu ces jours derniers, après des mois d'attentisme et d'hésitation.

On apprend, de bonnes sources, que les deux pays s'acheminent maintenant rapidement vers une normalisation totale de leurs rapports officiels.

L'agrément enfin donné à l'accréditation d'un ambassadeur d'URSS à Pékin serait au centre de cette amélioration. Selon ces sources, le gouvernement de Pékin a fait savoir, il y a trois jours, qu'il acceptait la désignation — et suspendu depuis des mois — de M. Vladimir Stepanov pour diriger l'ambassade soviétique dans la capitale chinoise.

Deux mouvements de hauts fonctionnaires sont en même

temps signalés: le départ de Pékin, annoncé par l'agence hongroise MTI, de M. Vassili Kouznetsov, chef de la délégation soviétique (et qui faisait pratiquement fonction d'ambassadeur), et le retour à Moscou du chargé d'affaires de Chine en URSS.

Rumeurs

L'agence précisait que M. Kouznetsov était malade. Son retour n'est ni confirmé ni démenti à Moscou, où il n'a pas été vu. Rapproché des informations faisant état de l'agrément donné à M. Stepanov, il pose le problème de la direction de la délégation soviétique aux négociations de Pékin, qui pourrait être maintenant assumée, pense-t-on, par le nouvel ambassadeur.

Pour une paix juste et durable

LONDRES (AFP) — «Mon gouvernement ouvrera pour une paix juste et durable» au Moyen-Orient et pour un règlement du conflit en Indochine, a déclaré, hier, la reine Elisabeth dans son discours au Trône au nouveau Parlement britannique.

Elle a ajouté que le gouvernement consulterait les chefs d'Etat du Golfe Persique sur les politiques qui pourraient mieux servir leurs intérêts et ceux de la Grande-Bretagne, dans cette région.

Le gouvernement ouvrera également pour le maintien de la puissance défensive de l'Alliance atlantique et pour une réduction réelle de la tension entre l'Est et l'Ouest.

D'autre part, le gouvernement britannique apportera son appui au gouvernement de l'Irlande du Nord dans «ses efforts pour promouvoir la paix et l'har-

monie entre toutes les collectivités, sur la base de l'égalité et de la non-discrimination», a affirmé la reine.

En matière de politique économique, la souveraine a déclaré que le gouvernement britannique s'attacherait à juguler l'inflation et à consolider l'économie.

Urbanisme et travail

La souveraine a ensuite exposé les objectifs suivants:

—Augmentation de la production et accroissement régulier du revenu national pour permettre une amélioration des services sociaux et du niveau de vie général;

—Réforme et réduction du fardeau fiscal afin «d'encourager l'énergie et l'initiative nécessaire à l'amélioration de la production»;

—Nouvel encouragement de l'épargne.

Encore un tremblement de terre

LIMA (AFP) — Un fort tremblement de terre a secoué mercredi soir la région située à 125 milles de Lima pendant une durée de 20 secondes, semant une véritable panique dans la population.

Selon l'Institut national de géophysique du Pérou, le trem-

blement a eu une intensité de 5 à 6 degrés sur l'échelle Mercalli.

Selon les informations reçues jeudi dans la capitale, à l'exception de cas de panique et de crises de nerfs, la population n'a pas souffert de cette nouvelle secousse et il n'y aurait pas de dommages.

Chrétien en URSS... sine die

OTTAWA (PC) — Par suite d'un désaccord sur le programme, le ministre fédéral du Nord, M. Jean Chrétien, devait effectuer en Union soviétique au mois de septembre a été renvoyée sine die.

Un porte-parole du cabinet de M. Chrétien a précisé jeudi que le ministre voulait visiter le

«nord soviétiques», mais que les Russes ont insisté pour lui présenter un autre programme, semblant plutôt à une tournée touristique commerciale.

Comme il n'allait donc voir rien de nouveau, M. Chrétien a préféré donner la priorité à des engagements au Canada même, pour cette période.

Nouveau rôle au sein de l'OTAN

LAHR, Allemagne de l'Ouest (PC) — Le nouveau rôle du Canada dans les plans de sécurité collective de l'OTAN doit être réaliste et acceptable aux autorités militaires de l'Alliance Atlantique, a déclaré à Lahr, en Allemagne occidentale, M. Léo Cadieux, ministre canadien de la Défense.

Le ministre venait d'inaugurer le premier groupe aérien canadien. Au cours de la conférence de presse qu'il donnait en-

suite, il a refusé de préciser la nature de ce rôle nouveau.

«Nous devons, dit-il, nous intégrer dans un plan d'ensemble».

Comme on lui demandait avec insistance si le Canada entendait demeurer indéfiniment au sein de l'OTAN M. Cadieux a rappelé l'existence d'un projet concernant les effectifs canadiens au-delà de la période de 1971, effectifs dont il reste encore à définir le rôle.

POLITIQUE PROVINCIALE

DEBAT SUR LE PROJET D'ASSURANCE-MALADIE A L'ASSEMBLEE NATIONALE

Désengagement des professionnels de la santé: "décision néfaste" (Cloutier)

Par JACQUES BOUCHARD
 QUEBEC (PC) — La décision du gouvernement de permettre le désengagement des professionnels de la santé à l'intérieur d'une limite de 3 pour cent, concernant le projet de la loi de l'assurance-maladie, a été qualifiée de néfaste, jeudi, en Chambre, par l'ex-ministre de la Santé et du Bien-être, M. Jean-Paul Cloutier.

M. Cloutier a soutenu ce point de vue lors du débat de deuxième lecture du projet de loi no 8. Cette décision du gouvernement, a affirmé M. Cloutier, est une concession importante qui modifie fondamentalement la législation précédente préparée par l'Union nationale.

"Cette disposition pénalisera le citoyen qui n'aura pas d'autre choix que celui de recourir dans sa région, à un professionnel désengagé du régime," a-t-il dit.

"Des citoyens de certaines régions, comme la Côte Nord et l'Abitibi, souffriront inévitablement de la décision de l'un ou de quelques-uns parmi les médecins de ne pas participer au régime", a affirmé le député de Montmagny.

Un danger
 De plus, a souligné M. Cloutier, cette possibilité de désengagement constituera un danger constant de remise en question de l'entente signée par les syndicats professionnels, alors que dans d'autres secteurs, aucune concession de ce genre n'est consentie durant la durée d'une convention.

Cependant, le ministre de la Santé, même s'il se défendait, s'est ménagé une porte de secours en déclarant qu'il y aurait toujours moyen de modifier la loi, a mentionné le Dr Cloutier.

"De toute façon, il sera inté-

ressant de voir, en pratique, comment le gouvernement s'y prendra pour prévenir les injustices et les inégalités, comment cette disposition législative sera explicitée dans les règlements et de quelle façon aussi se comporteront les professionnels de la santé vis-à-vis cette lourde responsabilité que leur confie le projet de loi," a dit M. Cloutier.

Souplesse
 Le gouvernement actuel, a ajouté M. Cloutier, a choisi de



Jean-Paul Cloutier

préciser, dans le projet de loi, les soins qui seront assurés, ce qui signifie qu'il faudra modifier la loi chaque fois qu'on voudra en étendre l'application.

"Nous avions opté, dans le premier projet de loi, pour une plus grande souplesse qui eut permis de procéder par arrêté ministériel", a noté M. Cloutier.

L'orateur a aussi précisé

qu'on lui avait reproché en certains milieux, comme on le reproche d'ailleurs au gouvernement actuel, de ne pas s'être engagé assez loin, dès le début dans le champ d'application du régime.

"Il ne faut pas perdre de vue que cette importante mesure sociale exercera une contrainte de plus en plus grande sur les budgets annuels du gouvernement. Il faut procéder rapidement tout en tenant compte des autres priorités", a signalé l'ex-ministre de la Santé.

M. Cloutier a ajouté: "Nous espérons cependant que le gouvernement ne tardera pas à indiquer à élargir l'application du régime, au bénéfice des assistés sociaux d'abord, ce qui permettra d'accumuler une expérience précieuse en vue des étapes ultérieures".

Le coût

Selon M. Cloutier, les chiffres avancés par le ministre de la Santé pour le coût de l'application de la nouvelle loi sont trop conservateurs.

Pour 1971, a dit M. Cloutier, le ministre estime qu'il en coûtera \$250,3 millions pour les soins médicaux et chirurgicaux.

A ce montant, M. Cloutier a mentionné qu'il fallait ajouter \$12,5 millions pour les frais d'administration, donnant un total de \$262,8 millions.

Or, selon l'ex-ministre de la Santé, les chiffres de M. Claude Castonguay devraient se situer aux environs de \$285 millions en tenant compte notamment de l'accroissement inévitable de la demande provoqué par la mise en vigueur du régime.

"Il faudra que le ministre de la Santé révisé le plus tôt possible ses estimés de coût pour les libéraliser de façon à ne pas s'exposer à des surprises désa-

gréables en fin d'année", a affirmé M. Cloutier.

Reproches

M. Cloutier a aussi reproché aux centrales syndicales d'exiger des autres cette rapidité d'évolution et d'adaptation, cette maturité dont elles ne font malheureusement pas toujours preuve elles-mêmes.

"Leurs revendications qui nous apparaissent souvent exagérées, notamment dans le cas de l'assurance-maladie, introduisent cependant ce facteur générateur d'équilibre dont les gouvernements doivent tenir compte", a conclu M. Cloutier.

Conséquences

Une autre évidence, selon M. Cloutier, c'est que l'Etat devra se soucier des conséquences pratiques de cette législation sociale sur l'économie de certains secteurs, et particulièrement les plus vulnérables comme ceux du textile, de la chaussure, des opérations forestières, etc.

M. Cloutier a suggéré que le gouvernement forme un comité ministériel, que pourrait présider le ministre de l'Industrie et du Commerce, et dont le mandat serait d'étudier les conséquences et les répercussions de cette mesure sociale sur la vie des entreprises.

En terminant son exposé, M. Cloutier a fait appel aux professionnels de la santé pour qu'une entente soit signée le plus rapidement possible afin que l'application de la loi ne retarde pas.

Deux Québécois au congrès mondial de la Jeunesse

OTTAWA (PC) — Deux jeunes Québécois font partie de la délégation canadienne qui participera, du 8 au 18 juillet, au congrès mondial de la Jeunesse au siège de l'ONU, à New-York. Il s'agit de François Gilbert, un étudiant de 18 ans de Chicoutimi, et de Marcel Simard, un étudiant de 24 ans de Québec.

Le congrès se tient dans le cadre des célébrations du 25e anniversaire de fondation de l'ONU.

Plus de 750 jeunes, venus de toutes les parties du monde, participeront au congrès.

Les sujets à l'ordre du jour sont: la paix mondiale, le développement, la jeunesse et l'éducation et l'homme et son milieu. Les autres représentants du Canada sont: Mlle Dorothy Jean O'Donnell, une étudiante de 19 ans de Vancouver; Michael Francon, de Calgary étudiant de 25 ans; Gordon Harrison Cleveland, de Toronto, 22 ans, et James Roland Delaurier, âgé de 19 ans, de Halifax.

Ottawa en bref

Dans les pharmacies

OTTAWA (PC) — De nombreuses petites pharmacies risquent de perdre leur pharmacie, si la réforme fiscale envisagée par M. Edgar Benson, ministre fédéral des Finances, dans son livre blanc, était appliquée, déclare l'Association des pharmaciens du Canada dans des mémoires soumis aux comités du Sénat et des Communes, chargés d'étudier les propositions du livre blanc.

Concours de la France

OTTAWA (PC) — Un concours accru de la France en matière de formation et de perfectionnement linguistique, des formules de jeunes et un désir de multiplier les expositions et les visites de troupes théâtrales: tel a été le bilan de la quatrième réunion de la Commission mixte

franco-canadienne, dans la capitale fédérale.

Cette rencontre, qui s'est terminée jeudi à Ottawa, s'est déroulée dans une atmosphère "très amicale", selon le communiqué.

Publicité trompeuse

OTTAWA (PC) — Le Conseil canadien de la consommation publiera en 1970 un rapport sur la publicité trompeuse.

Voilà ce que révèle le premier rapport annuel de l'organisme, rendu public, jeudi matin, à Ottawa.

Selon le président du Conseil, M. David S. Leighton, la première année en a surtout été une d'organisation et de composition et de divergences de vues entre des membres du Conseil à propos de l'orientation de leurs activités.

Stanfield en Europe

OTTAWA (PC) — Le chef conservateur, M. Robert Stanfield, quittera Ottawa, vendredi soir, pour une tournée d'un mois en Europe. Il se rendra en Belgique, en France, en Allemagne de l'Ouest, en Yougoslavie, en URSS et en Grande-Bretagne, et s'entretiendra avec des personnalités officielles dans presque tous ces pays.

E. L. LESSARD, D.C. CHIROPRACTIC

maintenant son bureau au: 232, Dufferin, lundi, mercredi, vendredi. Tél.: bureau 569-3772; rés. 567-4432 38013

ALSCO

TEL.: 569-5408 PORTES — FENÊTRES — AUVENTS — DÉCLATS D'ALUMINIUM — ETC. ESTIME GRATUIT Jour ou soir J. L. GAGNON, rep. 38095

QUAND LA BIÈRE DU TEMPS RENCONTRE LES GENS DU TEMPS, ÇA FAIT



De plus en plus de gens goûtent à la bière Dow.
 De plus en plus de gens apprécient le goût contemporain de la bière du temps.
 Du temps qu'il faut, pour la faire comme il faut.
 Et si tant de gens adoptent Dow, c'est qu'ils sont vraiment de leur temps.

DOW LA BIÈRE DE TON TEMPS.

C'est au Québec qu'on a trouvé le temps de bien brasser la bière Dow.

"Loi incomplète... de la poudre aux yeux" (Samson)

QUEBEC (PC) — "Cette loi n'est que de la poudre aux yeux et elle est nettement incomplète," a déclaré à l'Assemblée nationale, M. Camille Samson, chef du ralliement créditiste, en commentant le projet d'assurance-maladie.

"Ce bill se distingue d'avantage par les 92 articles qu'on y voit et par son épaisseur que comme un bill visant réellement à aider la population," a ajouté le député de Rouyn-Noranda.

Le chef du RC a proposé que le programme d'assurance-maladie soit administré par l'entreprise privée plutôt que par une Régie d'Etat, car "avec la Régie, le gouvernement a choisi la voie la plus coûteuse en période d'austérité."

Par ailleurs, M. Samson a dit avoir été reçu "à bras ouverts" par les compagnies d'assurances privées mais elles ne nous ont pas donné de chiffres, elles ont refusé de collaborer.

Le groupe créditiste aurait tenté d'obtenir des évaluations des compagnies privées pour la

mise en vigueur de l'assurance-maladie.

Taxe
 Par ailleurs, M. Samson a élaboré une thèse selon laquelle, les compagnies privées commencent à faire leur profit et "l'assurance-maladie telle qu'elle nous apparaît dans le bill 8 se présente uniquement et seulement comme une nouvelle forme de taxes pour la catégorie des travailleurs," a-t-il dit.

Les créditistes réclament d'autre part que les résultats des négociations du gouvernement avec les professionnels de la santé soient connus de l'Assemblée nationale avant l'adoption du bill.

M. Samson suggère au gouvernement de réviser ses positions afin de donner à tous les Québécois l'accès aux soins médicaux de façon complète. Il a d'ailleurs déploré que la chiropraxie, les soins dentaires et les médicaments n'aient pas été inclus dans le projet de loi.

Il rejette, enfin la limite de 3 pour cent fixée par le gouver-

nement dans le désengagement des médecins.

Désengagement

"La clause de désengagement



Camille Samson

"Manque d'envergure et de générosité" (Laurin)

QUEBEC (PC) — "Ce gouvernement n'a pas de projet global, il vogue au gré de l'empirisme et il se gargarise d'une efficacité à court terme qui vient masquer son manque d'envergure, de vision et de générosité."

C'est ce qu'a déclaré hier, à l'Assemblée nationale, le porte-parole du Parti québécois, M. Camille Laurin, lors de la deuxième lecture du projet de loi sur l'assurance-maladie.

Avec ce projet de loi no 8, de dire M. Laurin, il reste encore beaucoup de chemin à parcourir avant que la population du Québec ne possède un régime de soins dont elle a besoin et qu'elle exige avec raison, c'est à dire un régime complet, public universel et obligatoire.

"Parler d'assurance-maladie, c'est aborder le problème par son aspect négatif et l'on risque bien de s'y fixer. Il faudrait plutôt, comme l'éducation, se situer d'emblée dans une perspective positive, parler plutôt d'acquisition, d'humanisation d'investissements dans la croissance et le développement du capital humain. C'est pourquoi nous nous opposons au titre même du projet numéro 8, Loi d'assurance-maladie", a affirmé M. Laurin.

M. Laurin juge que le projet de loi devrait s'appeler Loi des services de santé.

Un code

M. Laurin a mentionné que le présent projet de loi, comme l'a dit le ministre de la Santé, n'est qu'un premier volet d'un projet global qui comprendra plusieurs autres lois sur la santé.

"Toutes ces lois devront trouver place dans un code de la santé, gigantesque loi-cadre dont il faudrait déjà prévoir le plan et les principales articulations et qui reconnaîtrait aux citoyens le droit aux services de santé et qui regrouperait, dans un tout cohérent, les nombreux programmes qu'il faudra établir à cet effet", a précisé le porte-parole du PQ.

Négociations

Le leader du parti québécois a aussi demandé que le gouvernement informe immédiatement, ensuite régulièrement, la population sur l'état et le progrès des négociations en cours avec les médecins, sur les positions, respectives des parties et sur les concessions qui ont été faites de part et d'autre.

"Les membres de cette Cham-

bre et la population ont un droit

strict à cette information", a

ajouté le leader.

Désengagement

De plus, M. Laurin a affirmé

que le Parti québécois s'oppose

au principe du désengagement

contenu dans le projet de

loi.

"Si les syndicats médicaux

sont de véritables syndicats, ce

qu'ils sont de fait, l'entente que

signent leurs négociateurs de

vrait lier tous les membres qui

sont parties à l'entente et qui

font partie du secteur en cause",

a dit M. Laurin, qui a précisé:

"Une importante fraction de la

profession médicale accepte

cette position et ce sont plutôt

les privilèges de la profession

qui songent à se désengager".

"Il faut conclure de cette exa-

men qu'il s'agit d'un article qui

est déjà le fruit d'une négocia-

tion secrète, d'un article qui est

fait sur mesure pour s'adapter

aux besoins particuliers de quel-

ques têtes d'affiche que l'on veut

calmer, rassurer", a prétendu

le député de Bourget.

M. Laurin espère que le gouver-

nement se décidera finalement

à faire marche arrière et à

améliorer son projet de loi.

Aspirations

"La question se pose alors au-

jourd'hui: Qui le gouvernement

écouterait-il? Céderait-il enve-

ne fois pour l'essentiel aux no-

tales et aux "statuistes", ou

saura-t-il reconnaître et combler

les aspirations confuses, certes,

mais intenses d'un peuple qui,

dans une immense majorité, de-

mande une réponse globale, im-

mediate et radicale à des pro-

blèmes de santé qui aggraven-

tes autres problèmes et entra-

vent son épanouissement sur

tous les plans?", a demandé M.

Laurin.

L'orateur a soutenu que le

peuple a besoin d'une véritable

politique de la santé et il est

prêt à en assumer sa part, à

condition que toutes les autres

classes de la société fassent de

même, dans une mesure qui cor-

respond à leurs revenus et à

leur capacité de payer.

"Nous approuvons donc le

principe de ce projet puisqu'il

correspond à une nécessité ur-

gente pour la population du

Québec", a conclu M. Camille

Laurin.

Parmi ceux-ci, le premier

stipule que tout arbitre doit être

libre ou doit se libérer de toute

attache permanente ou régulière

à l'égard d'un syndicat ou d'un

employeur. Un autre critère sti-

pule que tout arbitre de griefs

recommandé par le Conseil ne

devra pas exiger des honorai-

res professionnels qui dépassent

\$125, par jour d'enquête plus un

montant de \$25, par jour pour

frais de séjour.

Dans l'Est du pays, précise

le communiqué, on ne tiendra

compte que des ouvrages érigés

avant 1880.

Inventaire historique

OTTAWA (PC) — Un inventaire

par ordinateur des bâtiments

historiques au Canada, étape

qui s'échelonne sur 10 ans, a

été annoncé, jeudi, par le mi-

nistre des Affaires indiennes et

du Nord canadien, M. Jean

Chrétien. Une équipe d'experts

analysera et classera 100,000

bâtiments.

Dans l'Est du pays, précise

le communiqué, on ne tiendra

compte que des ouvrages érigés

avant 1880.

LA TRIBUNE

NUMEROS DE TELEPHONE

autres services

569-9201

annonces commerciales,

service du tirage et

ANNONCES CLASSEES

569-9501

REDACTION

569-9184

Le ministre a noté qu'il est

nécessaire de constituer un vé-

ritable contentieux du travail

étant donné qu'il existe plus de

3,800 conventions collectives

de travail déposées au mini-

stère.

"Les arbitres que nous pro-

posons, a souligné le ministre,

sont déjà compétents, auront

vue fait d'acquiescer une com-

petence pratique additionnelle."

Le ministre de la Main-d'oeu-

vre et du Travail, d'autre part,

accepté les recommandations

du Conseil consultatif touchant

les critères d'admissibilité au

liste d'arbitre de griefs.

Parmi ceux-ci, le premier

stipule que tout arbitre doit être

libre ou doit se libérer de toute

attache permanente ou régulière

à l'égard d'un syndicat ou d'un

employeur. Un autre critère sti-

pule que tout arbitre de griefs

recommandé par le Conseil ne

devra pas exiger des honorai-

res professionnels qui dépassent